

**Dictionnaire des parlementaires
intervenant dans les débats,**
réalisé grâce au
"Dictionnaire des parlementaires français",
édité en 1972 aux P.U.F.

Albert-Le-Roy (François, Clément) né à Paris le 19 décembre 1856, mort à Saint-Fortunat-sur-Eyrioux (Ardèche) le 18 août 1965

Député de l'Ardèche de 1904 à 1905

Docteur es lettres, Avocat à la cour d'appel de Paris, il avait débuté dans la carrière administrative comme sous-préfet, et conseiller de préfecture de Seine-et-Oise.

Déjà conseiller général de l'Ardèche, il succède à un poste de député devenu vacant à Privas, après plusieurs tentatives infructueuses .

Inscrit à la gauche radicale-socialiste, et membre de divers commissions, il se lança avec passion dans les débats qui marquèrent cette époque. Il interpella le gouvernement sur la séparation des Églises et de l'État, puis participa à la discussion du projet et des propositions de loi sur cette même séparation.

Il décéda pendant ses vacances en Ardèche.

A voté pour la loi de Séparation

Allard



Allard (Maurice, Édouard, Eugène) né à Amboise (Indre-et-Loire) le 1er mai 1860, il y meurt le 27 novembre 1942

Député du var de 1898 à 1910

Avocat, inscrit cinq ans au barreau de Paris, il fit pendant la période boulangiste une vigoureuse campagne contre cette tentative de dictature. Il fut rédacteur dans plusieurs journaux socialistes. Ces derniers l'envoyèrent siéger à la Chambre où il s'inscrivit au groupe socialiste et y manifesta une grande activité, mais c'est à propos de la séparation des Églises et de État qu'il se montra le plus véhément. Battu aux élections de 1910, il reprit sa carrière de journaliste et fut l'un des leaders de *l'Humanité* de Jean Jaurès.

A voté pour la loi de Séparation

Antoine-Gras(Denis), né à Rochegude (Drôme) le 2 mars 1847, mort à Bourg (Ain) le 14 mai 1917.

Député de la Drôme de 1893 à 1910

Après avoir appartenu au barreau, il entra dans la magistrature avant de se présenter aux élections générales de 1893.

Inscrit au groupe radical-socialiste et membre de diverses commissions, il participa à de nombreux débats : budget de la Justice, des Cultes, de la Guerre et de l'Agriculture.

Réélu en 1898, il siégea à la commission du droit d'association et à celle de la législation criminelle. Il se fit entendre sur le budget de la Guerre, sur l'indemnité parlementaire, sur l'amnistie et sur le contrat d'association.

Réélu en 1902, il fut membre de la commission des associations et de congrégations, de celle des armées, de la commission de la presse et de la commission de l'administration des cultes et de la décentralisation. Il prit part à quelques discussions : les demandes formées par les congrégations prédicantes ; la réforme de la justice de paix ; la séparation des Églises et de l'Etat.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association ainsi que celle sur la Séparation.

Archdeacon (Edmond, Sébastien) né à Paris le 24 décembre 1864, il y meurt le 20 février 1906

Député de Paris de 1902 à 1906

Siégeant dans l'opposition nationale, il manifesta à la chambre une grande activité et participa à de nombreux débats. Il était à la tête d'une grande fortune et administrait de nombreuses sociétés.

A voté contre la loi de Séparation.

Arnous (Marie, Gustave, Louis, Eugène), né le 30 juin 1846 à Toulouse (Haute-Garonne), mort à Paris le 11 septembre 1901

Député de la Charente de 1884 à 1901

Il intervint dans plusieurs discussions. Il vota contre la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, contre la suppression du budget des cultes, contre la dénonciation du Concordat .

Auffray (Jules, Augustin) né à Paris le 3 novembre 1852, il y meurt le 7 avril 1916

Député de Paris de 1902 à 1906

Petit fils de l'un des médecins de Napoléon III, il n'a pas 18 ans quand il s'engage dans un bataillon de mobiles et prend part à divers combats sous Paris. Démobilisé il continue ses études et réussit une licence de lettres et un doctorat en droit.

Reçu premier au concours d'auditeur au Conseil d'État en 1878, il démissionne en 1880 au moment de la promulgation des décrets visant les congrégations. Il s'inscrivit au barreau de Paris et se consacra à la politique et à la défense religieuse dans le comité présidé par M. de Mackau. Il dirigea pendant plusieurs années le Journal de Saint-Germain, organe catholique et royaliste. Il se fit connaître comme orateur enthousiaste et persuasif dans de nombreuses réunion catholiques, parlant notamment contre les laïcisations et en faveur de la liberté de l'enseignement.

Il fut un ardent boulangiste avant d'être un non moins ardent anti-dreyfusard et fougueux défenseur de l'État-major.

Inscrit à la Chambre au groupe des Républicains nationalistes il continua à se montrer plein d'ardeur.

A voté contre la loi de Séparation

Audiffred (Jean, Honoré), né le 12 décembre 1840 à Jausiers (Hautes-Alpes), mort 27 octobre 1917 à Saint-Pierre-La-Noaille (Loire)

*Député de la Loire de 1879 à 1904
Sénateur de la Loire en 1895 et de 1904 à 1917*

Membre de divers commissions, il participa à de nombreuses discussions, notamment sur les caisses de retraites, de secours ou de prévoyance, sur le tarif des douanes, sur les caisses d'épargne et sur le budget de l'agriculture, sur les accidents du travail, sur l'achèvement du canal de la Loire au Rhône, etc,

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Augagneur (Jean, Victor) né à Lyon le 16 mai 1855, mort au Vésinet (Seine-et-Oise) le 23 avril 1931



Député du Rhône de 1904 à 1905, de 1910 à 1919 et de 1928 à 1931

Ministre des travaux publics et des PTT(1911-1912)

Ministre de la Marine (1914)

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (1914)

Ministre de la Marine (1914-1915)

Agrégé de médecine dont l'enseignement et les travaux eurent une autorité dans le monde médical.. Il entra en politique suite d'un poste laissé vacant par le décès de son titulaire et s'inscrivit au groupe des républicains socialistes. Il se montra particulièrement actif dans des commissions et dans des débats. Son mandat pris fin par sa nomination au poste de Gouverneur général de Madagascar en remplacement du Général Galliéni. Il s'attacha les indigènes par un régime de justice, supprima les corvée, institua les tribunaux, développa les travaux publics, fit construire 1200 km de route, rétablit les finances en diminuant le nombre de fonctionnaires et poursuivit les agents dilapidateurs.

De retour à la chambre il y remontra la même énergie.

Après son échec électoral, il fût nommé Gouverneur en Afrique équatoriale où il renouvela de manière rationnelle l'organisation sanitaire de cette colonie.

A voté pour la loi de Séparation

Augé (Justin, Auguste) né à Béziers (Hérault) le 31 mars 1850, mort à Paris le 2 janvier 1925

Député de l'Hérault de 1897 à 1910

Il venait de terminer ses études au collège de Béziers, lorsque éclata la guerre de 1870. Devançant l'appel de sa classe, il s'engagea au 1er régiment de zouaves et fit la campagne de 1870-1871 aux armées de la Loire et de l'est.

Démobilisé, il fonda un commerce de vins, puis il se consacra à la viticulture qu'il défendit en tant que secrétaire du comice agricole, conférencier et journaliste.

Il fut élu conseiller général du canton de Capestang en janvier 1890 contre un candidat boulangiste .

C'est à l'élection partielle du 28 février 1897 qu'il fut élu pour la première fois député. Il s'inscrivit au groupe radical-socialiste et fut membre de diverses Commissions.

Toutes ses interventions, rapport de projets, dépôt de propositions de lois ont rapport avec le vin : suppression de droit d'octroi sur les boissons hygiéniques, distribution de vin aux troupes création d'une caisse d'assurance agricole , lutte contre les fraudes

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la loi de Séparation

Aulan (Marie, François, Guénin de Suarès, Comte d') , né à Livourne (Italie), mort à Paris le 7 février 1910

Député de la Drôme de 1898 à 1902

Lieutenant de cavalerie de réserve, il fut élu en se disant nationaliste plébiscitaire. Il intervenait toujours avec fougue, esprit et bonne humeur. Il faillit mettre en minorité le cabinet Waldeck-Rousseau.

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Aynard (Édouard) né à Lyon le 1er janvier 1837, mort à Paris le 25 juin 1913.

Député du Rhône de 1889 à 1913

Il est issu d'une famille bressane venue s'établir à Lyon au XVII^e siècle. Il commença ses études au collège d'Oullins (Rhône) et les termina en Angleterre. Son père qui était banquier le fit s'initier à l'industrie de la soie, puis l'associa à ses affaires financières, industrielles et économiques.

Ses compétences lui valurent d'être nommé président de la chambre de commerce de Lyon. Il s'intéressa à l'enseignement professionnel et contribua au développement de l'Université lyonnaise.

Élu, il s'intéressa à toutes les discussions douanières en tant que libre-échangiste. Les questions sociales retinrent également son attention : travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ; aide aux ouvriers mineurs ; réorganisation des caisses d'épargne ; société de secours mutuels ; accidents du travail ; il défendit l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables ainsi que la caisse des retraites ouvrières.

En 1895, il siégea à la Commission chargée de l'examen de la proposition de loi de M. Lemire sur la liberté d'association.

Inscrit au groupe des progressistes, il avait soutenu le Ministère Méline en 1889, puis s'était retranché dans l'opposition sous les Ministères radicaux qui lui

succédèrent.

Il plaida en faveur de la liberté de l'enseignement dont il se fit le défenseur. Il intervint en faveur des congrégations et se prononça contre la séparation des églises et de l'État

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Barbey (Edouard, Polydore, Isaac), né à Béziers (Hérault) le 2 septembre 1831, mort à Paris le 26 mars 1905

Sénateur du Tarn de 1882 à 1905
Ministre de la Marine et des Colonies (de mai à décembre 1887)
Ministre de la Marine de 1889 à 1892

Ancien élève de l'école navale, que ce soit comme ministre ou comme sénateur, il s'intéressa toujours aux problèmes de la marine.

Lieutenant de vaisseau, il démissionna en 1862 pour aider son père à la direction de filatures de laine à Mazamet dont il devint maire après la guerre de 1870 et jusqu'en 1883

Elu sénateur, il siégea avec la gauche républicaine.

Dans son testament, il légua une grande partie de ses biens à la ville de Mazamet, sous condition de les affecter à l'amélioration du sort de la classe ouvrière

Barodet (Désiré), né à Sermesse (Saône-et-Loire), mort à Vincelles (Jura) le 18 avril 1906

Représentant à l'Assemblée Nationale de 1873 à 1876
Député de la Seine de 1876 à 1896
Sénateur de la Seine de 1896 à 1900

Avec une ténacité sans défaut, il réclama la révision de la Constitution de 1875 par une assemblée constituante. Il a laissé son nom au recueil des engagements électoraux que publie la Chambre

Barthe (Jean, *Marcel*), né le 15 janvier 1813 à Pau (Basses-Pyrénées), mort le 16 février 1900 à Jurançon (Basses-Pyrénées)

Représentant des Basses-Pyrénées à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876
Député des Basses-Pyrénées de 1876 à 1877 et de 1878 à 1882
Sénateur des Basses-Pyrénées de 1882 à 1900

Président d'une commission relative aux délégués mineurs, il intervint dans la discussion d'une loi concernant ces délégués.

Barthou (Louis) né le 23 août 1862 à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), mort le 9 octobre 1934 à Marseille (Bouches-du-Rhône)



*Député des Basses-Pyrénées de 1889 à 1922
Sénateur des Basses-Pyrénées de 1922 à 1934
Ministre et Président du Conseil à ne nombreuses reprises*

Son grand-père était forgeron, son père soldat à Sébastopol. Il s'inscrit comme avocat à Pau après des études de droit à Paris

Parlementaire laborieux, membre de diverses commissions il est un orateur redouté. pendant l'affaire Dreyfus, il est élu président du groupe des républicains "progressistes", où se retrouvent les modérés qu'inquiètent les attaques contre le régime.

Il est blessé à Marseille en tentant de protéger le roi Alexandre de Yougoslavie qui est assassiné. Comme on tarde à s'occuper de lui, il meurt pour avoir perdu trop de sang.

A voté pour la loi de Séparation

Bassetière. (Jean - Baptiste - Henri - Edouard, Morisson de la) né à Saint-Julien-des-Landes (Vendée) le 9 mars 1825, il y meurt le 23 octobre 1885.

Riche propriétaire terrien, attaché à la cause royaliste et catholique, il fut porté sur la liste conservatrice de la vendée le 8 février 1871. Elu, il vota en faveur des prières publiques et contre l'amendement wallon qui décida de l'établissement de la République. Réélu en 1876, il vota contre l'amnistie et ne cessa de s'opposer aux propositions et projets de lois émanés de la gauche. Il fut réélu en 1881 et continua à combattre à l'extrême droite.

Baudin (Alphonse) (Nantua, 1811 ; Paris, 1851), homme politique français. Député à l'Assemblée législative de 1849, il tenta de s'opposer, avec les ouvriers parisiens, au coup d'État du 2 Décembre et fut tué sur une barricade. © Hachette Livre, 1997

Baudry d'Asson (Armand, Léon, Charles de) né le 15 juin 1836 à Rochesernière (Vendée), mort le 12 mai 1915 à La Garnache (Vendée)



Député de la Vendée de 1876 à 1914

Il participa à certains débats concernant les problèmes agricoles, en particulier l'élevage du cheval, s'opposa au projet de loi ayant pour objet de célébrer aux frais de l'Etat les funérailles de Jules Ferry et demanda à interpeller le Gouvernement (1893) sur les mesures prises pour rétablir l'ordre dans Paris.

Il interpella le Gouvernement au sujet de l'expulsion des congrégations religieuses (1902) sur "l'État de guerre civile dans lequel M. le Président du Conseil a plongé la

France" (1903). Il fut l'objet d'une mesure de censure en 1905 à la suite d'un incident provoqué par lui.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Beauquier (Charles), né à Besançon (Doubs) le 19 décembre 1833, mort à Besançon le 12 août 1916

Député du Doubs de 1880 à 1914

Membre de la commission chargée d'étudier la révision des services administratifs, il dépose des propositions concernant, entre autre, la réduction du nombre de départements. Favorable aux idées socialistes, il intervient au cours de la discussion d'un texte relatif au travail des femmes et des enfants pour demander le contrôle des comités de travail élu par les ouvriers (1891). Il manifeste son anticléricalisme en demandant la réduction des subventions accordées aux maîtrises des églises (1893). Il s'intéressera à la protection des sites, demande un enseignement agricole dans les écoles primaires et se préoccupe de la situation des professeurs de dessin.

Il établit, en 1902, un important rapport sur sa proposition de loi tendant à remplacer les départements par des régions et sur une proposition relative à la suppression de la tutelle administrative. Dès 1898, il avait demandé la création d'une grande Commission de décentralisation à la Chambre. En 1905, il dépose une proposition de loi tendant à supprimer l'incapacité légale de la femme mariée . Il souhaitait que le temps de parole des députés fut limité.

En 1908, il dépose des propositions contre l'abus de l'affiche-réclame, pour la création de réserves nationales boisées et pour la réglementation des occupations temporaires sur les terrains classés parmi les sites à protéger. Il déposera des amendements tendant à l'achat de sites pittoresques. En 1909, il propose d'obliger les villes à dresser des plans d'extension et d'embellissement .

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et de celle sur la Séparation.

Beauregard (Paul, Victor), né le 13 octobre 1853 au Havre (Seine-Inférieur), mort le 24 mars 1919 à Paris.

Député de la Seine de 1898 à 1919

Docteur en droit en 1876, il fut reçu à l'agrégation l'année suivante et fut nommé professeur de droit commercial à Douai. En 1881, il était affecté à la chaire d'économie politique à la faculté de droit de Paris. Il eut une brillante carrière universitaire et l'académie des sciences morales et politiques le reçut le 2 décembre 1905.

Élu en 1898, il s'inscrit au groupe progressiste et fut membre de la Commission des colonies, de la Commission de l'enseignement et de la commission du budget pour l'exercice 1900...

Il présenta de nombreux rapports sur : la réforme du conseil de prud'homme, le louage des services, le budget du commerce et de l'industrie, le traitement du personnel des écoles professionnelles.

Il prit part à de nombreuses discussions parmi lesquelles on peut citer : les accidents du travail, le contrat et le droit d'association, les demandes d'autorisations

formées par les congrégations enseignantes, le régime des aliénés, la légitimation des enfants adultérins, la journée de travail dans les mines, la durée du travail dans les établissements industriels, les opérations des liquidateurs des congrégations, les actes de corruption électorale.

Travailleur infatigable dans ce qui était du domaine de ses compétences, il se tut quand il apprit la mort de son fils au champ d'honneur.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Benoist (Charles, Augustin) dit **Charles-Benoist** né à Courseulles-sur-Mer (Calvados) le 31 janvier 1861 il y meurt le 11 août 1936

Député de la Seine de 1902 à 1919

Journaliste, il fut appelé à professer à l'école des sciences politiques où il occupa la chaire d'histoire constitutionnelle de l'Europe occidentale.

A la chambre, il fut l'auteur d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à soumettre à la chambre un projet de Code du Travail (1905) dont il fut chargé de rapporter les projets de loi. Ses interventions furent très nombreuses. Il quitta la politique pour la diplomatie.

A voté contre la loi de Séparation

Bepmale (Jean, Eugène, Omer), né 1er septembre 1852 à Saint – Gaudens (Haute-Garonne), mort le 9 novembre 1921 à Saint-Gaudens

*Député de la Haute-Garonne de 1893 à 1898 et de 1902 à 1907
Sénateur de la Haute-Garonne de 1907 à 1920.*

Avocat inscrit en 1873 au barreau de Toulouse. Radical-socialiste, membre des divers commissions, il fut vice-président de celle qui s'occupa de la séparation des Églises et de l'État.

En 1894, il refusa de voter les crédits destinés à l'expédition de Madagascar. En 1902, il déposa un ordre du jour réclamant l'institution de l'impôt progressif sur le revenu.. Il reprocha à la loi de séparation des Églises et de l'État de donner à celle-ci une liberté illimitée, mais il vota le texte auquel il participa activement à la discussion.

Au Sénat il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique, radicale et radicale socialiste pour y continuer une grande activité.

A voté pour la loi de Séparation

Bérard (Alexandre - Octave), né à Lyon (Rhône) le 3 février 1859, mort à Paris le 20 avril 1923

*député de l'Ain de 1893 à 1908.
sénateur de l'Ain de 1908 à 1923. .*

Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes du 10 juin 1902 au 19 octobre 1906

Docteur en droit procureur général et substitut

Il s'engagea en 1893 à défendre République démocratique, réformatrice et

progressiste, à maintenir les lois scolaire et militaire, la laïcité de l'école publique, à voter des lois sur les associations, sur le crédit agricole.., A la Chambre, Alexandre Bérard s'inscrivit aux groupes de la gauche démocratique et de l'union progressiste, puis aux groupes de la gauche radicale et de l'union démocratique à partir de 1902, enfin à partir de 1906, au groupe de la gauche démocratique, radicale et radicale socialiste.

Membre de nombreuses commissions, il eut une grande activité.
A voté pour la loi de Séparation

Berger Philippe, né le 15 septembre 1846 à Beaucourt (Haut-Rhin) (actuellement Territoire de Belfort), mort le 14 mars 1912 à Paris.

Sénateur du Territoire de Belfort 1904 à 1912.

Il s'engagea en 1870 dans le service de santé de l'armée de la Loire soutint le siège de Paris. Sa conduite lui valut la médaille militaire. Il a été mêlé ensuite aux péripéties de la Commune.

Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il devient membre de plusieurs commissions et s'intéressa à diverses questions parmi lesquelles on peut citer: le recrutement de l'armée, le budget de l'Instruction publique, la séparation des Eglises et de l'Etat (1905) ; le repos hebdomadaire des employés et ouvriers (1906) ; la prostitution des mineurs (1907); la dévolution des biens ecclésiastiques (1908); la construction des voies ferrées entre la France et la Suisse (1910); les exploitations forestières, les tribunaux pour enfants et la liberté surveillée.

Bernard (Charles, Jean) né à Bordeaux (Gironde) le 15 juin 1856, mort à Paris le 3 septembre 1927

*Député de la Gironde de 1898 à 1902
Député de la Seine de 1914 à 1924*

Pharmacien, il fut attiré rapidement par la politique et collabora à un organe blanquiste dont il prit ensuite la direction. Il se présenta à la députation "pour défendre les intérêts du peuple, combattre les faux républicains et démasquer les hypocrisies de la secte opportuniste"

Il ne s'inscrivit à aucun groupe, mais eut une très grande activité déposant des propositions de loi sur les sujets les plus divers : organisation du corps des inspecteurs du travail; l'emploi des travailleurs étrangers; suppression de la censure des œuvres théâtrales; régime des aliénés, etc ... Il devint rapidement célèbre par ses virulentes interventions qui soulevaient souvent le tumulte au sein de la Chambre et lui valaient de fréquents rappels à l'ordre des présidents de séance.

Installé à Paris, il s'y fit élire sous l'étiquette de "républicain socialiste patriote". Il avait affirmé à ses électeurs sa volonté de lutter "pour toutes les libertés syndicales, confessionnelles, d'écrire et de dire" Dès lors, il n'est pas étonnant qu'il se soit élevé à plusieurs reprises contre la censure. ses interventions reçurent à plusieurs reprises l'approbation de l'extrême gauche, par exemple lorsqu'il exposa qu'il voterait, comme il l'avait toujours fait, contre les fonds secrets ou qu'il expliqua ses votes contre la demande en poursuites de Marcel Cachin et pour l'adoption de la résolution tendant à suspendre la détention du même député (1923).

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Bernard (Paul, Victor), né le 31 mai 1862 à Duperré (Algérie), mort le 16 octobre 1924 à Constantine.

Député de la Seine de 1898 à 1902

Avocat, il est élu sous l'étiquette de républicain socialiste indépendant. Membre de plusieurs commissions et déposa des propositions de loi tendant à modifier la loi du 25 mai 1885 sur la relégation (1899), à supprimer la peine corporelle en matière de simple police (1899), etc, ...

Il soutint un amendement qui étendait l'application de la loi sur les accidents du travail aux ouvriers des établissements militaires. Il demanda à interpeller le gouvernement sur les conditions du transport des soldats envoyés en Chine .

Bert(Paul) né à Auxerre (Yonne) le 19 octobre 1833, mort à Hanoï (Tonkin) le 11 novembre 1886

Représentant à l'Assemblée nationale en 1872

Député de l'Yonne de 1876 à 1886 il prit place à l'extrême gauche.

Ministre de l'instruction publique et des cultes (15 novembre 1881 - 22 janvier 1882)

Licencié en droit, docteur en médecine, docteur es sciences naturelles. Il siégea à l'extrême gauche. Il fut rapporteur des loi Ferry sur l'enseignement primaire. Il défendit la gratuité absolue attaquée par M. Beaussire, et insista sur le principe d'obligation (qui fut le moins discuté)

Il est mort de choléra au Tonkin ou M. de Freyssinet l'avait nommé résident général

Berteaux (Henry, *Maurice*), né le 3 juin 1852 à Saint-Maur-des-Fossés, mort le 21 mai 1911 à Issy-les-Moulineaux.

Député de Seine-et-Oise de 1893 à 1911

Ministre de la Guerre de 1904 à 1905 et en 1911

Après de brillantes études, il fait son service militaire dans l'artillerie. Il finira capitaine de réserve.

A peine âgé de 27 ans, il est titulaire d'une charge d'agent de change à la Bourse de Paris et bientôt devient membre de la chambre syndicale de cette corporation.

En 1888, il est élu conseiller municipal de Chatou et en devient le Maire trois ans plus tard. Déjà sa courtoisie, la bienveillance qu'il témoigne à tous, son attitude franche et loyale, le soin qu'il met à éviter les heurts inutiles lui valent, dans son arrondissement, cette large popularité dont il a le goût. Il est facilement élu député.

Il s'était présenté comme candidat radical socialiste et avait explicitement fait siens les articles du programme radical : l'impôt global et progressif sur le revenu, la séparation des églises et de l'État, la réduction de la durée du service militaire, l'extension aux vieillards de l'assistance publique. A la stupéfaction de son entourage

- la famille Berteaux et lui-même appartenaient à la bourgeoisie aisée - toutes ses sympathies vont vers l'aile gauche des radicaux socialistes dont il deviendra en quelques années le chef incontesté. Sans avoir une éloquence classique, il parle avec aisance et, grâce à son habileté à manier les groupes et à travailler les couloirs, il a une action indubitable sur la Chambre.

Il interviendra dans ses domaines d'excellence que sont les finances et les affaires militaires. S'il déclara qu'en aucun cas il accepterait la charge de Ministre des finances (il avait conservé sa charge à la Bourse de Paris) , il fut deux fois ministre de la guerre. Très féru d'aviation, il prévoit que celle-ci pourra apporter un puissant concours à la défense nationale et veut l'élever au rang d'une arme autonome et redoutable.

Dans cet esprit, il encourage le sport aéronautique. Le 21 mai 1911, accompagné du Président Monis , il assiste, à Issy-les-Moulineaux, au départ de la course Paris-Madrid, organisé par le Petit Parisien. Tous deux s'avancent au milieu de la piste quand un monoplane en difficulté, soudain, s'abat. Monis est grièvement blessé, quant à Berteaux il est tué sur le coup, décapité par l'hélice de l'appareil.
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Berthoulat (Pierre, Louis, Félix, Georges, dit Georges-Berthoulat) il naît le 16 août 1859 au Châtelet (Cher), et meurt le 5 juillet 1930 à Paris

Licencié en droit, il est secrétaire général du Cantal lorsqu'il démissionne pour une brillante carrière dans le journalisme. Il entre en politique pour lutter contre le "radicalisme dreyfusard et le collectivisme internationaliste".

Il prend une part active à la discussion sur le projet de séparation des Églises et de l'État.

Adversaire ministère Combes, il demande, en 1903, l'organisation d'un référendum sur la question du budget des cultes.

A voté contre la loi de Séparation

Berry (Jean-Baptiste, Marie, Georges) né le 8 mars 1855 à Bellac (Haute-Vienne), mort le 13 avril 1915 à Paris

Député de la Seine de 1893 à 1915

Docteur en droit, inscrit au Barreau de Paris. Il est chargé en 1881, par le Gouvernement de mener une enquête sur l'organisation des oeuvres d'assistance en Angleterre, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne. Poursuivant en France son étude sur le paupérisme, il ne craint pas de se mêler pendant une certaine période au monde de mendiants et de vivre en leur compagnie.

Président de plusieurs sociétés de bienfaisance, il manifeste ses préoccupations sociales dans un certain nombre d'ouvrage.

D'opinions monarchistes, il se présente comme "républicain rallié". Membre de la commission du travail et de diverses commissions spéciales, il préside celle qui étudie les moyens de supprimer la mendicité et dépose plusieurs propositions de lois. Il intervient sur le travail des femmes et des enfants, des oeuvres d'assistance par le travail et des bureaux de placement. Avocat, il demande la suppression des tribunaux inutiles et une réforme judiciaire.

D'opinions libérales, il s'oppose tant au nationalistes qu'à la politique de Combes. ;

il s'opposa à la séparation des Églises et de l'État ; avant de finir progressiste.
A voté contre la loi de Séparation

Berryer (Pierre Antoine) né à Paris le 4 janvier 1790, mort à Angerville (Seine-et-Oise) le 29 novembre 1868

Député de 1830 à 1848

Représentant du peuple aux Assemblées constituantes et législatives de 1848-1849

Député au Corps législatif de 1863 à 1868

Son père combattit ses aspirations ecclésiastique et lui fit faire son droit, parce qu'il avait décelé chez lui des qualités d'orateur. Il eut pour répétiteur M. Bonnement, ancien membre de l'Assemblée constituante.

C'était un royaliste pur et dur à l'esprit indépendant ; il fut adjoint à son père pour la défense du maréchal Ney, fit l'éloge des républicains du Comité de salut public ...

Le 7 août 1830 (après les journées de juillet), il protesta à la Chambre contre les faits accomplis, nia que les députés, en fait et endroit, eussent qualité pour délibérer sur la vacance du trône et pour élire un nouveau roi. Il prêta pourtant serment de fidélité mais n'en commença pas moins une guerre acharnée contre la monarchie de Juillet. Profitant, dans l'intérêt de sa cause, de l'origine révolutionnaire de cette monarchie, il entreprit de la pousser aux conséquences extrêmes de la souveraineté populaire, et réclama, comme député de l'opposition, l'application du jury aux délits de presse, la nomination des des maires par les communes, l'abolition du cens.

Bertrand (Paul , Charles, Alfred), né le 11 décembre 1847 à ChâJons-sur-Marne (Marne), mort le 17 novembre 1936
Sainte-Menehould (Marne).

Député de la Marne de 1889 à 1910.

Fils de médecin, Paul Bertrand s'installa comme avoué à Sainte-Menehould, dont il devint le maire. Lors des élections générales du 22 septembre 1889, il fut élu député au premier tour .Membre de la commission d'enquête sur l'affaire de Panama, il en démissionna pour protester contre l'insuffisance de députés de droite. Membre de diverses commissions, il eu une très grande activité.

A voté contre la loi de Séparation

Bienvenu-Martin (Jean-Baptiste) né le 22 juillet 1847 à Saint-Bris-le-Vineux (Yonne), il y meurt le 10 décembre 1935

Député de l'Yonne de 1897 à 1905

Sénateur de l'Yonne de 1905 à 1941)

Ministre de l'instruction publique des Beaux-Arts et des Cultes de 1905 à 1906

Ministre de la Justice de 1913 à 1914

Ministre du Travail et de la prévoyance sociale en 1914

Docteur en droit, issu d'une famille modeste, il commença une brillante carrière administrative qui finit au Conseil État comme Maître des requêtes. Il commença alors une carrière politique, au siège de Paul Doumer, dans les rangs des

républicains radicaux. Il siégea dans de nombreuses commissions
A voté pour la loi de Séparation

Billot (Général Jean-Baptiste) , né le 31 mai 1828 à Paris. Mort le 15 août 1907 à Chaumeil (Corrèze)

*Représentant de la Corrèze l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876.
Séateur inamovible de 1876 à 1907.
Ministre de la Guerre 1882 à 1883 et de 1896 à 1898.*

Le 29 avril 1896, Jules Méline lui confie le portefeuille de Ministre de la Guerre dans son Gouvernement. A ce titre, c'est en octobre 1896 qu'il présenta l'armée française reconstituée au tsar Nicolas II à la revue du camp de Challans. Mais c'est aussi pendant qu'il détenait le portefeuille de Ministre de la Guerre que commença l'agitation qui devait amener la révision du procès Dreyfus. Il croyait Dreyfus coupable ; Il fallut attendre la chute du cabinet pour que la révision ait lieu et lui donne tort

Blanc (Louis, Antoine), né à Bourdeaux (Drôme) le 14 avril 1838, mort à Bourdeaux le 24 octobre 1914 -Homonyme du théoricien socialiste de l'organisation du travail (1811-1882) -

*Député de la Drôme de 1892 à 1902
Sénateur de la Drôme de 1902 à 1914*

Entrepreneur de voitures publiques, il était partisan d'une politique vraiment démocratique et progressiste. Son programme comportait : le maintien des lois scolaires, c'est à dire la laïcité, la gratuité et l'obligation de l'enseignement; l'égalité de tous devant l'impôt du sang et la réduction à deux ans du service militaire; la séparation des Églises et de l'Etat et la suppression du budget des cultes; la réforme administrative et l'épuration du personnel; la réforme judiciaire et la réduction des frais de justice; l'étude des lois comportant l'amélioration du sort des travailleurs; la création d'une caisse de retraites pour les ouvriers infirmes ou âgés; l'encouragement aux sociétés de secours mutuels; l'encouragement de l'agriculture et l'organisation d'un crédit agricole; la réforme des impôts; la limitation de la politique coloniale à la conservation des possessions actuelles sans conquêtes nouvelles; le renouvellement partiel de la Chambre des députés.

Élu, il s'inscrivit au groupe radical-socialiste et fut membre de divers commissions. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Blois (Comte Georges, Aymar de), né le 1er janvier 1849 à Huillé (Maine-et-Loire), mort le 12 mars 1906 à Paris

Sénateur du Maine-et-Loire de 1895 à 1906

Étant lui-même agriculteur, il intervint dans la plupart des débats agricoles. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation

Bodinier (Guillaume, Jean, Victor), né le 30 mai 1847 à Angers (Maine-et-Loire), mort le 15 septembre 1922 à Trélazé

Sénateur du de 1897 à 1922

Après la guerre de 70 qu'il fit comme lieutenant, puis comme capitaine, sa fortune personnelle le lui permettant, il se consacre à l'art et à l'histoire. Il fut également attiré par la politique

Inscrit comme sénateur au groupe de la droite, il participe à plusieurs commissions

Boissieu (Baron Guy de Salvaing de) né à Beire-le-Châtel (Côte-d'Or) le 26 mai 1871, mort à Paris le 25 mai 1954

Député du Morbihan de 1902 à 1910

Officier sorti de Saint-Cyr, il est élu député et siège sous l'étiquette de "catholique libéral". Il se montre soucieux des dépenses de l'État, il proposa la réduction du crédit affecté au personnel des bureaux des cultes et la mise en adjudication de chasses de l'État car, en ce domaine, disait-il, "La République n'a pas à rivaliser avec les monarchies de l'Europe"

A voté contre la loi de Séparation

Boissy d'Anglas (François-Antoine, baron) petit fils du célèbre conventionnel, né à Paris le 19 février 1846, il y est mort le 21 janvier 1926

Député de l'Ardèche de 1877 à 1885 et de 1886 à 1889

Député de la Drôme de 1889 à 1898

Sénateur de l'Ardèche de 1903 à 1912

Se présenta la première fois au électeurs comme républicain modéré et fit partie de la majorité en appuyant la politique "opportuniste"; Il fut réélu, mais s'inscrivit à la gauche radicale. Membre de diverses commissions, il manifesta une grande activité.

Au Sénat il était membre de plusieurs commissions et déposa en 1903 une proposition de loi relative à la séparation des Églises et de l'État.

Bompard (Raoul), né à Gênes (Italie) le 17 décembre 1860, mort au domaine d'Aumont, par Senlis (Oise) le 11 septembre 1939

Député de la Seine de 1898 à 1902

Avocat, docteur en droit, il fut secrétaire d'un sous-secrétaire d'Etat et à la Justice et conseiller à la cour de cassation, ce qui le mit en contact avec les milieux politiques. Il adhéra au parti radical.

Élu au Palais Bourbon, il s'inscrivit au groupe de l'Union progressiste. Il y fut membre de la Commission de réforme judiciaire et de la Commission de législation criminelle. Ses principaux travaux et ses interventions les plus importantes eurent pour objet l'organisation judiciaire, les modifications du Code pénal et de la justice militaire.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Boudenoot (Louis, Charles, François) , né le 2 mai 1855 à Fruges (Pas-dellais), mort le 22 octobre 1922 à Paris.

*Député du Pas-de-Calais 1889 à 1901.
Sénateur du Pas-de-Calais de 1901 à 1922.*

Après avoir passé sa licence en droit à la la Faculté de Paris, Louis Bouenoot fut reçu le huitième en 1876, à 'Ecole polytechnique et, sorti dans la "botte ", passa à l'Ecole supérieure des mines avec le n° 2 d'où il sortit ingénieur. Cette formation à la fois juridique, scientifique et technique devait dominertoute sa carrière politique.

Inscrit au groupe des républicains à la Chambre et à celui de l'union républicaine au Sénat où il intervint dans de nombreux débat comme celui de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Bourgeois (Léon, Victor, Auguste), né le 29 mai 1851 à Paris, mort le 29 septembre 1925 au château d'Oger, près d'Epernay (Marne)

*Député de la Marne de 1888 à 1905
Sénateur de la Marne de 1905 à 1925
plusieurs fois Ministre et Président du Conseil entre 1888 et 1917
Président de la Chambre de 1902 à 1904
Président du Sénat de 1920 à 1923*

Avocat de formation, il élaborà, avec le solidarisme , le programme social et économique dont le parti radical avait besoin pour se distinguer à la fois du libéralisme individualiste et du socialisme collectiviste . Ses idées furent exprimées dans une série d'articles publiés par la Revue nouvelle en 1896, et qui furent ensuite réunis en volume sous le titre de Solidarité (1896). Bourgeois devait également publier Essai d'une philosophie de la solidarité (1902), L'Idée de solidarité et ses conséquences sociales (1902) et La Politique de la prévoyance sociale (1914). Une association pour la propagation des nouvelles idées fut fondée en 1895 sous le nom de Société d'éducation sociale; un congrès international sur ce thème se réunit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900.

Là où la solidarité naturelle engendre injustices et inégalités, une intervention correctrice s'avère nécessaire, suivant l'opinion de Bourgeois et des tenants du solidarisme; elle prendra la forme du quasi-contrat, théorie qui ne donne cependant au solidarisme qu'une précision apparente. Les obligations du solidarisme peuvent en fait être résumées sous trois chefs: libre éducation pour toutes les classes de la société; minimum de moyens d'existence pour chacun; assurance contre tous les risques de la vie. Cette doctrine, qui eut son heure de succès et dont on trouve des traces dans le synthétisme ou syncrétisme de Walras, représente l'une des nombreuses variantes du "tiers chemin" tant à l'honneur au début du siècle; elle fournit en tout cas sa justification à un programme de réformisme social.

Il présida Ligue de l'Enseignement de 1894 à 1898, succédant à Jean Macé. En 1890 le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts lui fut attribué. Il contribua à la reconstitution des universités en regroupant certaines facultés, à la création de l'enseignement secondaire moderne, malgré son attachement à la culture classique, à la réforme de l'enseignement primaire et à l'organisation de l'enseignement post scolaire.

Il constitua un Cabinet le 1er novembre 1895 dont le programme politique

proposait d'établir un impôt général sur le revenu, d'organiser les retraites ouvrières et prévoyait le dépôt d'un projet de loi sur les associations, première étape vers la séparation des Églises et de l'État. Mais il n'eut pas la possibilité de l'appliquer. Le Sénat lui manifesta plusieurs fois son hostilité jusqu'à provoquer son renversement le 23 avril 1896.

Son passage au Ministère du travail fut marqué par le dépôt d'un projet de loi dont devaient découler les dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. Il fit voter les lois sur le repos hebdomadaire, sur les assurances du travail, sur les biens de famille insaisissable, sur le salaire de la femme mariée ...

C'est dans son rôle d'apôtre de la paix qu'il acquiesça son plus grand prestige. L'idée de droit maître du monde constituait son idéal et son but. C'est ainsi qu'il conçut l'arbitrage comme moyen de règlement des conflits internationaux. Il exposa ses idées à la Conférence internationale qui se tint à La Haye en 1899. Il proposa d'instituer un tribunal souverain entre les nations. Il ne fut pas suivi. Il reprit son idée en 1907 à la deuxième Conférence de La Haye et réussit à faire accepter le principe de l'arbitrage et son application aux contestations portant sur les clauses des conventions internationales. Il ne put obtenir l'adoption d'un projet de traité obligatoire.

Lorsqu'en 1919 s'organisa la SDN, il fut tout naturellement porté à sa présidence. Il tenta de mettre à la disposition de cet organisme une force d'exécution pour appuyer ses décisions, sans lesquelles elles resteraient vaines.

Il lança également l'idée d'un contrôle international des armements, mais ne put réussir.

Au Sénat il siégeait sur les bancs de la gauche démocratique.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et de la loi de Séparation.

Boucher (Henry Hypolyte, Paul) né le 19 septembre 1847 à Bruyères (Vosges), mort le 1er février 1927 à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

*Député des Vosges de 1889 à 1890
Sénateur des Vosges de 1909 à 1920*

Ministre de l'industrie, du Commerce, des Postes et Télégraphes d'avril 1896 à Juin 1898

D'une famille de papetier il s'engagea dans la garde mobile des Vosges et fut rapidement promu capitaine. Il participa à plusieurs campagnes avant d'être interné en Suisse à la fin de la guerre en 1871.

Rendu à la vie civile il développa l'entreprise familiale avant de se faire élire député sur un programme républicain modéré. Il demanda que soient réduites incompatibles, "en fait, sinon en droit", les fonctions de Ministre et de membre de l'une ou de l'autre Chambre, en « obligeant les députés anciens Ministres à se représenter devant leurs électeurs ».

Il démissionna avec le Ministère lors des élections générales de 1898, qui donnèrent la majorité aux partisans de la séparation des Églises et de l'État. Particulièrement opposé à cette mesure d'autre part fidèle à la politique modérée de Jules Ferry, il mena, dans son département et à la Chambre, une lutte active contre les idées radicales. Dans sa profession de foi, de 1889, il avait déjà souligné que « les luttes sur le terrain religieux devaient être closes ».

Bouchet Paul - Emile- Brutus), né à Embrun (Hautes Alpes) le décembre 1840.
Date et lieu de décès inconnu

Représentant des Bouches-du-Rhône de 1872 à 1876
Député des Bouches du Rhône de 1876 à 1885

A fait son droit et a été inscrit au barreau d'Embrun. Il fut compromis dans le mouvement insurrectionnel de Marseille, en 1871 (La Commune de Marseille) et fut emprisonné préventivement pendant 3 mois, puis acquitté. Mais l'ordre des avocats lui interdit de rentrer au barreau. Élu représentant des Bouches-du-Rhône, il siégea à l'union républicaine (Extrême gauche). Gambettiste, il vota pour l'amnistie et pour la séparation des Églises et de l'Etat. Il quitta la France à la suite d'une condamnation pour contravention à la loi des sociétés.

M. Ferdinand Boyer.

Boyer (Antoine, Jean-Baptiste, dit Antide), né le 26 octobre 1850 à Aubagne (Bouches-du-Rhône), mort le 24 juillet 1918 à Marseille

Député des Bouches-du-Rhône de 1885 à 1909
Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1909 à 1912

Il appartient à divers commission spéciales, et notamment à celle chargée de l'examen du projet et des propositions de loi concernant la liberté d'association. Il se fit entendre sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels, sur la création de nouvelles classes d'enseignement primaire, des manifestations du 1er mai, des conseils de prud'homme, des syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers.

Innocenté, après avoir été compromis dans l'affaire de Panama, il s'engagea, en 1897, dans les troupes grecques combattant contre les Turcs, fut blessé et rentra en France pour se faire réélire en 1898. Ses préoccupations ne changèrent pas. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et de celle sur la Séparation.

Boysset (Charles, Guillaume), né le 29 avril 1817 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), mort le 22 mai 1901 à Paris

Représentant de la Saône-et-Loire à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876
Député de Saône-et-Loire de 1876 à 1901.

Avocat, il se fit connaître de bonne heure pour ses opinions républicaines. Nommé procureur de la République à Chalon par le gouvernement provisoire de 1848, il fut révoqué par la réaction..

Il collabora au journal le **Peuple** de Proudhon.

Élu représentant à l'Assemblée législative de 1849, il siégea à la Montagne.

Arrêté lors du coup d'Etat, il fut incarcéré à Lyon et envoyé en exil.

Après le 4 septembre, il fut nommé maire de Chalon, puis commissaire du gouvernement chargé d'organiser la défense dans les départements de la côte d'Or et de Saône-et-Loire.

Député, il siégea dans la majorité républicaine, à la gauche radicale dont il devint

président et dont il rédigea le programme politique. A plusieurs reprises il demanda la suppression du budget des cultes et des Facultés de théologie.

Brager de La Ville-Moysan (Eugène, Antoine, Joseph), né le 16 juin 1862 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 6 mars 1936, à Rennes (Ille-et- Vilaine).

Sénateur d'Ille-et-Vilaine le 1904 à 1933.

Avocat au barreau de Rennes. Inscrit au groupe de la gauche républicaine, il siégea dans diverses commissions et notamment à celle d'initiative parlementaire, à celle de l'hygiène, de l'assistance de l'assurance et de la prévoyance sociales, à la Commission de la mutualité et à celle des travaux publics et de l'agriculture. Il appartient en outre au comité consultatif des assurances contre les accidents du travail. Son activité fut intense. Il faut citer ses interventions sur la suppression de l'enseignement congréganiste (1904) la séparation des Eglises et de l'Etat (1905), la corruption dans les opérations électorales, la liberté et le secret du vote.

Briand (Aristide) (Nantes, 1862 ; Paris, 1932),



Avocat de formation, journaliste, il fut le cofondateur, avec Jaurès, du parti socialiste français (1901), qu'il quittera en 1905. Il fut élu député en 1902. Jaurès le poussa à être rapporteur de la commission qui étudiait les propositions de lois concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. C'est ainsi qu'il se fit connaître, tenant le projet à bout de bras jusqu'au vote. En tant que ministre de l'instruction publique et (toujours) des cultes dès 1906, il modifia par 3 fois la loi afin de la rendre applicable malgré le refus du Vatican de constituer des associations cultuelles; ce qui lui valu d'être admiré et detesté par un grand nombre d'hommes politiques. Il fut par la suite 23 fois ministre (18 fois des Affaires étrangères) et 11 fois président du Conseil. Après 1918, il s'attacha à maintenir la paix (accords de Locarno avec l'Allemagne, 1925) et se montra actif à la Société des Nations (le pacte Briand-Kellog, pacte de renonciation générale à la guerre, fut signé en août 1928 par 60 nations). Il reçut le Prix Nobel de la paix 1926 avec G. Stresemann.
A voté pour la loi de Séparation
Pour en savoir plus

Brisson (Eugène, *Henri*) né le 32 juillet 1835 à Bourges (Cher), mort le 13 avril 1912 à Paris



Représentant de la Seine à Assemblée nationale de 1871 à 1876

Député de la Seine de 1876 à 1885

Député du Cher de 1885 à 1889

Député de la Seine de 1889 à 1902

Député des Bouches-du-Rhône de 1902 à 1912

Président du Conseil et Ministre de la Justice de 1885 à 1886

Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur en 1898

Président de la Chambre des Députés de 1881 à 1885, de 1894 à 1898, de 1904 à 1905 et de 1906 à 1912.

Il appartient à diverses commissions : affaire de Panama , budget, marine, enseignement. Il prit part à de nombreux débats: budgets; la projet de loi tendant à réprimer les menées anarchistes ; le projet de loi relatifs aux demandes d'autorisation formées par les congrégations enseignantes; la proposition de loi sur le contrat d'association; les projets et propositions de loi sur la séparation des églises et de l'État.

Lors de la crise boulangiste , en 1889, il se montra partisan de la défense républicaine. Il présida avec une parfaite impartialité la commission d'enquête sur l'affaire de Panama en 1893.

Par deux fois il tenta d'être élu à la présidence de la République. A la tête d'un ministère il eut à se prononcer sur la révision du procès Dreyfus , mais les démissions successives des ministres de la guerre ébranlèrent son Cabinet. De 1899 à 1902, il soutint la politique de Waldeck-Rousseau et se fit entendre dans les débats sur les projets et propositions de loi concernant le contrat et le droit d'association.

Il se déclara, en dépit de son rôle d'arbitre, partisan des mesures dirigées contre l'Etat-major et le clergé. Farouche défenseur de la laïcité, il se prononça pour la rupture du concordat et contre les congrégations enseignantes.

Il mourut dans l'exercice de ses fonctions présidentielles au Palais de Bourbon. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la loi de Séparation.

Buisson (Ferdinand , Édouard) né le 20 décembre 1841 à Paris , mort le 16 février 1932 à Thieuloy-Saint-Antoine

Député de la Seine de 1902 à 1914 et de 1919 à 1924

Issu d'une famille protestante de mœurs austères, fils d'un juge au tribunal de Saint Etienne. Licencié en lettre et agrégé en philosophie, il préfère s'exiler en Suisse plutôt que de prêter serment à l'Empire

Après 1870 il est nommé inspecteur primaire à Paris ; il sera relevé de ses fonction parce que Monseigneur Dupanloup l'accusera d'avoir manqué de respect à la Bible et en fera un scandale à l'Assemblée nationale.

En 1878, il est nommé inspecteur général et collabore avec Jules Ferry à la préparation des textes qui constitueront le statut de l'école laïque. Il s'efforce d'orienter cet enseignement

	<p>sera l'un des fondateurs de la Ligue des droits de l'homme dont il sera le président après la mort de Francis de Pressensé</p> <p>Membre du groupe radical socialiste il soutint la politique du ministre Combes et présida la commission relative à la séparation des Églises et de l'État .</p> <p>Il sera également président de la Ligue de l'Enseignement de 1902 à 1906</p> <p>A voté pour la loi de Séparation</p> <p>Crédit photo : S.H.P.F. - vu sur www.museeprotessant.org</p>
--	---

Caillaux (Joseph, Pierre, Marie, Auguste) né le 30 mars 1863 au Mans (Sarthe), mort le 21 novembre 1944 à Mamers (Sarthe)

	<p><i>Député de la Sarthe de 1898 à 1919</i></p> <p><i>Sénateur de la Sarthe de 1925 à 1944</i></p> <p><i>Ministre des Finances de juin 1899 à juin 1902, d'octobre 1906 à juillet 1909 et de mars à juin 1911</i></p> <p><i>Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes de juin 1911 à janvier 1912</i></p> <p><i>Ministre des Finances de décembre 1913 à mars 1914 et d'avril à octobre 1925</i></p> <p><i>Vice-Président du Conseil et Ministre des Finances de juin à juillet 1926</i></p> <p><i>Ministre des Finances de 1er au 6 juin 1935</i></p>
--	---

Adjoint à l'Inspection général des finances pendant dix ans. Ses convictions s'affirmèrent malgré l'aversion de sa famille aux idées nouvelles. Lors de la crise boulangiste , il se montra particulièrement opposé aux nationalistes et au parti clérical et se félicita même d'avoir pu entraîner son père (ancien ministre) dans le camp des anti-boulangistes.

Élu en 1898, dans sa profession de foi, il déclare d'emblée : "Je suis profondément républicain non seulement parce que la république est le gouvernement légal du pays, mais aussi parce qu'elle est l'expression la plus large de la liberté, du droit et du progrès." Fidèle à ces principes, il s'inscrit au groupe des Républicains progressistes (modérés) et devient membre des Commissions des crédits, des colonies et de la législation fiscale. Il a trente-cinq ans. A peine un an plus tard, il sera Ministre des Finances.

Grand travailleur, grand débateur, il consacre son activité aux questions fiscales. Il dépose une proposition de loi, présente des rapports. Il se fait connaître et se lie avec quelques-uns des présents et futurs leaders politiques de l'époque : Paul Deschanel , Gaston Doumergue , Raymond Poincaré , Louis Barthou , Maurice Rouvier, Théophile Delcassé . Il présente à la commission de législation fiscale un exposé comparatif sur les divers systèmes d'impôts sur le revenu, ce qui lui vaut une notoriété déjà appréciable. Il manifeste sans ambiguïté ses sentiments en faveur de Dreyfus ; ce fils du Ministre de Mac-Mahon se range délibérément parmi les éléments les plus à gauche.

Ministre des finances de Waldeck-Rousseau , il mènera de nombreuses réformes sans toutefois aller jusqu'à engager les hostilités à propos de l'impôt sur le revenu. Il refusera de travailler avec Combes à qui il reprochera de faire de l' anticléricalisme un programme de gouvernement. Il continuera son œuvre avec Clemenceau , mais le Cabinet chutera sur le problème de l'impôt.

Il est appelé, par le président Fallières , à constituer un cabinet qui chutera à cause de la question du Maroc : il se méfie de l'alliance, alors très en vogue, avec la Russie, et manifeste sa sympathie avec l'Allemagne avec laquelle il cherche à conclure un accord. De nouveau Ministre des finances de Gaston Doumergue , il devra démissionner après que son épouse ait tué d'un coup de revolver le directeur du *Figaro* .

Ses ennemis politiques utilisèrent ses sympathies pro- allemandes pour le faire condamner, après la guerre, pour haute trahison. Il dut attendre une loi d'amnistie et sa complète réhabilitation pour entrer, toujours aux finances dans le cabinet Painlevé . Il s'efforça de stabiliser les comptes, reniant pratiquement l'impôt sur le revenu et se déclarant cette fois adversaire de l'impôt sur le capital préconisé par les socialistes.

A la chute du gouvernement, il reprit sa place au sein du groupe de la gauche démocratique du Sénat, mais cette fois à la droite du parti radical. Briand lui demandera une nouvelle fois, en 1926 de prendre le portefeuille des finances. L'hostilité de la gauche provoquera sa chute.

Il est resté toute sa vie fidèle à la collaboration franco-allemande, tout en ne cachant pas son aversion pour les idées hitlérienne. Il a voté les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain .

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la loi de Séparation.

Carné (Henri, Jean-Baptiste, Antoine de Coetlogon, marqui de) né le 17 janvier 1834 à Sevignac (Côtes-du-Nord), mort le 23 janvier 1912 au Château de la la Villesblanc en Sévignac (Côtes-du-Nord)

Sénateur des Côtes-du-Nord de 1880 à 1912.

Elu comme conservateur monarchiste, il siégea sur les bancs de la droite dont il devint le président en 1903

Il vota contre les lois sur la liberté de la presse 1881, contre le rétablissement du divorce 1884,....

Carnot François né le 22 février 1872 à Paris, mort le décembre 1960 à Paris.

Député de la Côte-d'Or de 1902 à 1910

Député de la Seine-et-Oise de 1910 à 1914

Fils du quatrième président de la III^e République, Ingénieur des Arts et Manufacture Inscrit au groupe progressiste, il fut secrétaire de la Chambre (1904 et 1905) , membre de diverses commissions spéciales. Il intervint, notamment, dans le débat sur le projet de loi concernant la séparation des Églises et de l'État ; au nom de quelques

uns de ses collègues, ses amis et lui votèrent le projet « dans un esprit d'entente et d'apaisement » bien qu'il ne leur donnât point

toute satisfaction

A voté pour la loi de Séparation

Casse (Eugène, François, Germain), né le 23 septembre à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), mort le 9 décembre 1900 en Avignon (Vaucluse)

*Représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée Nationale de 1873 à 1876
Député de la Guadeloupe de 1876 à 1889*

Castellane (Boniface, Marie, Ernest, Paul, comte de) né le 14 février 1867 à Paris, il y meurt le 20 octobre 1932

Député des Basses-Alpes de 1898 à 1910

Descendant d'une illustre famille, il épousa la fille du "roi" des chemins de fer américains

Anti-dreyfusard, mais non anti-sémite, il soutenait l'armée. Il critiqua la politique antireligieuse des gouvernements et se prononça contre la séparation des Églises et de l'État qui était à ses yeux un projet de "destruction de l'Église par l'État". Ruiné par son divorce, poursuivi par ses créanciers, il parvint à rembourser ses dettes grâce à ses connaissances artistiques : il revendit cher des meubles et des objets que ses dons d'antiquaire lui faisait découvrir ; il refit même fortune.

A voté contre la loi de Séparation

Castelnau (Marie, Joseph, Léonce marquis de Curière de) né le 10 juin 1845 à Sainte-Affrique (Aveyron), mort le 29 mai 1909 à Paris

Député de l'Aveyron de 1902 à 1909

Avocat, ancien bâtonnier il se consacra à la Chambre essentiellement aux questions juridiques. Il combattit vigoureusement la séparation des Églises et de l'État.

A voté contre la loi de Séparation

Cazeneuve (Paul, Jean-Baptiste) né le 10 janvier 1852 à Lyon (Rhône), mort le 30 mars 1934 à Paris:

*Député du Rhône de 1902 à 1909
Sénateur du Rhône de 1909 à 1920*

Scientifique, brillant universitaire, il publie plusieurs ouvrages de chimie. Il se laisse attirer par la politique et se présente comme radical. Élu, il déposa de nombreuses propositions de loi dans des domaines où il excellait.

A voté pour la loi de Séparation

Chabert (Charles, Marie, Baptiste) né le 16 décembre 1852 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme), mort à Saint-Donat-sur-l'Herbasse le 30 septembre 1923

*Député de la Drôme de 1899 à 1908.
Sénateur de la Drôme de 1908 à 1923.*

Sous-chef de bureau à la direction de la Caisse d'épargne postale, Charles Chabert militait dans les rangs du parti radical-socialiste et devint ainsi maire de sa commune natale et conseiller général de la Drôme. Un siège de député s'étant trouvé vacant dans la deuxième circonscription de Valence, il se fit élire.

Dans son programme électoral il réclamait l'abrogation de la loi Falloux, se déclarait partisan de l'impôt progressif sur le revenu, de la réduction à deux ans du service militaire, des lois d'assistance et de solidarité sociales, de la réduction des dépenses, de la protection de l'agriculture et de l'industrie, de l'amélioration des chemins de fer., de la suprématie absolue du pouvoir civil sur tous les autres pouvoirs, du respect de la liberté de conscience et de la laïcité complète de l'État. Inscrit au groupe radical socialiste et membres de divers commissions.

Il soutint constamment la politique des Ministères Waldeck-Rousseau, Combes Rouvier, Clemenceau, et vota notamment la loi sur les associations (1901), la loi interdisant tout enseignement aux congrégations (1904), la loi de séparation des Églises et de l'État (1905), la loi militaire sur le service de deux ans (1905), la loi d'assistance aux vieillards et aux incurables. A voté pour la loi de Séparation

Chambrun (Charles, Louis, Antoine, *Pierre*, Gilbert, Pineton de), né le 11 juin 1865 à Paris, mort le 24 août 1954 à Marvejols (Lozère)

Député de la Lozère de 1898 à 1933
Sénateur de la Lozère de 1933 à 1941
Délégué à l'Assemblée Consultative provisoire de 1944 à 1945.

Petit-neveu du Général de Lafayette. Il appartient d'abord, à la chambre, au groupe Républicain progressiste, pour devenir non-inscrit en 1914, puis Républicain de gauche de 1919 à 1928, Député indépendant de 1928 à 1932, enfin non inscrit de 1932 à 1933. Il siégea dans de nombreuses commissions, notamment celle du droit d'association (1898) et il se fit entendre au cours de la discussion du projet et des propositions de loi concernant le contrat et le droit d'association. Il eut bien d'autres fonctions au cours de ses mandats.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, fidèle à la tradition républicaine des Chambrun, il fut le seul Sénateur à se prononcer contre la révision de la Constitution, et fut du nombre des 80 parlementaires qui refusèrent les pleins pouvoirs au Gouvernement du Maréchal Pétain .

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Charmes (Marie, Julien, Joseph, François, dit *Francis*) né le 21 novembre 1848 à Aurillac (Cantal) mort le 4 janvier 1916 à Paris.

Député du Cantal de 1881 à 1885 et de 1889 à 1898.
Sénateur du Cantal de 1900 à 1912.

Il s'intéressa à la réglementation du travail parlementaire, fit parti de nombreuses Commissions, s'intéressant plus particulièrement aux affaires étrangères.

Au Sénat, où il siégea à la gauche républicaine, il proposa, dans la discussion de

la loi sur les congrégations, que les autorisations demandées fussent données par décrets, mais il n'eut pas gain de cause (1901)

Le 6 mars 1908, il fut élu membre de l'Académie française, au fauteuil laissé vacant par la mort de Marcelin Berthelot.

A voté contre la loi sur le droit d'association

Chavoix(Jean, Georges, François, dit Henri), né le 28 janvier 1844 à Excideuil (Dordogne), mort le 28 mars 1919 à Paris

Député de la Dordogne de 1881 à 1889, de 1890 à 1898, de 1902 à 1910 et de 1914 à 1919.

Notaire, il siégera sur les bancs de l'Union républicaine

A eu une très grande activité parlementaire

A voté pour la loi de Séparation

Cassagnac (Paul, Adolphe de Granier de), né à la Guadeloupe le 2 décembre 1842, mort à Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) le 4 novembre 1904

Député du Gers de 1876 à 1893 et de 1898 à 1902

Catholique ardent, hostile à la politique de ralliement préconisé par Léon XIII, il s'en prend, tant à la tribune que dans son journal *L'autorité*, au Gouvernement républicain : il avait inventé la théorie du "*n'importequisme*", voulant dire que n'importe qui ou n'importe quoi étaient préférable à la République.

Ses multiples interventions furent toujours véhémentes.

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Chabert (Marie, Charles, Baptiste, Alexandre), né le 16 décembre 1852 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (Drôme), mort le 30 septembre 1923 à Saint-Donat-sur-l'Herbasse.

*Député de la Drôme de 1899 à 1908
Sénateur de la Drôme de 1908 à 1923*

Militant dans les rangs du parti radical socialiste, il fut élu député avec le programme suivant : abrogation de la loi Falloux ; impôt progressif sur le revenu ; réduction à deux ans du service militaire ; lois d'assistance et de solidarité sociale ; réduction des dépenses ; protection de l'agriculture, du petit commerce et de la petite industrie ; amélioration des chemins de fer ; suprématie absolue du pouvoir civil sur tous les autres pouvoirs ; respect absolu de la liberté de conscience et laïcité de l'Etat.

Il demanda, lors de la discussion du budget de la Justice de l'exercice 1901, la suppression des "messes rouges" lors de la rentrée des tribunaux. Il soutint constamment la politique des Ministères Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier, Clemenceau et vota notamment la loi sur les associations (1901), la loi interdisant tout enseignement aux congrégations (1904), la séparation des Églises et de l'Etat (1905), la loi militaire sur le service de deux ans (1905), la loi d'assistance aux vieillards et aux incurables.

A voté pour la loi de Séparation

Chautemps (François, *Émile*), né le mai 1850 à Valleiry (Haute-Savoie), mort le 10 décembre 1918, à Paris

Député de la Seine de 1889 à 1897
Député de la Haute-Savoie de 1897 à 1905
Sénateur de la Haute-savoie de 1905 à 1918
Ministre de Colonies du 26 janvier au 1er novembre 1895
Ministre de la Marine du 9 au 13 juin 1914

Docteur en médecine venu s'établir à Paris. Candidat républicain radical socialiste aux élections de 1889, il mit en tête de son programme : la révision de la Constitution dans le sens le plus démocratique, par une Assemblée Constituante ; la suppression du Sénat et de la Présidence de la République ; la liberté de la presse, de réunion et d'association garantie par la Constitution ; la suppression du budget des cultes, le retour à la Nation des biens de mainmorte ; la justice gratuite, la magistrature élective ; le droit de l'enfant à l'instruction intégrale (instruction laïque et gratuite) ; le service militaire obligatoire pour tous ; la substitution progressive des milices nationales aux armées permanentes ; etc.

En matière économique, il réclamait la suppression des octrois et des taxes de consommation,

l'impôt unique et progressif sur le revenu, la révision des contrats ayant aliéné la propriété publique (mines, canaux, chemin de fer) ; la création d'une caisse de retraite pour les vieillards et les invalides du travail, le droit à l'assistance pour toute personne incapable de travailler ; la suppression de l'intervention du patron dans l'administration de Caisses ouvrières ; la réorganisation de la Banque de France, le crédit au travail, etc.

Il participa à de très nombreux débats et prit l'initiative de nombreuses propositions de loi. Il

resta fidèle toute sa vie au groupe radical-socialiste. Au Sénat, il était inscrit au groupe de la gauche démocratique. Il était le père de Camille Chautemps.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Chauveau (Frank, Joseph, Charles) dit **Franck-Chauveau**, né le 1er septembre 1846, mort le 30 mars 1921.

Député de l'Oise de 1876 à 1885
Sénateur de l'Oise de 1888 à 1906

Il fut secrétaire, puis vice-président du Sénat. Il intervint dans de nombreux débats. Il vota contre le général Boulangier et prit, en 1896, l'initiative de la résistance au Ministère de Léon Bourgeois , dont l'hostilité du Sénat provoqua la chute.
A voté contre la loi sur le droit d'association

Chauvière (Emmanuel, Jean, Jules), né le 13 août 1850 à Gand (Belgique), mort le 2 juin 1910 à Paris.

Député de la Seine de 1893 à 1910.

Né en Belgique de parents français (son père était directeur des travaux du chemin de fer d'Alost à Gand) Emmanuel Chauvière travailla d'abord comme

correcteur d'imprimerie, mais installé à Paris, débuta de fort bonne heure dans l'action politique. En 1868, disciple de Blanqui , il prit part à la manifestation Baudin , et fut condamné à un mois de prison pour blessure à agent ; en 1869, il eut une nouvelle condamnation à six mois de prison pour avoir prononcé un discours contre le gouvernement impérial, mais fut amnistié le 15 août.

Sergent-major des francs-tireurs de l'Ile-de-France pendant le siège de Paris, il fut, après l'armistice, garde national au 82^e bataillon. Secrétaire du général de la Commune Duval, qui fut pris les armes à la main, le 4 avril 1871, au plateau de Châtillon, il fut condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance, mais réussit à gagner la Belgique. A Bruxelles, il exerça des professions diverses, fonda le journal *Les droits du Peuple*, et organisa l' *Association des Cercles réunis* . Lors de l'amnistie, il revint à Paris et trouva une place à l'Imprimerie Nationale. Il fonda l' *Association des chevaliers du travail* et collabora au *Cri du Peuple*, à *La Lanterne*, à *l'Homme libre* , à *La petite République*.

Il retourna en Belgique pour y propager les idées socialistes ; il en fut deux fois expulsé.

Son programme de candidat à la députation se résumait ainsi : " Triomphe de la République en Europe avec ses conséquences ; décentralisation administrative, autonomie de la Commune, sauf pour tout ce qui peut nuire à l'unité nationale ; intervention de l'Etat en faveur des essais d'émancipation des socialistes et des républicains, partout où ces efforts se produisent ; Etats-Unis d'Europe ; armement général du peuple, bataillons d'adultes, suppression des armées permanentes ; organisations régionales et communales des milices ; permanence des cadres utilisés à des opérations administratives ou à des travaux publics ; liberté absolue d'association ; laïcisation absolue partout et en tout ; droit commun pour tous ; mandat impératif inscrit dans la loi ; toute-puissance des assemblées primaires légalement autorisées. Utilisation du privilège financier de la Chambre pour réduire le Sénat ou application du référendum libre pour connaître le sentiment des citoyens électeurs."

Inscrit au groupe des socialistes révolutionnaires, il appartient à diverses Commissions et manifesta une grande activité en faveur de la classe ouvrière. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Chenavaz (Octave, Pierre, Léonce), né à Saint-Etienne-de Saint-Geoirs (Isère), le 15 juillet 1855, mort à Paris le 6 juillet 1912.

Député de l'Isère de 1895 à 1910

Son père était Notaire et Conseiller Général. Il fit de sérieuses études juridiques, s'inscrivit au barreau de Grenoble puis devint attaché au Parquet. Il deviendra, en 1886, attaché au Ministre du Commerce.

Comme son père il se fait élire conseiller général de l'Isère et ses compatriotes le portent à la Mairie de son village natal en 1892. Il sera élu député après plusieurs tentatives infructueuses.

Républicain radical anticlérical, il inscrit dans son programme, outre la consolidation de la République démocratique, une protection efficace de l'agriculture, l'institution d'un impôt général et progressif sur le revenu, la séparation des églises et de l'Etat.

Il se montra particulièrement ardent dans la lutte anticléricale. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Clamageran (Jean-Jules), né le 29 mars 1827 à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis), mort le 4 juin 1903 à Limours (Seine-et-Oise)

Sénateur inamovible de 1882 à 1903
Ministre de Finances du 6 avril 1885 au 7 janvier 1886

Juriste et économiste, il est né à la vie politique avec la République de 1848 et fit au régime impérial une opposition d'autant plus résolue que son patriotisme était désintéressé et qu'il sentait que la perte de la liberté conduirait un jour à la catastrophe.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Clemenceau (Georges, Eugène, Benjamin), né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), mort à Paris le 24 novembre 1929.

Représentant de l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876
Député de la Seine de 1876 à 1885
Député du Var de 1885 à 1893
Sénateur du var de 1902 à 1920
Ministre de l'Intérieur du 14 mars au 19 octobre 1906
Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur du 25 octobre 1906 au 20 juillet 1909
Président du Conseil, Ministre de la Guerre du 16 novembre 1917 au 18 janvier 1920

Issu d'une famille de la bourgeoisie vendéenne de tradition républicaine, Georges Clemenceau fait des études de médecine, séjourne de 1865 à 1869 aux États-Unis avant d'entrer véritablement dans la carrière politique. Maire de Montmartre en septembre 1870, puis du XVIII^e arrondissement, il est élu le 8 février 1871 député à l'Assemblée nationale, y siège à l'extrême gauche et en démissionne pendant la Commune. La même année, il devient conseiller municipal, puis président du conseil municipal de Paris en 1875. Il est élu député dans le XVIII^e arrondissement en 1876 sur un programme comportant : suppression de l'état de siège, instruction primaire obligatoire et laïque, séparation des Églises et de l'État. Après 1877, il se sépare des opportunistes et dirige le petit groupe d'extrême gauche d'où sortira le Parti radical. La violence de ses discours et l'adresse de son intelligence font de lui un "tombeur de ministères" : celui de Gambetta , puis celui de Ferry , au nom du patriotisme intégral contre la politique coloniale. Il fonde un journal : La Justice. À partir de 1885, il représente le Var à l'Assemblée. Il soutient la carrière politique du général Boulanger à ses débuts. À la fois autocrate et libertaire, il multiplie les mots et les duels. En 1893, il est battu aux élections après avoir été impliqué dans le scandale de Panamá . Éditorialiste à L'Aurore, le 12 janvier 1898 il y publie la lettre de Zola "J'accuse", à propos de l'affaire Dreyfus . En 1902, le Var l'envoie au Sénat, qu'il a violemment combattu : "Le Sénat [...] c'est la résistance au mouvement, l'immobilité, la réaction". Dans le cabinet Sarrien (1906), il est ministre de l'Intérieur. La même année, le "Jacobin" Clemenceau accède à la présidence du Conseil et appelle à son gouvernement le socialiste indépendant Viviani pour qui il crée le ministère du Travail chargé d'appliquer une série de réformes dans le sens de la justice sociale (limitation du temps de travail, assurance vieillesse). Le nouveau président a un vaste plan de réformes pour tous les secteurs de la vie nationale, et il est appuyé par une écrasante majorité du Bloc des gauches à la Chambre. Mais la C.G.T., où les "révolutionnaires" viennent de triompher des "réformistes", suscite

contre lui une vague de grèves. Celui qui s'est proclamé le "premier des flics" ne supporte pas cette agitation et la réprime durement. Vignerons du Midi, instituteurs, fonctionnaires, armée protestent à leur tour, et les socialistes se désolidarisent des radicaux qui rendent leur chef responsable de cette cassure. Ne voulant ni se rapprocher de la droite, ni pratiquer la politique demandée par la gauche, et brouillé avec Jaurès qui est devenu le porte-parole de celle-ci, Clemenceau, muré dans son intransigeance, est renversé en juillet 1909 par ceux qu'il appelait avec mépris les "muets du sérail" (radicaux).

Il entre en 1909 dans l'opposition, aux côtés de Caillaux et de Briand . Il fonde un nouveau journal, L'Homme libre, qui devient bientôt L'Homme enchaîné, et dans lequel il combat tous les gouvernements qui se succèdent jusqu'en 1917. Mais, le 16 novembre 1917, il prend la direction du gouvernement et "fait la guerre". Sa popularité est immense et, pour une génération d'hommes, il incarne l'histoire même de notre pays. À la chute du cabinet Painlevé , Poincaré fait le "choix inévitable" de celui dont le programme se résume en une phrase : "Je fais la guerre". Churchill, qui était présent le jour de la présentation de son gouvernement à la Chambre, écrira : "Tout autour de lui était une assemblée qui eût tout fait pour éviter de l'avoir là, mais qui, l'ayant mis là, sentait qu'elle devait obéir."

L'Action française soutient celui qui est maintenant, pour elle, le vieux chouan. La S.F.I.O. le redoute depuis qu'elle l'a connu ministre de l'Intérieur et briseur de grèves. Monarque pour les uns, comité de salut public pour les autres, Clemenceau entreprend la lutte sur le front de l'intérieur comme de l'extérieur. Malvy qui, comme ministre de l'Intérieur dans les précédents cabinets, s'était solidarisé avec les manifestations défaitistes, est banni sous l'accusation de forfaiture ; Caillaux est lui aussi emprisonné pour avoir "parlé" avec les Allemands. Clemenceau visite le front, soutient le moral des troupes, se bat avec les Alliés pour imposer aux armées le commandement unique de Foch, défend encore celui-ci devant la Chambre lors de la dernière contre-offensive en été 1918. La suprématie du civil sur le militaire, c'est lui et lui tout seul et, s'il a des comptes à régler avec ses généraux, il le fait loin des oreilles parlementaires. Le "Tigre" est devenu le "Père la Victoire".

Le 11 novembre 1918, il donne lecture à la Chambre de la convention d'armistice. Il y est acclamé, et les députés proclament qu'il a "bien mérité de la patrie". Président de la Conférence de la paix, il s'oppose souvent à Wilson et à Lloyd George. Pour Clemenceau, l'Allemagne doit payer, réparer, restituer. Il faut démanteler cet ennemi héréditaire. Mais, si Clemenceau obtient la restitution de l'Alsace-Lorraine, il échoue pour la rive gauche du Rhin, ne reçoit pour la Sarre qu'une concession provisoire. Et si le principe des "réparations" est retenu, le montant n'en est pas fixé.

Clemenceau semble avoir compté sur la garantie américaine pour maintenir le nouvel équilibre européen imposé par le traité de Versailles. Sa renommée est alors universelle. En 1920, la coalition des habiles et des inquiets, autour de Briand, l'écarte de la présidence de la République. Clemenceau présente la démission de son gouvernement le 18 janvier 1920. Il quitte la scène politique et se retire dans son village de Vendée, après une présence politique qui a marqué un demi-siècle.

Cochin (Denys, Pierre, Augustin, Marie), né à Paris le 1er septembre 1851, mort à Paris le 24 mars 1922

Député de la Seine de 1893 à 1919

Ministre d'Etat de 1915 à 1916

Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (Blocus) de 1916 à 1917

En 1870, il s'engagea, fut nommé porte fanion de Bourbaki dans la campagne de l'Est. Après la guerre, il passa une licence ès lettres et une licence en droit. Il chercha longtemps son chemin. Bien qu'il accordât la prééminence à la science et à la philosophie sur la politique - "La politique, écrivait-il, me paraît la servante des autres œuvres de l'intelligence humaine, un Colbert me fait l'effet d'un respectable et utile intendant chargé de tenir convenablement la maison où travaille un Descartes"- il jugea de son devoir de se lancer dans la mêlée pour défendre les grandes cause qui lui étaient chères. Mais le mandat politique fut pour lui un moyen et non une fin et il n'accepta jamais la moindre compromission. Après des échecs en 1877 puis de 1885 il aurait pu devenir député en 1889 s'il ne s'était ouvertement déclaré adversaire de l'alliance des conservateurs avec le boulangisme qu'il jugeait menaçante pour les libertés parlementaires. Ses méditations le conduisirent un jour à considérer la monarchie parlementaire comme le meilleur système pour assurer le libéralisme pratique. Il se classa donc dans l'opposition de droite, mais il se sentait incapable de faire une opposition systématique à la république s'il la jugeait gouvernée par des hommes modérés, libéraux et intègres. Il concevait la politique non comme un duel de personnalités, mais comme un duel d'idées et il savait rendre justice à ses adversaires quand ils soutenaient des thèses ou prenaient des décisions qu'il trouvait justes.

Il intervint pour le développement des sciences et de leur enseignement, déposa entre autre, une proposition tendant à l'abolition de l'esclavage à Madagascar (1896). Il aborda à la tribune tous les grands problèmes du moment et fut l'un des orateurs les plu écoutés de la droite libérale : politique étrangère, spécialement les question d'Orient, défense de l'église, des congrégations religieuses et des libertés scolaires. Certains de ses discours eurent de grands retentissements : sur les massacres en Arménie , sur le statut de la Crête , sur les affaires marocaines. dans la querelle religieuse, s'il fut toujours d'une intransigeance absolue sur les principes et s'opposa vivement aux cabinets Waldeck Rousseau et Combes , toute surexcitation des passions lui déplaisait.

Il fut élu membre de l'Académie française en 1911 où il succéda à Albert Vandal. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Cochin (Henri, Denis, Benoist, Marie), né le 31 janvier 1854 à Paris, mort le 9 décembre 1926 à Paris

Député du Nord de 1893 à 1914

Il s'engagea à 17ans, en 1871, pour la défense de Paris, puis participa à la répression de la Commune . Licencié en droit et en lettres, il fut attaché à la direction de la presse au Ministère de l'Intérieur dans le troisième Cabinet de Brogie , dit Ministère du 16 mai , il démissionna de cet emploi lorsque le Gouvernement fut contraint de se retirer après les élections d'octobre 1877.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Codet Jean , Julien, Augustin né le 24 juillet 1852 à Saint-Junien (Haute Vienne), mort le 10 octobre 1920 à Brides-les-Bains (Savoie)

*Député de la Haute-Vienne en 1881 (invalidé) puis de 1883 à 1885 et de 1893 à 1909
Sénateur de la Haute-Vienne de 1909 à 1920*

Après ses études de droit, il entra dans l'administration préfectorale qu'il quitta pour s'engager dans la grande industrie papetière, puis dans la politique.

Affirmant qu'il n'était le candidat d'aucune coterie et faisant appel à tous les républicains sincères, il se prononça pour l'application du programme réformiste tracé par Léon Bourgeois au nom du parti démocrate progressiste.

Son activité parlementaire fut intense : rapportant plusieurs lois en discutant plusieurs autres. Il soutint fidèlement le Ministère Waldeck-Rousseau et vota la loi sur les associations dont il en demanda la modification en 1902 en déposant une proposition de loi.

En 1905, il fut l'un des auteurs des amendements qui firent mettre gratuitement et pour une durée illimitée à la disposition du culte

Au Sénat, où il siégea à la gauche démocratique, il fut tout aussi actif en intervenant sur les retraites ouvrières et paysannes, l'impôt général sur le revenu A voté pour la loi de Séparation

Colin (Maurice, Pierre) né le 11 janvier 1859 à Lyon, il y meurt le 9 septembre 1920

*Député d'Alger de 1902 à 1912
Sénateur d'Alger de 1912 à 1920*

Agrégé en droit, il est l'auteur d'importants travaux de jurisprudence. Élu contre M. Édouard Drumont (député sortant), il s'inscrit au groupe de l'union démocratique et fut membre de divers commissions (dont celle de la réforme judiciaire). Il se disait républicain sans autre épithète et déposa plusieurs propositions de loi

En tant que sénateur il s'inscrivit à l'union républicaine. Il parla en 1919 de l'accession des indigènes algériens aux droits politiques.

A voté pour la loi de Séparation

Combes (Émile, Justin, Louis), né le 6 septembre 1835 à Roquecourbe (Tarn), mort le 24 mai 1921 à Pons (Charente-Inférieure)



*Sénateur de la Charente-Inférieure de 1885 à 1921
Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes*

*du 1er novembre 1895 au 23 avril 1896.
Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes
du 7 juin 1902 au 18 janvier 1905.
Ministre d'Etat du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916.*

Fils d'un tailleur devenu tisserand, il fit ses études au petit séminaire de Castres (Tarn) et les

poursuivit à Paris à L'école des Carmes, puis entra à la Sorbonne pour réussir une licence ès lettres. Élève au grand séminaire d'Albi, il devint professeur au collège de l'Assomption de Nîmes. Il reçut le diplôme de docteur ès lettres en 1860. Il abandonna alors l'état ecclésiastique auquel il semblait jusque là voué.

Se fixant à Paris, il y fit ses études de médecine et ouvrit un cabinet médical à Pons où il exerça de 1868 à 1885. Il s'y occupa également de politique.

Dès lors, sa rupture avec l'Église catholique fut consommée et c'est avec les idées républicaines les plus avancées qu'il se présenta, sans succès, aux élections générales législatives de 21 août 1881.

A peine élu sénateur, il s'assure vite une place importante par son inlassable activité et son dévouement à la chose publique. Siégeant au groupe de la gauche démocratique, dont il devint le président, il se spécialisa d'abord dans les questions d'enseignement et s'intéressa également au projet de loi relatif à l'exercice de la médecine.

Au moment de l'affaire Dreyfus , il s'affirma un des partisans les plus déterminés à la révision du procès et entreprit dans le pays, dans la presse et au Parlement, une lutte passionnée pour la "défense républicaine et laïque". Il intervint dans le débat concernant les associations.

Après les élections générales législatives de 1902 qui marquèrent le triomphe de la politique de Waldeck-Rousseau , celui-ci abandonna le pouvoir et désigna Émile Combe pour lui succéder.

Ce fut incontestablement la grande période de sa vie. Il ne se contenta pas seulement de poursuivre la politique de son prédécesseur, il l'accentua fortement dans le sens de la lutte anticléricale. S'appuyant sur la loi du 1er juillet 1901 sur les congrégations non autorisées, il en poursuivit inexorablement l'application pour arriver à la suppression complète de l'enseignement congréganiste. Il s'appuya sur une majorité républicaine et laïque appelée "Le Bloc" composée des éléments socialistes, des groupements d'instituteurs et de la franc-maçonnerie . Il fit fermer des centaines d'établissements enseignants et fit repousser par la Chambre les demandes présentées par les congrégations non autorisées pour obtenir l'autorisation. Il fit enfin voter, le 7 juillet 1904, la loi qui interdisait l'enseignement à toutes les congrégations. La rigueur qu'il porta dans l'application de cette loi amena Waldeck-Rousseau à protester, vainement d'ailleurs : il n'admettait pas que l'on transformât une loi de contrôle en loi d'exclusion.

Il entra ensuite dans un violent conflit avec le pape au sujet de la nomination des évêques en général et de la sanction de ceux de Dijon et de Laval. Il finit par rompre les relations diplomatiques avec le Vatican. Il entreprit alors la séparation des Églises et de l'Etat, mais n'eut pas le temps de mener son projet à bien. Son Cabinet fut obligé de démissionner le 18 juillet 1905 à la suite des remous causés par l'affaire des fiches qui avait déjà amené le général André à se retirer le 15 novembre 1904.

C'est sous son ministère que se fit le rapprochement avec l'Italie et que se scella l'entente cordiale avec l'Angleterre.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Pour avoir une version plus longue de ce texte

Constans (Paul , André, Ferdinand) né le 8 septembre 1857 à Néfiach (Pyrénées-Orientales), mort le 4 décembre 1931 à Montluçon (Allier).

Député de l'Allier de 1902 à 1910, de 1914 à 1919 et de 1924 à 1931 .

Fils d'un tisserand de campagne, il quitta à l'âge de 15 ans, l'école de son village pour faire quelques mois d'étude à l'école primaire supérieure de Perpignan. Il désirait entrer à l'École des Arts-et-Métiers, puis à l'École centrale, mais dut y renoncer, faute de moyens financiers. Il se fit employé de magasin à Paris.

Ayant contribué à fonder le Syndicat des employés de commerce de la capitale, il dut aussitôt quitter sa place. Il en trouva aussitôt une autre, plus avantageuse, où il sut se faire apprécier; et sur recommandation particulière de son patron, il fut appelé à Montluçon pour y diriger une maison de tissus

Dans cette ville, il se lia d'amitié avec Jean Dormoy, adhéra au Parti ouvrier français et en devint une des militants les plus actifs.

Il devint maire de Montluçon. En 1902 il s'inscrivit au groupe des socialistes révolutionnaires et en 1906 au groupe des socialistes unifiés, et, à partir de 1924, au parti socialiste. Malgré sa popularité, il ne put jamais se faire élire au Sénat.

A voté pour la loi de Séparation

Cuverville (Amiral Jules, Marie, Armand de Cavelier de), né le 28 juillet 1834 à Allineuc (Côtes-du-Nord), mort le 14 mars 1912 à Paris

Sénateur du Finistère de 1901 à 1912

Élu après une longue et brillante carrière militaire, il participa à tous les débats traitant du domaine maritime, fluvial, du domaine militaire en général et des colonies. Il défendit les congrégations .

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Dansette (Jules, Auguste, Joseph) né le 17 septembre 1857 à Armentières (Nord), mort le 30 mars 1917 à Paris

Député du Nord de 1895 à 1917

Issu d'une famille de grands filateurs, licencié en droit, il renonce aux affaires familiales pour entamer une carrière politique. Se présentant lui-même comme « républicain libéral», il se posait en adversaires des radicaux et des socialistes qu'il qualifiait de "sectaires" et de "révolutionnaire", tout en se déclarant partisan de réformes sociales progressives.

Socialement, il se réclamait de l'école des catholiques -sociaux - après s'être inscrit pour commencer au groupe progressiste et au groupe des républicains indépendants - il était en matière économique un partisan résolu du protectionnisme.

A voté contre la loi de Séparation

David (Fernand) né le 18 octobre 1869 à Annemasse (Haute-Savoie), mort le 17 janvier 1935 à Paris.

Député de la Haute-Savoie de 1898 à 1919.

Sénateur de la Haute-Savoie de 1920 à 1935

Ministre du Commerce et de l'Industrie de Janvier 1912 à janvier 1913

Ministre de l'Agriculture de janvier à mars 1913, de juin 1914 à octobre 1915,

*de mars à novembre 1917, de mars à décembre 1930.
Ministre des Travaux publics de décembre 1913 à juin 1914.*

Issu d'une famille modeste, originaire du département, orphelin de bonne heure, Fernand David fit ses études classiques. En 1893, ayant terminé sa licence de droit, il s'inscrivit au barreau de Saint-Julien (Haute-Savoie) et plaida .

Il se présenta comme candidat républicain. à la Chambre, où il déploya une grande activité

A voté pour la loi de Séparation

Decrais (Albert, Pierre, Louis), né le 18 décembre 1838 à Bordeaux (Gironde), mort le 27 février 1915 à Mérignac (Gironde)

*Député de la Gironde de 1897 à 1903
Sénateur de la Gironde de 1903 à 1915
Ministre de Colonies du 22 juin 1899 au 3 juin 1902*

Jeune avocat, il préféra une carrière administrative avant d'entrer dans la diplomatie où sa carrière fut aussi brillante que dans l'administration préfectorale.

Au palais Bourbon, son activité fut exclusivement consacrée aux affaires étrangères : affaire greco-turc , etc, ...

En tant que ministre des colonies, il eut à gérer les grèves agricoles en Martinique, les événements du Soudan, l'implantation française à Madagascar.

Au Sénat, il refusa de suivre le ministre Combes dans son application de la loi sur les associations, loi dont il affirmait avoir participé à la rédaction et qu'il trouvait dévoyée. Il déclarait être pour la liberté de l'enseignement contrôlée par l'Etat.

Sa dernière intervention parlementaire porta sur l'institution au Sénat d'une commission permanente des Affaires étrangères et coloniales analogue à celle qu'avait instituée la Chambre des Députés

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Dejante



Dejante (Victor, Louis) né le 28 décembre 1850 à Charonne (Paris 20^e), mort le 7 décembre 1927 à Paris.

Député de la Seine de 1893 à 1919 et de 1924 à 1927.

Ouvrier chapelier depuis l'âge de 9 ans, il va rapidement militer dans les rangs socialistes et, en 1876, adhère au parti ouvrier. En 1880, il fonde la Société générale des ouvriers chapeliers de France, puis appartient au Secrétariat national du Travail, première ébauche de ce qui deviendra le Comité confédéral de la Confédération générale des Travailleurs.

Si, en 1893, son programme électoral est plus une charge contre son adversaire qu'un véritable programme, il fait siennes, lors des législatures qui vont suivre, les professions de foi du parti ouvrier socialiste révolutionnaire, du parti socialiste de

France et de la toute jeune Section française de l'Internationale ouvrière, la S.F.I.O.

Il siégea à la Chambre avec les socialistes et eut une activité considérable; il fut de ceux qui déposèrent le plus de propositions et appartint à de nombreuses Commissions, spécialement celle du Travail, de l'Amnistie, des Associations et des Congrégations et de celle relative à la séparation des Églises et de l'État.

Adversaire résolu "du sabre et du goupillon" et champion du progrès social, il ne manqua aucune occasion d'affirmer et de défendre ses convictions; son antimilitarisme le conduisit à demander la suppression de toutes les écoles à caractère militaire, et son anticléricalisme à réclamer la suppression des cérémonies religieuses à caractère public.

A quelque titre qu'il intervienne, Intérieur, Justice, Guerre, Guerre, Marine, Colonies, Travaux publics, Commerce et Industrie, etc ... Il saisira l'occasion de se faire le champion de l'amélioration du sort des petits et des humbles et tentera de faire une réalité de son programme de progrès social.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Delafosse (Jules, Victor) , né le 2 mars 1843 à Pontfarcy (Calvados) mort le 31 janvier 1916 à Paris

Député du Calvados de 1878 à 1898 et de 1902 à 1916

Bonapartiste, il fut élu sur une liste conservatrice. Il ne manqua jamais une occasion de protester contre la politique coloniale des gouvernements .

A voté contre la loi de Séparation

Delahaye (Dominique-Julien) né à Angers le 5 décembre 1848, mort à Angers le 09 janvier 1932

Sénateur du Maine-et-Loire de 1903 à 1932.

Il administre la manufacture de son père, qui fabriquait, à Angers, des toiles à voile et des cordes.

Sous-lieutenant pendant la guerre de 1870, fervant catholique et anti-républicain, il siégeait comme royaliste à la droite.



Delcassé (Théophile) (Pamiers, 1852 ; Nice, 1923), homme politique français. Ministre des Affaires étrangères (1898-1905), il fit sortir la France de son isolement: accords avec l'Italie, renforcement de l'alliance franco-russe (1900), et surtout Entente cordiale avec la G.-B. (1904). © Hachette Livre, 1997
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Deluns- Montaud (Pierre) né le 5 juin 1845 à Allemans-du-Dropt (Lot-et-Garonne), mort le 8 novembre 1907 à Paris

*Député du Lot-et-Garonne de 1879 à 1898
Ministre des Travaux publics du 3 avril 1888 au 22 février 1889*

Avocat à Marmande avant de siéger avec la gauche républicaine. Il abandonna sa carrière politique pour se faire nommer ministre plénipotentiaire et fut chargé de la Division des Archives au Ministère des Affaires étrangères, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Denis (Gustave) né à Fontaine-Daniel (Mayenne) le 20 août 1833, mort à Fontaine-Daniel le 2 février 1925

Sénateur de la Mayenne de 1879 à 1888, 1897 à 1906 et de 1920 à 1925.

Fils d'un grand propriétaire terrien. Ingénieur de l'école centrale, il prit la direction d'une filature ; qu'il reprendra pendant les périodes où il ne fut pas élu.

Elu, il prit place au centre gauche et vota pour les divers ministères opportunistes. Il fit voter l'exclusion des étrangers dans le calcul de la population au point de vue électoral

Il fut le doyen du Sénat, lui qui en fut le benjamin lors de son premier mandat.

Denoix (Ferninand), né le 29 juin 1848 à La Bachellerie (Dordogne) mort le 26 décembre 1917 à Paris.

*Député de la Dordogne de 1891 à 1896.
Sénateur de la Dordogne de 1896 à 1917.*

Républicain progressiste, mais de gouvernement. Sa circulaire électorale proclamait « qu'il reculerait devant le vote qui n'avait aucune forme démocratique, mais ne voterait jamais une loi qui violerait la liberté ». Anticlérical, il préférerait un clergé national à la séparation de l'Eglise et de l'Etat et dénoncerait volontiers le Concordat ». Il siégeait à l'Union républicaine où il avait une grande activité.

Déroulède (Paul) (Paris, 1846 ; Mont-Boron, près de Nice, 1914), écrivain et homme politique français; auteur des Chants du soldat (1872), poèmes nationalistes à caractère revancharde. Cofondateur de la Ligue des patriotes (1882), il fut condamné au bannissement (1900-1905) pour avoir tenté un coup d'État en 1899. © Hachette Livre, 1997

Deschanel (Paul, Eugène, Louis) né le 13 février 1856 à Bruxelles (Belgique), mort le 28 avril 1922 à Paris.



*Député d'Eure-et-Loir de 1885 à 1920
Président de la République de janvier à septembre 1920
Sénateur d'Eure-et-Loir de 1921 à 1922*

Député, il fit des discours en faveur de la liberté de la presse, sur la politique économique de la France. Après une importante participation à la discussion du projet de loi contre les menées anarchistes (25 juillet 1885), il eut un duel avec Clemenceau. En novembre 1894, au cours d'une intervention de Jules Guesde, il faisait le procès du collectivisme. Il entreprit ensuite dans le pays une campagne de conférences où il défendit le programme des "Républicains sans épithète". Après sa réélection, en 1898, il fut élu président de la Chambre des députés par 287 suffrages contre 277 à M. Henri Brisson. Il prononça également deux discours retentissants : le 3/11/1902 à l'occasion de la discussion de l'accord franco-anglais, et le 19/04/1903, à propos des incidents du Maroc avec l'Allemagne. La situation intérieure ne le laissait pas indifférent : le 19/01/1903, il recommandait une politique réformatrice, également éloignée de la révolution et de la réaction. Chacune de ses interventions était particulièrement remarquées; celle en faveur du devoir militaire en réponse à Jaurès sur le patriotisme et l'internationalisme eut les honneurs de l'affichage. Il fut de nouveau président de la Chambre et toujours pour la durée de la législature, en 1914. Il fut un partisan déterminé de l'union sacrée dès la déclaration de guerre.

Il fut élu président de la République par 734 voix sur 787, ce qui ne s'était jamais vu ! Il ne le restera pas longtemps puisqu'il tombera du train présidentiel en pleine nuit et démissionnera pour raison de santé ...

N'a pas pris part au vote de la loi sur le droit d'association.

A voté pour la loi de Séparation

Destieux-Junca(Paul), né le 11 janvier 1855 à Assats (Gers), mort à Sorbets (Gers) le 19 janvier 1932

Sénateur du Gers de 1896 à 1920

Il appartenait au groupe de la gauche radicale et radicale socialiste. Il s'intéressa particulièrement aux questions agricoles, au sujet desquelles il intervint de nombreuses fois. Il intervint aussi sur des questions financières et prit part à la discussion de la proposition de loi tendant à modifier la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Deville Gabriel , né le 8 mars 1854 à Tarbes (Hautes-Pyrénées), mort le 28 février 1940 à Viroflay (Seine-et-Oise)

Député de la Seine de 1896 à 1898 et de 1903 à 1906

Licencié en droit, il est le petit fils d'un Représentant du peuple (1848-1851) et neveu d'un proscrit du 2 décembre. Il sera fidèle à la tradition républicaine de sa famille.

Il sera élu en remplacement de M. Barodet et siégera en tant que socialiste parlementaire aux côtés de Briand et Millerand. Il sera secrétaire de la commission de séparation des églises et de l'État dont Buisson est président et Briand rapporteur. Il interviendra dans plusieurs débats économiques et sociaux. Il quitta la politique pour la diplomatie.

A voté pour la loi de Séparation

Doumer (Joseph, Athanase, *Paul*), né le 22 mars 1857 à Aurillac (Cantal)), mort le 7 mai 1932 à Paris



Député de l'Aisne de 1888 à 1889
Député de l'Yonne de 1891 à 1896
Député de l'Aisne de 1902 à 1910
Sénateur de la Corse de 1912 à 1931
Ministre des finances du 1er novembre 1895 au 29 avril 1896
Ministre d'État du 12 septembre au 16 novembre 1917
Ministre des finances du 16 janvier 1921 au 15 janvier 1922
et du 16 décembre 1925 au 9 mars 1926
Président de la République du 19 juin 1931 au 7 mai 1932

Fils d'un poseur de rails, il sera placé à onze ans comme graveur dans une fabrique de médailles et c'est par les cours du soir qu'il obtient son baccalauréat. Étant répétiteur, il réussit une licence de mathématiques et devient, à vingt ans, professeur de mathématiques à Mendès. Il quittera cette profession pour raison de santé et se lancera dans le journalisme avant d'embrasser la politique. A la Chambre, il siège avec la gauche radicale et se spécialise dans les finances.

Il se voit offrir le poste de gouverneur en Indochine où il montra une grande énergie pour réaliser l'unification du pays

Président de la République, il sera assassiné par un Russe blanc qui l'accusera de se montrer trop favorables aux bolcheviks

N'a pas pris part au vote sur la loi de Séparation

Doumergue (Gaston), né à Aigues-Vives (Gard) le 1er août 1863, mort à Aigues-Vives le 18 juin 1937.

	<p><i>Député du Gard de 1893 à 1910</i> <i>Sénateur du Gard de 1910 à 1924</i> <i>Ministre des Colonies du 7 juin 1902 au 24 janvier 1905</i> <i>Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Travail du 15 mars</i> <i>au 25 octobre 1906</i> <i>Ministre du Commerce et de l'Industrie du 25 octobre 1906 au</i> <i>24 juillet 1909</i> <i>Ministre de l'Instruction publique du 4 janvier au 3 novembre</i> <i>1910</i> <i>Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères</i> <i>du 9 décembre 1913 au 9 juin 1914</i> <i>Ministre des Affaires étrangères du 3 août au 26 août 1914</i> <i>Ministre de Colonies du 26 août 1914 au 20 mars 1917</i> <i>Président de la République de 1924 à 1931.</i> <i>Président du Conseil du 8 février au 8 novembre 1934</i></p>
--	---

Élève brillant, élevé dans le protestantisme et les idées républicaines, fit son droit et entra dans la magistrature. Il fut, à sa demande, nommé juge en Indochine puis en Algérie comme juge de Paix à compétence étendue.

Élu député, il s'inscrivit au groupe radical-socialiste. Il intervint brillamment contre le projet d'expédition militaire à Madagascar et vota contre le projet. Ses autres principales interventions, peu nombreuses mais substantielles, seront toujours bien charpentées et d'un style clair. Tous les votes qu'il émit traduisirent les convictions laïques et républicaines du député de Nîmes. Il fut, en s'en doute, dreyfusard. Ces convictions savaient se nuancer : tandis que le 18 décembre 1900, il s'abstenait dans le scrutin d'amnistie, le 28 novembre 1901 il votait pour une motion d'hommage au corps expéditionnaire français en Chine et pour un additif exprimant "La réprobation de la Chambre pour l'évêque et les missionnaires voleurs et pillards".

Ministre des colonies, ce patriote de tradition républicaine acquiert le sens des responsabilités "impériales" de la France.

En 1908, il fut nommé Ministre de l'Instruction publique et de Beaux-Arts dans une période de lutte pour ou contre la laïcité. Il déposa et soutint un projet de loi réprimant les entraves apportées par les parents à l'enseignement dans les écoles publiques. Il dénonça, en 1910, en termes vifs, lors de l'interpellation sur la "neutralité" de l'instruction, les procédés des adversaires de l'école laïque; il fit aussi adopter une loi sur la fréquentation scolaire.

Élu au Sénat, il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique et radicale socialiste et travailla au sein des commissions de l'armée, des finances et de l'enseignement supérieur. En séance publique, intervint peu. On l'entendit principalement plaider en faveur de l'enseignement de l'Arabe en Algérie. Réélu, il intervint plus souvent; crédit pour les opérations militaires au Maroc, politique scolaire et défense de la laïcité.

Au ministère des Affaires étrangères, il s'acquitta avec habileté, finesse et patriotisme de la conciliation de l'intérêt permanent du pays d'avec les revendications de son parti.

Au ministère de Colonies, pendant la Première Guerre mondiale, il assura la sécurité de nos possessions, organisant le recrutement des troupes indigènes et réalisant la conquête des colonies allemandes du Togo et du Cameroun.

La paix revenu, il intervint dans une longue et vive discussion acharnée provoquée par le dépôt d'une proposition de loi modifiant le régime électoral. des députés. Il

votera avec la majorité pour la représentation proportionnelle à un tour.

Réélu sénateur en 1921, il prit principalement la parole pour réduire le crédit destiné à l'Administration française en Syrie, pour défendre les viticulteurs au regard du régime fiscal des boissons, pour s'opposer à la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Il vota contre une proposition de loi sur le vote des femmes.

Élu en 1924 à la Présidence de la République, il commença un septennat fertile en événements qui devaient révéler ses qualités d'homme d'Etat. Cabinet de "Cartel des gauches" d'Édouard Herriot, Gouvernement d'"union nationale" de Poincaré ... Le souriant "Gastounet" avait "la manière" affable et souriante de faire une politique conservatrice en étant de gauche. Huguenot, et "laïc" il fut aussi un artisan de la paix religieuse.

A l'extérieur, il y eut les opérations militaires au Maroc et en Syrie, la mésentente des alliés au sujet de l'Allemagne, difficultés du désarmement, réveil du nationalisme germanique ...

Il fut rappelé au gouvernement au lendemain des manifestations sanglantes de 6 février 1934. Il inaugura une série d'allocutions familières radiodiffusées du type "causerie au coin du feu". Crédit photo : S.H.P.F. - vu sur www.museeprotestant.org
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Drake (Jacques) dit **Drake del Castillo**, né le 1er février 1855 à Paris, mort le 30 juin 1918 à Paris.

Député d'Indre-et-Loire de 1889 à 1906

Licencié en droit, il commença par exploiter les importants vignobles de son château de Candé.

Élu maire puis conseiller général, il fut élu député en tant que "républicain progressiste libéral, ennemi du socialisme subversif et des théories sectaires du radicalisme". Il s'inscrivit au groupe des républicains progressistes. Il participa à la Commission sur l'assurance et la prévoyance sociales. Il participa aussi à la discussion du projet de loi sur les sociétés coopératives de production, de crédit et de consommation et sur le contrat de participation aux bénéfices et à celles de divers projets concernant les Caisses de retraite, de secours et de prévoyance.

Réélu, il se fit entendre dans la discussion du projet et des propositions de loi concernant le contrat et le droit d'association, mais il réserva la majeure partie de ses interventions à la discussion de projets et propositions à caractère social.

N'a pas pris part au vote de la loi sur le droit d'association. (en congé)

A voté contre la loi de Séparation

Duchatel (Charles, Jacques, Marie, Tanneguy, Comte) né le 19 octobre 1838 à Paris, mort à Paris le 25 mai 1907

*Représentant de la Charente-Inférieure à l'Assemblée Nationale de 1871
Député de la Charente-Inférieure de 1885 à 1889*

Dufaure (Jules, Armand, Stanislas) (1798 - 1881) Avocat. Ministre de l'Intérieur (1848 et 1849) Ministre de la Justice (1871 -1873, 1875 - 1876 et 1877 - 1879). A ce

titre, il participa à la répression de la Commune . Président du Conseil des Ministres (1876, 1877 - 1879)

Dumont Charles Émile, Étienne né à Ajaccio (Corse le 31 août 1867, mort à Meulan (Seine-et-Oise) le 22 avril 1939

Député du Jura de 1898 à 1924

Sénateur du Jura de 1924 à 1939

Ministre des Travaux Publics de mars au 7 juin 1911

Ministre des finances du 22 mars au 9 décembre 1913 et du 21 au 25 février 1930

Ministre de la Marine militaire du 27 janvier 1931 au 20 février 1932

Agrégé de philosophie , il professait au lycée de Lons-le-Saunier quand l'arrondissement de Poligny l'envoya siéger à la Chambre des députés

Arrivé au Palais Bourbon, il s'inscrivit au groupe des radicaux. Il entra à a Commission du budget et à celle de la Commission du budget et à celle de la législation fiscale. Il prit part avec une réelle autorité aux discussions sur les questions fiscales les plus ardues. Les projets de loi sur la séparation des Églises et de l'État ainsi que sur les retraites ouvrières ont aussi motivé de sa part plusieurs interventions retentissantes à la tribune.

A voté pour ntre la loi de Séparation

Dupuy (Charles, Alexandre , dit Charles-Dupuy), né au Puy (Haute Loire) le 5 novembre 1851, mort à l'Ille-sur- Têt (Pyrénées-Orientales) le 23 juillet 1923.

Député de la Haute-Loire de 1885 à 1900.

Sénateur de la Haute-Loire de 1900 à 1923.

Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes du 6 décembre 1892 au 4 avril 1893.

Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur du 4. avril au 3 décembre 1893.

Président du Conseil Ministre de l'Intérieur et des Cultes

du 30 mai 1894 au 26 janvier 1895 et du 1er novembre 1898 au 22 juin 1899.

Agrégé de Philosophie à l'École Normale Supérieure , il enseigne avant de devenir vice-recteur. Ses relations avec les républicains opportunistes, le font élire sur la liste de ce parti en Haute-Loire. Il siège à l'Union des gauches et suit les inspirations de Jules Ferry. Il vote pour le projet de loi Lisbonne restrictif de la liberté de la presse et pour les poursuites contre le général Boulanger. Réélu, il siège avec le groupe de l'Union républicaine .

Lorsque l'anarchiste Vaillant jeta une bombe dans la salle des séances de la Chambre des députés, causant quelque émotion, c'est lui qui prononça la phrase devenue célèbre : « Messieurs, la séance continue. ». Il fit voter une loi d'exception contre les anarchistes, mais la gauche réussit à arracher des amendements à la majorité.

Il évita en 1898 un conflit avec l'Angleterre en faisant évacuer Fachoda (Dans les autres ministères, il avait eu à surmonter l'affaire Dreyfus et l'affaire de Panama)

Etienne (Eugène, Napoléon) né le 15 décembre 1844 à Oran (Algérie), mort 13 mai 1921 à Paris

Député d'Oran de 1881 à 1919
Sénateur d'Oran de 1920 à 1921
Sous-Secrétaire État aux colonies du 7 juin au 12 décembre 1887
et du 14 mars 1889 au 27 février 1892
Ministre de l'Intérieur du 24 janvier au 12 novembre 1905
Ministre de la Guerre du 12 novembre 1905 au 25 octobre 1906 et
du 21 janvier au 9 décembre 1913

Il était employé aux Messageries maritime lorsqu'il soutint la candidature de Gambetta à Marseille en 1869. Ce service lui valu, en 1878, une place d'inspecteur des chemins de fer de État

Élu, il prit place dans la majorité opportuniste dont il devint l'un des membres les plus actifs pour soutenir de ses votes la politique de MM. Gambetta et Ferry.

Républicain de gauche, il dira : "Il faut peupler l'Algérie de Français" sous peine de voir un jour "la population française ... annihilé par la population étrangère et submergée par la population indigène"

Il fut actif dans de nombreuses commissions

A voté pour la loi de Séparation

Faberot. (Amédée Pascal), né le 17 mai 1834 Mallén (Espagne), mort le 23 août 1908 Paris

député de la Seine de 1893 à 1898.

Sous la Commune, en 1871, il participa dans les rangs des fédérés à la prise de la caserne Lobau et de l'Hôtel de Ville.

Socialiste allémaniste, il est présent à tous les congrès et, avec Allemane et Jean-baptiste Clément, fonde en 1891, au congrès de Paris, le parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

Inscrit au groupe socialiste de l'Assemblée, ses interventions seront assez nombreuses, très fougueuses et toujours en faveur des ouvriers

Fallières (Clément, *Armand*), né le 6 novembre 1841 à Mézin (Lot-et-Garonne), mort le 22 juin 1931 à Mézin

	<p><i>Député du Lot-et-Garonne de 1876 à 1890</i> <i>Sénateur du Lot-et-Garonne de 1890 à 1906</i> <i>Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Cultes du 17 mai</i> <i>1880 au 14 novembre 1881</i> <i>Ministre de l'Intérieur et des Cultes du 13 septembre 1882</i> <i>au 29 janvier 1883</i> <i>Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères par</i> <i>intérim du 29 janvier au 21 février 1883</i> <i>Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 20</i> <i>novembre 1883 au 6 avril 1885</i> <i>Ministre de la Justice par intérim du 30 novembre au 12</i> <i>décembre 1887</i> <i>Ministre de la Justice du 12 décembre 1887 au 3 avril 1888</i> <i>Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 22</i> <i>février 1889 au 17 mars 1890</i></p>
--	---

	<i>Ministre de la Justice et des Cultes du 17 mars 1890 au 27 février 1892</i> <i>Président de la République de 1906 à 1913</i>
--	--

Au Sénat, il s'inscrivit d'abord à trois groupes : gauche républicaine, union libérale, gauche démocratique. Quand cette pluralité ne fut plus admise, il choisit le groupe de la gauche démocratique, le plus "avancé des trois". Il n'avait pas l'âme belliqueuse, et, en tant que ministre des Cultes, il s'efforça toujours de calmer les esprits. De 1892 à 1899, le simple sénateur fit preuve d'une si grande discrétion dans son assemblée qu'il ne prit pas une seule fois la parole en séance publique. Le 1er mars 1899 il vota contre la "loi de dessaisissement" dans l'affaire Dreyfus. Le surlendemain, il était élu président du Sénat; poste où il sera constamment réélu.

Il avait succédé à ce poste à Émile Loubet; il lui succédera également en tant que président de la République. Clemenceau et la plus grande partie des radicaux avaient préféré cet homme modéré au radical Doumer auquel ils reprochaient d'avoir abandonné Combes et le Bloc en 1904, et aussi d'avoir renoncé au projet d'impôts sur le revenu qu'il avait proposé en 1895.

Son septennat n'a pas été une époque paisible : luttes religieuses, grèves à l'intérieur, rivalité franco-allemande au Maroc, troubles dans les Balkans à l'extérieur. La "belle époque" venait de se terminer. On a pu dire que c'est juste avant son élection, avec le "coup de Tanger" en 1905, que l'avant guerre à commencé.

Faure (Maurice, Louis, dit **Maurice-Faure**), né le 7 juin 1850 à Saillans (Drôme), mort le 8 décembre 1919 à Saillans.

Député de la Drôme de 1885 à 1902
Sénateur de la Drôme de 1902 à 1919
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts
du 30 novembre 1910 au 27 février 1911.

Ses initiatives ont pour objet : le contrôle de l'Etat sur les compagnies de chemin de fer, la défense des invalides du travail, la réglementation du travail dans les filatures de soie. Il se prononce en faveur de l'élection du Sénat au suffrage universel, contre l'immixtion des parlementaires dans les sociétés financières.

Il se fera une spécialité de l'Instruction publique et des Beaux-arts dont il rapporte le budget plusieurs années tant à la chambre qu'au Sénat; ce qui lui vaudra d'obtenir ce département ministériel dans le deuxième cabinet Briand.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Favre (Jules) (Lyon, 1809 ; Versailles, 1880),

Avocat et homme politique français. Chef de l'opposition républicaine sous le Second Empire, à la chute duquel il contribua, il devint ministre des Affaires étrangères du gouvernement de la Défense nationale; à ce titre, il signa avec Bismarck le traité de Francfort (10 mai 1871). © Hachette Livre, 1997

Ferrand (Marie, *Stanislas* , Charles), né le 10 mai 1844 à Jussey (Haute-Saône), mort le 29 décembre 1913 à Bois-Colombes (Seine)

Député de la Seine de 1898 à 1902

Architecte-ingénieur, il fut un bâtisseur important : immeubles, écoles, Présenté à la députation par le comité radical-socialiste anticollectiviste, il offrit un programme préconisant la révision constitutionnelle avec référendum en matière économique, l'élection du Sénat au suffrage universel, la séparation des Églises et de l'Etat, un système d'impôts progressif sur le revenu, la retraite pour les vieillards et invalides du travail, le métro pour desservir la banlieue, etc ...

Son œuvre de législateur et de rapporteur est assez modeste, mais il est toujours intervenu à la tribune en tant qu'ancien architecte.

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Ferrette (Marie, Paul, *Henry*), né le 13 juillet 1869 à Chardogne (Meuse), mort le 23 juin 1933 à Bar-le-Duc (Meuse)

Député de la Meuse de 1898 à 1910, de 1919 à 1924 et de 1932 à 1933

Avocat et journaliste, il fut élu sur un programme nationaliste tendance Déroulède où il se montrait anti-dreyfusard, farouchement protectionniste, pour un impôt progressif sur le revenu et en faveur des lois sociales. Réactionnaire en 1919, sa position comporta quelque assouplissement en 1932.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation

Ferry (Charles, Émile, Joseph, Léon,), né à Saint-Dié (Vosges) le 23 mai 1834, mort à Paris le 21 juillet 1909

Député des Vosges de 1881 à 1885
Sénateur des Vosges de 1888 à 1891
Député des Vosges de 1893 à 1902

Frère de Jules Ferry . Élu député en 1893, il s'inscrit au groupe des progressistes. Le 2 avril 1895, il prononce un discours très caractéristiques de ses convictions.

L'abbé Lemire ayant déposé une proposition de loi pour faciliter les formalités du mariage, Charles Ferry demande, par un contre projet, la suppression complète des "sommations respectueuses" et l'appuie de considération patriotique sur la dépopulation. Ces convictions sont assez fortes pour le faire apparaître sur ce comme un "révolutionnaire" dit-il, ce qui ne manque pas de surprendre ses collègues. Il rappelle aussi, à cette occasion, qu'il a le "culte de la Révolution française". Son projet n'est pas adopté.

Il interviendra en séance publique à la plupart des discussions concernant les questions relatives au travail : paiement du salaire des ouvriers, travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans l'industrie, conseil des prud'hommes, durée des heures de travail dans les mines, repos hebdomadaire, etc...

A voté contre la loi sur le droit d'association.

Ferry (Jules) (Saint-Dié, 1832 ; Paris, 1893),



Député républicain sous Napoléon III, il fit partie du gouvernement de la Défense nationale (1871). Plusieurs fois ministre de l'Instruction publique (de 1879 à 1883) et président du Conseil (notamment de février 1883 à mars 1885), il fit voter les lois (1881 et 1882) instituant la gratuité, la laïcité et l'obligation de l'enseignement primaire, ainsi que des lois sur la liberté de réunion et la liberté de la presse.

Engageant la France dans des entreprises coloniales, il établit le protectorat sur la Tunisie, fit occuper Madagascar et fit voter des crédits pour la conquête du Tonkin. Cette dernière entreprise suscita, après l'incident de Lang Son, une vive opposition à la Chambre, qui entraîna la chute du ministère Ferry. © Hachette Livre, 1997

Flandin (Étienne) né le 1er avril 1853 à Paris, mort le 20 septembre 1920 à Paris.

Député de l'Yonne de 1893 à 1898 et de 1902 à 1909.

Sénateur de l'Inde de 1909 à 1920.

Docteur en droit, il est chargé cours à la faculté d'Alger de 1880 à 1882 ; Après d'autres postes, il quitte de la magistrature en 1889 pour la politique. Il siégea à la Chambre dans les rangs du groupe de l'union républicaine, qu'il présida d'ailleurs au cours de la huitième législature. Il déposa une douzaine de propositions loi concernant aussi bien l'organisation de la magistrature que la fiscalité ou le rétablissement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle. Il s'intéressa à la suppression de l'enseignement congréganiste. En 1904, en tant que président de la commission nommée à cet effet, il s'efforça d'apaiser les esprits en demandant l'ajournement d'une interpellation sur « la tentative de corruption dont a été victime le président du conseil » Émile Combes ; - tentative dont la commission, d'ailleurs, ne put établir le bien fondé. En 1905, il prit part à la discussion sur la séparation des Églises et de l'État.

A voté pour la loi de Séparation

Floquet (Charles, Thomas), né le 2 octobre 1828 à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées), mort le 18 janvier 1896 à Paris



Député de la Seine de 1876 à 1882
Député des Pyrénées-Orientales de 1882 à 1889
Député de la Seine de 1889 à 1893
Sénateur de la Seine de 1894 à 1896
Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur du 3 avril 1888 au
22 février 1889
Président de la Chambre du 8 avril 1885 au 3 avril 1888
et du 16 novembre 1889 au 10 janvier 1893

En 1848, il participa , en habit de collégien, à la guerre des rues. Il se mêla encore, le 2 décembre 1851, aux tentatives de résistances contre le coup d'Etat. Docteur en droit, il ne tarda pas à se faire une certaine réputation d'orateur dans le monde libéral et démocratique.

Pendant la Commune, il fut arrêté deux fois par les fédérés. Après, il le fut par les agents de Thiers et fit de la prison.

Il présida l'Union républicaine à la Chambre ; il fut aussi membre de la gauche radicale.

Il fut un farouche adversaire du général Boulangier (qu'il blessa en duel en 1888).

Flourens (Léopold *Émile*) nait Paris le 28 avril 1841 il y meurt le 6 janvier 1920

Ministre des Affaires étrangères du 11 décembre 1886 au 3 avril 1888
Député des Hautes-Alpes de 1888 a 1898
Député de la Seine de 1902 a 1906

Conseiller d'État, il siège dans le groupe des progressistes. Bien que ce fut un expert en politique étrangère, ses initiatives et ses interventions furent peu nombreuses au Parlement.

A voté contre la loi de Séparation

Fouquet (Louis, *Camille*), né le 13 janvier 1841 à Rugles (Eure), mort à Paris le 3 décembre 1912 à Paris

Député de l'Eure de 1885 à 1912

Inscrit à la Chambre au groupe des indépendants, il se spécialisa dans les questions financières, agricoles et militaires. Il a toujours proposé le même programme à ses électeurs : il ne se départit jamais de son anticolonialisme, considérant les expéditions de XIX^e siècle comme des "aventures coupables", se montra toujours un fervent partisan du protectionnisme en matière agricole et industrielle. Il n'accepta pas la loi du service militaire à deux ans (1905)

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Fournier (François) né le 1er août 1866 à Manduel (Gard)

Député du Gard de 1901 à 1919

Issu d'une famille modeste, il s'engage à 17 ans comme apprenti maréchal-ferrant à Nîmes. Après avoir travaillé à Lyon puis à Paris, il se fixa après son service militaire en Arles où il fut ouvrier mécanicien dans des établissements de constructions maritimes. Se livrant à la propagande socialiste, il fut licencié : il fit condamner son employeur pour renvoi abusif. Il entra alors aux ateliers des chemins de fer de la Camargue.

Farouchement anticlérical, il proposa en 1903 d'opérer des retenues sur le traitement des cardinaux, archevêques, évêques et curés pour venir en aide aux pêcheurs bretons victimes du chômage et intervint pour la suppression de l'enseignement congréganiste. Lors des discussions budgétaires auxquelles il participait activement, il se préoccupa essentiellement du sort de ses anciens camarades maréchaux ferrants.

Conscient des menaces qui pesaient alors sur la sécurité du monde, il demanda en 1913 l'institution d'un parlement international destiné à sanctionner les conflits entre nations.

A voté pour la loi de Séparation

Fournière (Eugène, Joseph), né le 31 mai 1857 à Paris, mort le 6 janvier 1914

Député de l'Aisne de 1898 à 1902

Maître de conférences à l'École Polytechnique, il se lança dans la vie politique en collaborant aux journaux socialistes. Il prit place parmi les théoriciens les plus écoutés du jeune parti.

A la chambre il déploya une grande activité en faveur d'une politique pacifiste mondiale, contre les écoles congréganistes, les ouvriers-orphelinats religieux appelés "Bons pasteurs".

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Freppel (Charles-Emile), né le 1er juin à Obernai (Bas-Rhin), mort le 23 décembre 1891 à Angers (Maine-et-Loire)

Député du Finistère de 1880 à 1891

Il fit ses études au petit et au grand séminaire de Strasbourg où il devint professeur de lettres. Il gravit les échelons d'enseignants pour devenir professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne (faculté de théologie)

Après la défaite de 1870, il opte pour la France.

Evêque, il avait un tempérament polémiste. En décembre 1873, il attaqua dans un mandement " le roi du Piémont", anathémisa la Ligue de l'Enseignement, et recevant le maréchal Mac Mahon à Angers, l'invita à prêter son appui aux tentatives de restauration monarchiques d'alors.

A la chambre, il siégea à droite, combatit la gratuité de l'instruction primaire, le rétablissement du divorce, la séparation des Eglises et de l'Etat, mais se sépara d'elle lors du vote des crédits militaires pour l'expédition du Tonkin et de Madagascar

Freycinet (Louis, Charles de Saulces de), né le 14 novembre 1828 à Foix (Ariège), mort le 14 mai 1923 à Paris

Sénateur de la Seine de 1876 à 1920
Ministre des travaux publics du 13 décembre 1877 au 28 décembre 1879
Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères
du 28 décembre 1879 au 23 septembre 1880
Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères du 30 janvier au 7 août
1882
Ministre des Affaires étrangères du 6 avril 1885 au 7 janvier 1886
Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères du 7 janvier au 11
décembre 1886
Ministre de la Guerre du 3 avril 1888 au 17 mars 1890
Président du Conseil et Ministre de la Guerre du 17 décembre 1890 au 27 février
1892
Ministre de la Guerre du 1er novembre 1898 au 6 mai 1899
Ministre d'Etat du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916.

Ingénieur issu de l'École Polytechnique, il se révéla un remarquable technicien des moyens de communication et de ce que l'on appelle aujourd'hui l'aménagement du territoire (un type de péniche fluviale porte son nom). Mais c'est son œuvre au Ministère de la Guerre qu'il révéla ses grandes qualités d'organisateur. L'œuvre qu'il y accomplit fut capitale; Moltke lui en a rendu témoignage, déclarant qu'il avait largement contribué à la résurrection de l'armée française. Il y parvint par sa modernisation (elle était vouée alors à la vie de caserne) et sa démocratisation; il a supprimé les dispenses qui provoquaient tant d'inégalités dans l'exécution du service.

Sur le plan social, il dut faire face aux premières manifestations du 1er mai. Celles de 1891 à Fourmies, dégénèrent en fusillade qui fit plusieurs victimes. Un début de législation sociale marque cette période: loi du 8 juillet 1890 sur les délégués mineurs, loi du 2 juillet 1890 sur la suppression des livrets ouvriers; préparation de la loi du 31 octobre 1892 sur le travail des femmes et des enfants.

S'il ne fut pas un grand ministre des Affaires étrangères, c'est sous sa direction et en plein accord avec lui que Ribot réussit le coup de maître de l'alliance franco-russe. désormais, la France cessait d'être isolée.

Il fut indirectement compromis dans l'affaire de Panama sans que son nom soit jamais officiellement prononcé. Il fut discrètement éliminé au cours d'un remaniement ministériel.

N'a pas pris part au vote de la loi sur le droit d'association. (en congé)

Gailhard-Bancel (Marie, Roch, Henri, *Hyacinthe* de), né le 1er novembre 1861 à Allex (Drôme), mort le 22 mars 1936 à Allex

Député de l'Ardèche de 1889 à 1910 et de 1912 à 1924

Avocat, il consacra l'essentiel de son activité, à partir de 1884, à la création de syndicats agricoles. Disciple de La Tour du Pin, l'un des maîtres à penser du christianisme social, professant des sentiments très religieux, il collabora activement à l'œuvre des cercles catholiques ouvriers.

Élu à la chambre "prêt à soutenir une république vraiment libérale et nationale" - il siégea à droite au groupe de l'action libérale. Il y déploya une intense activité au service de la cause paysanne, mais aussi des familles nombreuses et de la condition

ouvrière.

Réélu en 1902, sa profession de foi porte la marque des luttes électorales très vives auxquelles donnait lieu l'affaire Dreyfus et la question religieuse. Il combat avec passion la politique d'Émile Combes, la suppression de l'enseignement congréganiste, la séparation des Églises et de l'Etat. Le recrutement de l'armée, l'assistance aux vieillards, aux infirmes et incurables, les caisses d'assurance et les coopératives agricoles sont l'objet de sa part d'interventions répétées. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Gallot (Albert), né le 3 janvier 1845 à Sens (Yonne), mort le 24 février 1915 à Auxerre (Yonne)

Député de l'Yonne de 1898 à 1902 et de 1909 à 1914

Imprimeur et directeur d'un journal régional, il se tourna dès sa jeunesse vers l'action politique :

il devint vite un des chefs du parti républicain radical dans son département et conseiller général actif, il se signalait par une lutte constante contre les abus du fonctionnarisme. Attaché à la famille, il fut préoccupé par la condition faite aux militaires; il fut le premier à intervenir en faveur de la gratuité des billet de chemin de fer pour les soldats.

Élu député, il appartient à la commission des armée et à la commission de l'enseignement et des beaux-arts. Mais il s'occupa aussi des sinistrés agricoles, des militaires (soldats et réservistes) dont il s'efforça d'améliorer leur "ordinaire", de réduire leurs servitudes professionnelles et de garantir des pensions de retraite décentes.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Galot (Jules), né le 15 février 1839 au havre (Seine-Inférieure), mort le 10 septembre 1908 à Sainte-Marie (Loire-Inférieure)

Député de la Loire-Inférieure de 1898 à 1906

Vérificateur de première classe dans le service des douanes, il démissionna en 1869 pour entrer dans les affaires maritimes et coloniales.

Conservateur libéral et indépendant, partisan de la liberté religieuse, il s'inscrivit au groupe de l'action libérale. Il s'est prononcé pour la suppression des sinécures et emplois inutiles, pour la réduction du service militaire, la diminution des frais de justice, le maintien du privilège de bouilleur de cru, la protection de l'agriculture et l'industrie nationales.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Galpin (Gaston, Georges), né le 9 janvier 1841 à Alençon (Orne), mort le 21 mai 1923 à Alençon.

Député de la Sarthe de 1885 à 1923.

Avant les élections de 1889, il était inscrit au groupe de l'appel du peuple. Depuis, "voulant conserver son indépendance complète, il ne s'est fait inscrire à aucun groupe". Dans sa profession de foi, il s'était déclaré partisan de la révision de la Constitution.

Il fut membre de l'importante commission des douanes, où il s'efforça d'obtenir le relèvement des droits nécessaires à la protection de l'élevage des chevaux et des porcs dont la mévente causait un grave préjudice à l'agriculture.

Il combattit les ministères Ribot et Bourgeois et soutint de ses votes le ministère Méline .

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.



Gambetta (Léon) (Cahors, 1838 ; Ville-d'Avray, 1882), avocat et homme politique français; un des fondateurs de la IIIe République. Député en 1869, il contribua à la chute de l'Empire (sept. 1870) et fut ministre de l'Intérieur et de la Guerre dans le gouvernement. de la Défense nationale, organisant la lutte en province. Partisan de la guerre à outrance, il démissionna (fév. 1871) après l'armistice et l'abandon de l'Alsace (dont il était devenu député). Élu à l'Assemblée nationale, chef du parti républicain, il pratiqua une polit. dite "opportuniste". Celle-ci permit l'adoption des lois constitutionnelles de 1875 qui instaurèrent la république. Gambetta fut président du Conseil de nov. 1881 à janv. 1882. © Hachette Livre, 1997

Gatineau, (Louis - André - Ferdinand) né à Beau François Eure-et-Loir le 13 juillet 1828, mort à Paris le 12 mars 1885

Avocat à paris, républicain, il recherchait volontiers les causes politiques. Il défendit presque quotidiennement les accusé de la Commune devant le Conseil de guerre.

Elu en 1876, il fit partie de l'union républicaine et au nouveau groupe de la gauche radicale après les élections de 1881

Gauthier de Clagny (Albert, Georges **Gauthier** dit) né le 14 septembre 1853 à Versailles (Seine-et-Oise), mort le 16 décembre 1927 à Paris.

Député de la Seine-et-Oise de 1889 à 1910

Entré dans l'industrie après son service militaire, il passa plusieurs années au milieu des ouvriers dans le Nord, dans les Pyrénées et en Italie. Attiré par le droit il en réussit le doctorat et devint en 1883 avocat au Conseil d'Etat et à la cour de Cassation.

Boulangiste , membre du comité directeur des comités républicains plébiscitaires en 1883, il fut élu conseiller général en 1886. Il se présenta aux élections générales législatives de 1889 avec le patronage du "parti national" et comme candidat de la

fédération révisionniste. Il n'appartint à aucun groupe du Palais Bourbon. Sa compétence en de nombreux domaines lui valut sa nomination au sein de multiples commission, dont la fameuse commission des "trente-trois" où il se signala par sa demande d'interpellation sur les poursuites exercées contre la compagnie de Panama . Il prononça de nombreux discours, notamment contre l'impôt sur la rente, et présenta un texte relatif à la défense des ouvriers contre la concurrence étrangère.

Il s'attacha particulièrement à mettre en évidence les défauts et les lacunes du régime parlementaire.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Gayraud (Hippolyte), né le 13 août 1856 à Lavit (Tarn-et-Garonne), mort le 16 décembre 1911 à Bourg-la-Reine (Seine)



Député du Finistère de 1897 à 1911

Après être devenu docteur en théologie, il entra chez les Dominicains en 1877. Il en sortit en 1893 après avoir été professeur de théologie et de philosophie scolastique à l'Université catholique de Toulouse. Parallèlement, il se consacra à une activité de missionnaire apostolique.

Il fut élu député en tant que républicain catholique et démocrate chrétien. Il prit la parole sur le budget, la politique générale du gouvernement, l'instruction publique et déposa une proposition interdisant l'enseignement par les francs-maçons. Il fut aussi inscrit à la commission des enfants indigents.

Réélu en 1902, il s'inscrivit au groupe de l'action libérale et appartint à la commission de l'enseignement et des beaux-arts. Son activité parlementaire fut très vive. Il prit la parole en de nombreuses occasions, notamment sur la politique religieuse. C'est ainsi qu'il prit part aux discussions du projet de loi relatif à la demande d'autorisation formées par les congrégations enseignantes, interpella le ministre de la Guerre sur les mesures prises par les cercles catholiques militaires, le ministre de l'instruction publique à propos de l'interdiction faite à des ecclésiastiques de se présenter aux concours d'agrégation et prit part à la discussion des projets et propositions de loi sur la séparation des églises et de l'Etat.

Son mandat sera renouvelé en 1906. Malade, son activité sera moins plus réduite, mais il intervint dans ses thèmes de prédilection qui furent la politique religieuse et celle de l'enseignement.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Gérente (Paul) né à Paris le 29 juillet 1851 , mort le 5 juillet 1913 à Paris

Sénateur d'Alger de 1894 à 1912

Passionné de politique, Paul Gérente faisait partie de la jeunesse universitaire républicaine qui s'agitait à la fin de l'Empire. Il faisait alors son droit. En août.1870, il

s'engagea pour la durée de la guerre. En 1871 il fonde le « Comité de la Jeunesse des écoles » dont il est secrétaire général, et concourt activement à l'élection de Barodet.. Il entreprend alors des études de médecine. Il est reçu premier comme interne dans les asiles d'aliénés. En 1882, il se fixe à Alger pour diriger un asile à créer

Elu, il signale l'urgence de combattre les tendances arabophiles avant qu'elles aient eu le temps de prendre corps en France et dans le Parlement

Gérault-Richard (Alfred, Léon, **Gérault** dit), né le 11 octobre 1860 Bonnétable (Sarthe), mort le 7 décembre 1911 à Fréjus (Var).

*Député de la Seine de 1894 à 1898
et de la Guadeloupe de 1902 à 1911.*

Né à Bonnétable, dans une famille de cultivateurs, il apprit le métier de tapissier et vint à Paris pour exercer cet état. Mais bientôt, de la tapisserie il passa aux chansons, dont le socialisme constituait l'inspiration. Sa Bataille fut beau-coup chanté dans les manifestations publiques . Il présente ses couplets dans les cafés-concerts; il ouvre même une boutique qui devient un lieu de réunion politique

Gervais (Auguste, Louis, Joseph), né le 6 décembre 1857 à Paris, mort à Paris le 30 août 1917

*Député de la Seine de 1898 à 1909
Sénateur de la Seine de 1909 à 1917*

Il avait commencé une carrière de militaire quand il s'aperçut que son talent était le journalisme. Ce spécialiste des questions militaires était apprécié par plusieurs journaux auxquels il collaborait. Ce fut au début un député discret, mais son autorité n'allait pas tarder à s'affirmer ; spécialiste de l'armée et des colonies.

Au sénat, il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique et la commission de l'armée en fit en quelque sorte son prisonnier en le chargeant de présenter de très nombreux textes. Il intervint également au nom de la commission des finances sur les retraites ouvrières et paysannes.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Goblet (René Marie), né le 26 novembre 1828 à Aire (Pas-de-calais), mort le 13 décembre 1905 à Paris

*Représentant de la Somme à l'Assemblée Nationale en 1871
Député de la Somme de 1877 à 1889
Sénateur de la Seine de 1891 à 1893
Député de la Seine de 1893 à 1898
Ministre de l'Intérieur du 30 janvier au 6 août 1882
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et des Cultes
du 6 août 1885 au 3 décembre 1886
Président du Conseil du 11 décembre 1886 au 19 mai 1887
Ministre des Affaires étrangères du 3 août 1888 au 14 février 1889*

Il était un de chefs politique et un orateur de la gauche radicale. Il prit, le 9 décembre 1891, une vive part à une discussion de l'interpellation de M. Dide sur les rapports de l'Église et de l'Etat; il soutint la thèse de la suppression du concordat et proposa un ordre du jour demandant que des lois sur la liberté d'association préparassent au plus tôt cette solution radicale.

Il ne resta étranger à aucun grand débat : travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels , atteintes portées à l'exercice des droits reconnus aux syndicats professionnels, conciliation et arbitrage facultatifs en matière de différents collectifs entre patrons et ouvriers, tarif général des douanes, modification de la loi de 1881 relative à la presse.

Peu satisfait du rôle effacé qu'il tenait au Sénat, il se représenta aux élections législatives de 1893. Il prit part aux débats sur la révision de la Constitution, l'instruction publique, les questions municipales, les questions ouvrières, la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association.

Goujon (Joseph, Jules, *Julien*) , né le 22 mai à Épinal (Vosges), mort le 18 mars 1912 à Paris.

Député de la Seine-Inférieure de 1891 à 1906
Sénateur de la Seine-Inférieure de 1909 à 1912

Avocat à la cour d'appel de Rouen, il fut élu député républicain la première fois lors d'une élection partielle.

Il se préoccupa surtout, comme homme politique, des questions judiciaires et de législation industrielle et ouvrière. Il prit la parole dans la discussion du tarif général des douanes, du budget de la presse, des lois ouvrières (sécurité des travailleurs, réduction des heures de travail, travail des enfants et des femmes dans les manufactures).

Brillant avocat, il a plaidé dans la plupart des grands procès politiques et criminels de la région normande.

Il se délassait des affaires et des préoccupations politiques en écrivant pour le théâtre.

A voté contre la loi sur le droit d'association. N'a pas pris part au vote sur la loi de séparation (absent par congé)

Goulaine (Comte Geoffroy, Marie Donatien de), né le 16 août 1844 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 28 avril 1903 à Paris.

Sénateur du Morbihan de 1901 à 1913

Militaire de carrière, fait prisonnier avec l'armée du Rhin, il démissionne peu après son retour de captivité (1872) et se fixe dans le Morbihan où il se consacre à la défense de ses convictions politiques et religieuses et à la pratique de l'économie rurale.

Royaliste déclaré et de conviction catholique très prononcées, il fit partie de la droite de la Haute Assemblée. Il s'y déclare partisan de la protection des intérêts agricole. Il intervient à la tribune sur ces questions ainsi que sur celles relevant du domaine militaire. Il prend part au grand débat sur la séparation des Églises et de l'Etat.

Ses convictions le conduisaient à une entière contradiction avec la politique républicaine, mais comme il s'y plaçait sans équivoque et avec cette allure de franchise et de conviction qui était sa caractéristique, il avait gagné et conservé jusqu'à sa mort l'estime et la sympathie de l'assemblée tout entière.
A voté contre la loi sur le droit d'association

Gourd (Alphonse, Ramsay), né le 2 septembre 1850 à New-York (USA) mort le 23 septembre 1925 à Lyon (Rhône)

Député du Rhône de 1898 à 1924)

Inscrit au barreau de Lyon, il entra au Conseil général du Rhône avant de se faire élire à la Chambre des députés où il siégea dans les rangs de l'union républicaine et des progressistes.

En vingt-six années, il prit part aux travaux des commissions d'assurance et de prévoyance sociales, de législation criminelle, de la marine, de l'armée, du commerce et de l'industrie, des comptes définitifs, des affaires étrangères.

Les chemins de fer, la réforme judiciaire, la législation électorale et principalement la représentation proportionnelle furent constamment l'objet de son intérêt. Il ne vota pas la loi de séparation des Églises et de l'Etat, non plus celles qui en découlèrent, s'opposa à l'institution de l'impôt sur le revenu, mais vota les lois sociales et, alarmé par les événements des Balkans, la loi du service de 3 ans en 1913.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Gourju (Antoine – Pierre dit Antonin) né le 11 septembre 1847 à Lyon (Rhône), mort le 10 mars 1926 à Lyon

Sénateur du Rhône de 1900 à 1909 de 1920 à 1926

Docteur en droit, licencié ès lettres, ancien combattant de 1870, avocat
Membre de la fédération républicaine de France, il est inscrit au groupe progressiste de la gauche républicaine du Sénat dont il est le secrétaire.

Il est l'auteur de proposition de loi relatives notamment au contrat d'association, à la libre disposition pour la femme des fruits
de son travail, de l'accession des indigènes d'Algérie aux droits politiques

Grandmaison (Georges, Charles, Alfred, Marie, baron Millin de) né le 14 mai 1865 à Paris

*Député de Maine-et-Loire de 1893 à 1933
Sénateur de Maine-et-Loire de 1933 à 1943*

Ancien élève de Saint-Cyr. Son activité parlementaire fut grande. Il s'intéressa aux questions d'ordre juridique, de politique extérieure et aux questions agricoles.

Sénateur, il fit partie de la commission du commerce. Il était inscrit au groupe de l'union républicaine.

Chez un homme d'esprit tel que lui, la fantaisie ne perdit jamais ses droits. Ainsi prit-il l'initiative de créer "la confrérie des Sacavins" en lui donnant une forme pittoresque et un grand rayonnement de propagande spirituelle en faveur du vignoble angevin et saumurois.

Il se prononça, le 10 juillet 1940 en faveur du projet de loi constitutionnelle.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Gras (Charles), né le 4 octobre 1850 à Montpellier (Hérault), mort le 20 mars 1927 à Montpellier.

Député de la Seine de 1898 à 1902

Il participa comme engagé volontaire à la guerre de 1870. Artiste lithographe à Paris, il aborda réellement la carrière politique en 1896 au Bureau de bienfaisance puis comme adjoint du maire du Vè arrondissement. Inscrit au groupe socialiste de la ville de Paris, il se consacre essentiellement aux questions d'assistance et de travaux publics.

Élu député il est inscrit au groupe socialiste et appartient aux Commissions du suffrage universel et de l'impôt sur le revenu. Dans l'ordre des préoccupations politiques, Charles Gras intervint, à plusieurs reprises, sur le droit d'association. En 1898 il déposa une proposition de loi et demanda la constitution d'une commission spéciale chargée d'examiner les travaux analogues; les travaux de cette commission devaient, selon lui, " préparer une réforme non moins importante, celle de la dénonciation du Concordat , de la séparation du budget des cultes et de la séparations des Églises et de l'Etat". En 1901, il prit à nouveau la parole dans la discussion du projet de loi et des propositions de loi concernant le contrat et le droit d'association. Un autre problème touchant aux libertés publiques retint son attention, celui de l'abrogation du conseil de révision militaire, haute juridiction pour les conseils de guerre. Il déposa une proposition de loi tendant à admettre en temps de paix les justiciables des tribunaux militaires à se pourvoir devant la Cour de cassation.

Il intervint aussi en faveur des petits salariés et en faveur des usagers des services publics.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Graux (Georges, Édouard), né le 15 février 1843 à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), mort le 3 octobre 1900 à Saint-Pol-sur-Ternoise.

Député du Pas-de-Calais de 1881 à 1885 et de 1889 à 1900

Il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique puis de la radicale . Il fut l'un des commissaires les plus assidus de la commission des douanes. Il joua un rôle prépondérant dans l'adoption du "Tarif Méline ". Il déposa également de nombreuses propositions de lois sur les sociétés, la procédure de divorce, la chasse et les problèmes agricoles. Président de la commission du Code rural, il en fit aboutir plusieurs chapitres

Grévy (François, Jules , Paul), né le 15 août 1807 à Mont-sous-Vaudrey (Jura), mort le 9 septembre 1891 à Mont-sous-Vaudray

<i>Représentant du Jura à l'Assemblée Nationale en 1848</i> <i>Représentant du Jura à l'Assemblée législative de 1849 à 1851</i> <i>Député du Jura au Corps législatif de 1868 à 1870</i> <i>Représentant du Jura à L'assemblée Nationale de 1871 à 1876</i> <i>Député du Jura de 1876 à 1879</i> <i>Président de la République de 1879 à 1887</i>

Le sang-froid de Grévy, avocat, théoricien du droit, n'avait d'égal que sa maîtrise du langage: "Ses mots sont frappés en médaille" disait-on. La finesse d'esprit était réelle dans ce corps de grenadier. La fermeté de ses convictions républicaines ne se démentit jamais. Il avait débuté en 1848 en proposant un amendement fameux contre l'élection du président de la République au suffrage universel. Tenté par le gouvernement d'assemblée, il allait s'attacher à dépersonnaliser la fonction politique. Élu député du Jura en 1863 et 1869 au Corps législatif, il est à la tête de l'opposition républicaine. Il s'oppose, avec Thiers et Gambetta, à la déclaration de guerre en 1870. Élu président de l'Assemblée nationale (1871-1873), puis de la Chambre des députés à partir de 1876, il joua un rôle important dans la crise du 16 mai 1876. Le 30 janvier 1879, le maréchal président Mac Mahon démissionna et le Congrès, réuni à Versailles, élit Jules Grévy président de la République. L'influence de celui-ci a été capitale pour l'avenir de la fonction et de l'exécutif face au législatif. Les prérogatives constitutionnelles du président de la République, compromises par Mac Mahon (révocation des ministres, ajournement des Chambres et surtout dissolution) allaient être mises en sommeil. Pourtant il allait apporter un soin tout particulier au choix des ministres et particulièrement au choix de celui chargé de constituer le ministère, qui deviendra le président du Conseil, sur lequel la Constitution de 1875 était muette. C'est ainsi qu'il s'efforça, non sans complicité parmi les républicains, d'écarter Gambetta de la présidence du Conseil, puis, avec l'aide de Clemenceau, de miner le "grand ministère" que Gambetta ne dirigea que soixante-treize jours à partir de novembre 1881. Le choix du président du Conseil, effectué par Grévy, chef de l'État, a entraîné un affaiblissement de l'institution du président de la République et de celle même de président du Conseil, en dissociant les notions de chef de l'exécutif et de leader parlementaire; car, s'il était peu imaginable, après l'expérience Mac-Mahon, de retrouver un pouvoir présidentiel fort, le Conseil des ministres aurait pu devenir un organe moteur et responsable: ce pouvoir ministériel fort et stable fera défaut à la IIIe République dans son ensemble, sauf à de rares exceptions. C'est à ce titre qu'on a pu parler de "Constitution Grévy" pour qualifier l'influence du nouveau président de la République. En politique extérieure, il était très attaché à la paix, ce qui lui valut l'hostilité des partisans de la revanche au moment de la crise boulangiste. Il fut réélu à la présidence en 1885 à la fin de son septennat. En 1887, son gendre le député Daniel Wilson ayant été convaincu de trafic d'influence, les Chambres obligèrent Grévy à donner sa démission. La République opportuniste dévoilait un début d'affairisme parlementaire dont s'emparait l'agitation nationaliste.



Grosjean (Georges) nait le 23 juillet 1865 à Pontarliers (Doubs)

Député du Doubs de 1902 à 1906

Magistrat, il est antidreyfusard et le fait savoir, ce qui lui vaut des sanctions disciplinaires qui le font démissionner.

Face à la création de la Ligue des droits de l'homme, il y répond en fondant la Ligue de la patrie française.

Ne prend pas part à la discussion de la séparation des Églises et de l'État à laquelle il est hostile.

Collabore à l'Action française avant de s'en éloigner.
A voté contre la loi de Séparation

Groussau (Henri, Constant) né le 17 juin 1851 à La Jarrie (Charente-Inférieure), mort le 12 octobre 1936 à Versailles (Seine-et-Oise)

Député du Nord de 1902 à 1936

Fils d'un boulanger, il obtint un doctorat en droit et exerça comme avocat et comme professeur de droit administratif.

Élu sous l'étiquette de républicain libéral, il fait rapidement preuve d'une grande activité employée à défendre la liberté de l'enseignement et les congrégations

En 1919, il s'inscrit au groupe des indépendants ; en 1924 à celui de l'entente républicaine ; en 1928 il s'inscrit au groupe de l'union républicaine démocratique. A voté contre la loi de Séparation

Groussier (Arthur, Jules, Hippolyte), né le 16 août 1863 à Orléans (Loiret)

Député de la Seine de 1893 à 1902 et de 1906 à 1924

Son père, facteur au chemin de fer, l'envoie à l'école primaire puis à l'école des Arts-et-Métiers d'Angers d'où il ressort avec un diplôme d'ingénieur-mécanicien.

S'intéressant immédiatement aux problèmes sociaux et à l'amélioration de la condition ouvrière,

il adhère à "l'Union des mécaniciens de la Seine". Il collabore ensuite à la formation de la "Fédération nationale des métallurgistes". Cette activité sur le plan professionnel se conjugue évidemment avec une action politique. Il fonde avec Dejeante, Berthaut et Faillet les comités de X^e et XX^e arrondissement de "l'Alliance communiste" qu'il associe très vite au "Parti ouvrier socialiste et révolutionnaire" dit parti allemaniste, au sein duquel il militera désormais. Celui-ci le désigne en 1893 pour les élections législatives. Il adhère au premier groupe parlementaire socialiste aux côtés de Jules Guesde, Edouard Vaillant, Marcel Sembat et Viviani. Il démissionne avec trois autres élus de son parti à la suite d'un désaccord avec son comité électoral qui prétendait prélever une part trop importante de son indemnité de

parlementaire. Il est réélu à l'élection partielle qu'il a provoquée.

Pendant cette législature, il dépose de nombreuses propositions de loi qui sont le reflet fidèle de ses préoccupations : législation du travail, organisation syndicale, contrat de travail et protection des travailleurs; deux propositions concernant la recherche de paternité et la légitimation des enfants naturels.

Réélu, ses interventions à la tribune et son travail en Commission concerneront essentiellement la législation du travail et l'organisation des conseils des prud'hommes.

Battu aux élections de 1902, il reprend l'exercice de sa profession. Il participe en tant qu'ingénieur-mécanicien à la construction du Belier sous la Seine , à travers lequel s'engage le métro Nord-Sud.

Réélu en 1906, il est nommé rapporteur de plusieurs projet de loi concernant les Conseils des prud'hommes et de la protection du travail des femmes et des enfants.

Après les élections de 1910, il est élu vice-président de la Commission du travail. En 1912, il prend une part très active à la campagne, menée par Jean Jaurès , en vue de faire adopter la loi électorale instituant la représentation proportionnelle.

En 1914, il siègera aux côtés du général Galliéni à la vice-présidence du Comité de défense du camp retranché de Paris, au moment de la bataille de la Marne. Il semble bien que pour rester à ce poste, il ait décliné les offres successives de Ribot , Painlevé et Clemenceau pour le portefeuille de Ministre du Travail. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Guesde (Jules, Mathieu **Basile** dit), né le 11 novembre 1845 à Paris, mort le 28 juillet 1922 à Paris

	<i>Député du Nord de 1893 à 1898 et de 1906 à 1922</i>
--	--

Il devient journaliste pour défendre les idées républicaines. Il prendra le nom de jeune fille de sa mère pour ne pas faire du tort à ses parents qui sont une orientation diamétralement opposée. L'Empire le mettra en prison, mais sa chute l'en sortira. Il soutiendra la Commune et sera obligé de s'exiler en Suisse. Genève est un centre d'agitation intellectuelle.

Autorisé à revenir en France au début de 1876, il assiste au premier congrès ouvrier dont il trouvera les résolutions adoptées bien timides. Mais le seul fait qu'il ait pu se tenir cinq ans après la Commune est en lui-même encourageant. Reste à organiser l'action sur des bases théoriques solides. La doctrine existe : le marxisme ; il en sera le vulgarisateur. L'interdiction par le gouvernement du Congrès international ouvrier de 1878 et le procès retentissant qui s'en suit lui valent six mois de prison et une soudaine célébrité.

Pendant dix ans il tiendra plus de 1200 réunions publiques. ses attaques verbales et écrites lui valent à nouveau d'être condamné pour "incitation au meurtre, pillage, et à la guerre.

En 1891, le congrès annuel du P.O.F. décidera l'exclusion des anarchistes dont les actions empêchent le parti d'avoir des élus au parlement. Jules Guesde y entre en 1893 et c'est un tournant non seulement dans sa vie personnelle et dans l'histoire du parti, mais dans l'histoire du parlement lui-même, où des marxistes vont pouvoir faire entendre leur voix. Il n'aura de cesse de s'opposer à Jaurès sur la question essentielle des méthodes du socialisme.

Quand la guerre éclate, il estime que la grève générale est un crime et il participe à un cabinet d'union nationale.

La révolution ayant éclaté dans une Russie arriérée avec des bolcheviks incapables de transformer réellement un pays où les conditions de passage au socialisme ne sont pas réunies. Il ne comprend pas qu'on veuille les donner en exemple, pis, ils veulent dicter leur lois aux militants des pays les plus avancés. Lors du congrès de Tour, il refuse de suivre les communistes et reste fidèle au parti qu'il a fondé.

Guillier (Pierre-Ernest) né le 7 octobre 1852 à Périgueux (Dordogne), mort 7 novembre 1927 à Saint-Emilion (Gironde)

Sénateur de la Dordogne de 1901 à 1927.

. Il est inscrit au groupe de l'union Républicaine. Droit et ferme, consciencieux, ponctuel, il prend une part active aux travaux du Sénat. Dès les premières années il se manifeste au cours de la discussion de deux textes essentiels: la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, et la loi supprimant l'enseignement congréganiste. Il est le principal auteur de la loi du 1er février 1906 qui permet à la femme veuve ou divorcée de se remarier sans perdre l'usufruit légal des biens de ses enfants mineurs et de l'article 21 de la loi sur les retraites ouvrières, relatifs aux obligations incombant aux patrons.

Guyho (Léonard-Marie-Corentin) né à Jonzac (Charente-Inférieure) le 7 juin 1844

Député du Finistère de 1876 à 1877 et de 1878 à 1885

Docteur en droit, avocat au conseil d'État et à la cour de Cassation. Siégeant au centre gauche, il monta à la tribune pour se prononcer contre l'attribution aux conseils de guerre des jugements pour faits insurrectionnels. Il vota contre la séparation des Églises et de l'État

Guyot (Yves, Prosper) naît le 6 octobre 1843 à Dinan (Côtes-du-Nord) et meurt le 22 février 1928 à Paris

Député de la Seine de 1885 à 1893

Ministre des Travaux Publics 22 février 1889 au 18 février 1892

Ardent dreyfusard

Membre de l'extrême gauche radicale, il devint plus modéré avec le temps

Halgan (Emmanuel, Léonce), né le 6 février 1839 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 22 octobre 1917 à Vertou (Loire-Inférieure).

Sénateur de la Vendée de 1889 à 1917.

Il siégea à la droite monarchiste; il s'est opposé à la laïcisation de l'Etat



Hubbard (*Gustave-Adolphe, Achile, Nicolas*) nait le 22 mai 1858 à Madrid, et meurt le 14 mai 1927 à Paris

*Député de Seine-et-Oise de 1885 1898
et des Basses- Alpes 1901 1906*

C'est un avocat. Il siège à l'extrême gauche. Très attaché à la laïcité, il se fit l'ardent défenseur de l'amendement repris d'année en année par son groupe tendant à la suppression de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Il a interpellé le gouvernement au sujet des manifestations ultramontaines des évêques. Il s'est élevé contre l'action politique du clergé, surtout les rédactions et la diffusion des "Catéchismes électoraux"

A voté pour la loi de Séparation

Hugues (*Clovis, Hubert*), né le 3 novembre 1851 à Menerbes (Vaucluse), mort le 11 juin 1907 à Paris.

*Député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1889
Député de la Seine de 1893 à 1906*

Il siégea au groupe des socialistes parlementaires, à l'extrême gauche de la chambre, où il prit souvent la parole avec une fougue et une verve provençale remarquable, soit pour interpellé, soit pour défendre les idées socialistes ou des grévistes et ouvriers condamnés pour délits politiques et combattre la politique modérée. Il prononça en 1894 un retentissant discours en faveur de la liberté individuelle. Il déposa un projet de loi permettant aux communes de donner le pain gratuit aux indigents, un projet de contrôle de l'Assistance publique au moyen de délégués d'associations et de syndicats, etc...

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Hulst. (*Maurice, Le sage d'Auteroche d'*) né le 1er octobre 1841 à Paris, il y meurt le 6 novembre 1896

Député du Finistère de 1892 à 1896

Issu d'une très noble famille ; Evêque.

Il siège à la droite de la Chambre. Il refuse de séparer la monarchie des intérêts religieux.

Huon de Penanster (Charles-Marie-Pierre) né le 11 octobre 1832 à Lanion (Côtes-du-Nord), mort le 31 mai 1901 à Ploubezre (Côtes-du-Nord)

*Représentant des Côtes-du-Nord à l'Assemblée Nationale de 1871 à 1876
Sénateur des Côtes-du-Nord de 1886 à 1901*

Issu d'une familles de vielle noblesse bretonne, il siégeait à la droite monarchiste et vota avec elle, mais n'a jamais publié de profession de foi dans aucune de ses nombreuses élections .

Jacquey (Général Armand, Victor) né le 15 novembre 1834 à Montlouis (Pyrénées-Orientales), mort le 1er décembre 1921 à Mont-de-Marsan (Landes)

Député des Landes de 1898 à 1910

Candidat républicain il fut membre de la commission administrative et s'occupa essentiellement des problèmes de recrutement dans l'armée. Son action a toujours été éprise d'un grand libéralisme.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

l'amiral de la Jaille .(Charles, Edouard, comte de) né le 7 janvier 1836 à Nantes (Loire-Inférieure),

Sénateur de la Loire-Inférieure 1901 à 1920.

Il entre à l'Ecole navale en 1852. Il est placé en 1900 dans le cadre de réserve, Il se présente le 9 juin 1901 à une élection sénatoriale complémentaire destinée à un nouveau sénateur et s'inscrit au groupe de la droite . La carrière parlementaire de l'amiral le La Jaille sera pratiquement consacrée à la défense de la marine militaire et civile, qu'il s'agisse des hommes ou des équipements.

Homme de droite, fermement attaché à les convictions, fervent catholique, l'amiral de La Jaille n'avait pas accepté, en 1905, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, et ses conséquences. Il vota également contre la loi sur l'exercice du culte en 1906.

Cette même année, il refusa de s'associer à l'hommage rendu par le Sénat à Scheurer-Kestner et Trarieux, les deux des principaux acteurs de la révision du procès Dreyfus.

Jaurès (Jean), né le 3 septembre 1859 à Castres (Tarn), mort le 31 juillet 1914 à Paris

Député du Tarn de 1885 à 1889, de 1893 à 1898 et de 1902 à 1914

C'est son talent oratoire ajouté à son don pour les études qui lui vaudra une bourse pour poursuivre ses études jusqu'à l'École Normale Supérieure. C'est là qu'il s'initie aux grands problèmes politiques du moment. Il conçoit dans ces années de

défaite de la droite anti-républicaine, 1878-1880, une grande admiration pour Gambetta et se veut lui-même "républicain libéral", c'est à dire opposé aussi bien à la gauche violente et irraisonnée de Clemenceau qu'à la droite froide et rancunière des monarchistes. L'expérience de Gambetta l'ayant déçu, il penche maintenant vers Jules Ferry et parle de "coopération", voire de "collectivisme". Mais sa culture politique est encore faible et ses propos, fortement teintés d'un humanisme philosophique et universitaire ne sont pas de nature à effrayer quiconque. On admire l'orateur, le journaliste; on ne redoute pas encore le théoricien. Aussi, le comité local de l'union républicaine, parti des "opportunistes", décide-t-il de le proposer comme candidat aux élections de 1885. Il rédige, pour l'essentiel, la proclamation électorale des candidats de l'Union; il y souligne la nécessité de défendre la république, ses institutions, ses réalisations, et aussi les virtualités qu'elle contient, contre les conservateurs "révisionnistes" qui rêvent d'un troisième empire.

Élu plus jeune député, il a 25 ans, il avouera ne pas connaître grand chose à la politique. Sa première réaction sera "d'attendre et voir" dans ce milieu totalement nouveau pour lui, que les discussions théoriques ne l'ont pas préparé à affronter. Sa circonscription est d'autant plus justifiée qu'il ne se sent solidaire d'aucun groupe. La question sociale le préoccupe et il commence à s'éloigner de Jules Ferry qu'il trouve trop favorable au capitalisme. Mais il ne rejoint pas pour autant les radicaux, que le seul mot de "collectivisme" hérisse, ni le minuscule groupe socialiste, né en 1886, dont l'extrémisme verbal le rebute.

Sa première intervention à la tribune pour défendre un amendement à la loi sur l'enseignement primaire - une école décentralisée directement gérée et financée par la commune afin de rapprocher le contenu de l'enseignement de la vie quotidienne de citoyens - ne sera guère appréciée de ses collègues "opportunistes". Plus tard, lors d'une discussion de loi sur la protection douanière, il s'élèvera avec vigueur contre la politique du "pain cher" qui risque de léser gravement l'ouvrier sans rien rapporter au paysan. Très applaudi par l'extrême gauche, il provoque de vives protestations au centre et à droite.

Il s'isole de ses anciens amis sans avoir fixé son choix sur de nouveaux. Aux couloirs du Palais Bourbon il préfère pendant trois ans aller dans les réunions des syndicales ouvriers et discuter avec des instituteurs de campagne. Quand il intervient à la Chambre, c'est pour défendre les retraites ouvrières, la situation des mineurs. L'audace et l'intransigeance de ses idées ne l'empêchent pas d'être écouté dans une enceinte où l'éloquence a gardé tout son prestige. Mais à droite comme à gauche, on ne le comprend mal.

A partir de 1890, son orientation politique est désormais claire; aux élections municipales il a défendu l'attitude des "radicaux" et réclame la création d'un "grand parti d'action socialiste capable de mener à bien toutes les réformes". Pour lui, le socialisme ne s'oppose pas au républicanisme : il en est le prolongement naturel. C'est ce qui l'oppose à Jules Guesde qui lui répond par une apologie de la lutte des classes.

Il est élu aux élections de 1892 où le nombre des députés socialistes est passé de 13 à 41; ils forment un groupe unique dont Jaurès sera le principal porte-parole.

Il soutiendra les ouvriers de Carmaux et rassemblera l'argent nécessaire à la construction de la "Verrerie Ouvrière" d'Albi. Une véritable entreprise modèle du socialisme va pouvoir naître et se développer. Sa popularité grandira encore auprès des populations laborieuses.

Le "J'accuse" de Zola est, selon Guesde, le plus grand acte révolutionnaire de ce siècle". Jaurès est du même avis. Les plus modérés refusent de "mettre le parti

socialiste à la remorque d'un écrivain bourgeois". Le 22 janvier 1898, Jaurès dénonce l'attitude du gouvernement. Il ne pourra terminer son discours : dreyfusards et anti-dreyfusards en viennent aux mains. Il continuera son action même quand Guesde et Vaillant n'y verront plus "qu'une affaire de famille qui ne regarde plus les socialistes.

Il se laissera convaincre par Millerand que la participation de ce dernier à un gouvernement bourgeois permet de faire barrage à la réaction. Guesdes et Vaillant se retirèrent du parti le laissant seul avec les "modérés". Malgré des tentatives de conciliation, le mouvement aboutit à la constitution de deux partis en 1901.

Après les élections de 1902, la nouvelle majorité est très républicaine et dominée par les radicaux socialistes. A la tête d'un important groupe socialiste, Jaurès se propose de pratiquer une politique active de dans la "délégation des gauches". Sa première intervention est consacrée au désarmement et à la paix. Par la suite, il défendra la politique "laïque" de Combes . Sa position sur ce point est claire : il ne cache pas son profond respect de tout sentiment religieux; mais il entend lutter contre la formidable puissance réactionnaire de l'Église.

En 1905, s'ouvre l'ultime période de la vie de Jaurès qui sera marquée essentiellement par ses efforts pour empêcher la guerre. Ses efforts et ceux de ses amis n'empêchent pas la tension internationale de monter. Il sera assassiné le 31 juillet 1914 alors qu'il se proposait d'écrire un article retentissant pour dénoncer les causes et les responsables de la crise. Trois jours plus tard la guerre éclatait.

A voté pour la loi de Séparation

Jourde (Antoine), né le 23 septembre 1848 à Saint-Merd (Corrèze) mort le 30 janvier 1923 à Caudéran (Gironde).

Député de la Gironde de 1889 à 1902 et de 1906 à 1910

Il a eu un comportement glorieux pendant la guerre de 1870. En 1889, il est candidat de l'alliance de tous les groupes révisionnistes de Bordeaux. Il se présente comme républicain socialiste et boulangiste, adversaire du régime parlementaire, et partisan de la révision de la Constitution par une assemblée constituante.

Il se présentera également comme républicain collectiviste, se prononçant en faveur du référendum, d'une chambre unique, de l'impôt progressif sur les revenus dépassant 3000 francs et du retour au trésor public de l'héritage en ligne collatérale à partir du quatrième degré, de la création d'une caisse de retraite pour les travailleurs , de l'abrogation de loi contre l'internationale , de l'annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique : banque de France, chemin de fer, mines, pour faire retour à la nation, etc...

Pour que les électeurs puissent suivre les travaux de leur mandataires, il a réclamé la mise en vente, au prix de 5 centimes le numéro, du compte rendu publié par le Journal officiel. Il réussit d'ailleurs, au cour de la législature, à faire adopter cette mesure.

A la chambre, il participa très activement aux débats parlementaires, faisant partie de nombreux bureaux et de nombreuse Commissions, notamment celle de l'armée et celle de l'assurance et de la prévoyance sociale.

Dès sa première législature, il a proposé et fait voter l'impôt sur les opérations de bourse, s'est occupé de l'unification des pensions de retraite et pris part à toutes les discussions concernant les lois ouvrières

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association.

Jumel (François Henri) né à Mont de Marsant (Landes) le 5 septembre 1847 il meurt le 11 août 1918 à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées)

Député des de Landes de 1886 à 1906

Se place à gauche et se proclame, comme républicain, ennemi irréductible de la réaction et du cléricisme en même temps qu'opposé à toutes les théories révolutionnaires et collectivistes. En 1901, il se prononça pour la loi sur les associations et en 1905 pour la séparation des Églises et de l'État.

M. **Keller**. Né à Belfort (Haut-Rhin) le 8 octobre 1828

*Député au corps législatif de 1859 à 1853, de 1869 à 1870,
Représentant du Haut-rhin de 1871 à 1876
Député du Haut-rhin de 1876 à 1881 et de 1885 à 1889*

Admis à Polytechnique, il refusa d'y entrer , préférant s'occuper d'études historiques et de philosophie religieuse. Puis il aborda la politique.

Catholique avant tout, il se fit, à la tribune,, avec un réel talent, l'avocat du pouvoir temporel du pape, et compta dès lors parmi les chefs et les principaux orateurs du parti « cléricale »

Klotz (Louis-Lucien) né le 1er janvier 1868 à Paris, il y meurt le 15 juin 1930

*Député de la Somme de 1898 à 1925
Sénateur de la Somme de 1925 à 1928
Ministre des finances du 3 novembre 1910 au 2 mars 1911,
du 27 juin 1911 au 22 mars 1913 et du 12 septembre 1917 au 20 janvier 1920
Ministre de l'Intérieur du 22 mars au 9 décembre 1913*

Avocat à la cour d'appel de Paris, il fut attiré très tôt par le journalisme politique Il fut un des députés les plus actifs : président de la commission des douanes, rapporteur général au budget , etc.

A voté pour la loi de Séparation

Lacombe (Victor, Louis), né le 11 décembre 1853, mort le 3 juillet 1927 à Rodez.

Son père, juge de paix, lui donne le goût des problèmes juridiques et après ses études, il embrasse la profession de notaire. Il s'intéresse très tôt aux problèmes de l'administration locale et suit le *cursus honorum* classique de l'homme politique de la IIIe République : Maire, Conseiller général, Député. Dans son programme électoral, Louis Lacombe se prononce pour toute une série de mesures favorables à l'agriculture, notamment en faveur de la création de droits de douane, variables en fonction du cours des produits agricoles. Il se proclame partisan de la création d'une caisse de retraites, de la réforme de l'impôt sur les boissons et de la déduction de frais de justice . Cet « homme de bon sens qui répudie le parti des violents qu'ils soient à droite ou à gauche » s'inscrit à la Chambre, au groupe de la « gauche radicale ». Fidèle à ses convictions , il s'inscrit à la Chambre au groupe de la gauche radicale et à celui de l'union démocratique.

A voté pour la loi de Séparation

La Ferronnays (Henri, Marie, Auguste **Ferron** marquis de) né le 15 septembre 1842 à Pais, mort à Saint-Mars-la-Jaille le 25 septembre 1907

Député de la Loire-Inférieure de 1885 à 1907

Se présente à ses électeur comme « Conservateur catholique ». Fidèle il son programme initial, il met l'accent dans sa « circulaire » sur la «nécessaire défense des droits sacrés des parents» et demande une modification de toutes les lois scolaires qui s'opposent au libre développement de l'enseignement chrétien. Il est protectionniste sur le plan économique; il souhaite aussi l'allégement du service militaire.

A voté contre la loi de Séparation

Laffon (Marie, Étienne, Charles, *René*) , né le 16 août 1847 à Sedan (Ardennes), mort le 2 septembre 1891 à Sèvres (Seine-et-Oise)

Député de l'Yonne de 1887 à 1891

Il vota toutes les mesures destinées à protéger l'agriculture et l'industrie et à leur permettre de résister à la concurrence étrangère. Il se prononça également pour la réforme judiciaire et la réorganisation de l'Assistance publique dans les campagnes.

Lamarzelle (Gustave, Edouard, Louis de), né le 4 août 1852 à Vannes, mort le 16 mars 1929 à Paris

Député du Morbihan de 1883 à 1893
Sénateur du Morbihan de 1894 à 1924

C'était un avocat, un excellent orateur, d'opinion ultra-conservatrice, président de la conférence Molé-Tocqueville. Il était professeur de droit international à la faculté de droit de l'Institut catholique de Paris. C'était un boulangiste à tout crin et c'est sous l'étiquette "révisionniste" qu'il sera élu, la première fois contre un républicain.

Plus jeune sénateur du moment, lors de son élection, il n'est pas long à s'imposer comme l'un des tout premiers orateurs de la droite. Plusieurs année durant, il l'adversaire le plus acharné - et sans doute le plus brillant - des projets de séparation des Eglises et de l'Etat. Esprit très curieux, il s'est également occupé de nombreux autre sujets : retraites ouvrières , réglementation des jeux, conseil de prud'hommes , régime des boisson, pêche maritime, etc...

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Langlois. (Amédée - Jérôme) né à paris le 7 janvier 1819.

Enseigne de vaisseau, il donna sa démission pour s'occuper de journalisme politique et surtout d'économie sociale. Très lié avec Proudhon, il collabora à son journal le Peuple, ce qui lui valu d'être condamné à la déportation (à cause de ses polémiques) Libéré, il prit la tête d'une manifestation contre la guerre à la Prusse, en 1870, manifestation que la police dût disperser par la force. Il s'engagea dans la défense de paris où sa conduite lui valu la légion d'honneur. Il prit part à la Commune. A l'Assemblée, il siégea à gauche

Laroche-Joubert (Jean, *Edgard*), né le 12 septembre 1843 à Angoulême (Charente), mort le 14 novembre 1913 à Paris

Député de la Charente de 1884 à 1906

C'est un bonapartiste qui se rallia après 1892 à la République. Conservateur, son expérience des affaires et ses préoccupations sociales orientèrent son activité. Il se fit parfois applaudir par l'extrême gauche : Il gérait la papeterie familiale- son affaire personnelle- sous une forme coopérative et avait institué la participation des ouvriers aux bénéfices.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Las Cases (Emmanuel, Joseph, Augustin, comte de), né le 2 avril 1854 à Auxerre. (Yonne), décédé le 16 avril 1934 à Paris

Sénateur de la Lozère de 1903 à 1933.

Avocat à la Cour d'appel de Paris

Au Sénat, il se consacre à défendre sa foi chrétienne et conteste les idées laïques

Lasies (Marie, Louis *Joseph*), né le 21 février 1862 à Houga (Gers), mort le 23 février 1927 à Bordeaux

Député du Gers de 1898 à 1910
Député de la Seine de 1914 à 1919

Militaire de carrière, il démissionne. Elu maire de Mormès, il est révoqué par le gouvernement.

Il est élu en 1898 après une campagne en faveur du plébiscite et de multiples déclarations antisémites.

Au Palais Bourbon, il dépose des propositions de loi relatives à la viticulture, à la protection de l'épargne contre la spéculation. violemment antidreyfusard, les développements de l'affaire Dreyfus lui donneront l'occasion de multiples interventions. Spécialiste des interruptions, il se soucie peu du règlement dont il éprouve parfois les rigueurs.

Partisan de la liberté d'association et de la liberté d'enseignement, il participe à la discussion du projet qui réprime l'ouverture d'établissement congréganistes sans autorisation. La discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat provoque de multiples interventions de sa part.

Il reprend du service à la déclaration de guerre. Il participera à la discussion du projet qui institue les pupilles de la Nation. Il dépose deux propositions de loi tendant, l'une, à perpétuer la mémoire de Guynemer, l'autre à transformer en cinquième arme les services de l'Aéronautique.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Lavergne (Bernard, Barthélémy, Martial) né le 10 juin 1815 à Montredon-Labessonnié (Tarn), il y meurt le 10 novembre 1903.

*Représentant du peuple à l'Assemblée législative en 1849
Député du Tarn de 1876 à 1889
Sénateur du Tarn de 1889 à 1900*

Docteur en médecine, il était un des chefs du parti démocratique dans le Tarn et s'opposait au gouvernement Louis Philippe
En 1849, il prit place à la Montagne et opina constamment avec la minorité républicaine : contre la loi Falloux, contre l'expédition de Rome, contre la restriction du suffrage universel, ... Il reprit l'exercice de la médecine après le coup d'état du 2 décembre. Réélu, il alla siéger avec la gauche modérée. Il attaqua avec ardeur le gouvernement du 16 mai dans son département où il répandit une série de petites brochures politiques, rédigées par lui en patois sous forme de lettres aux paysans : elle lui valurent des poursuites de la part du ministère et deux condamnations à l'amende.

Lecomte (Maxime, Emmanuel) né le 1^{er} mars 1846 à Bavai (Nord), mort le 10 juin 1914 à Achères (Seine-et-Oise)

*Député du Nord de 1884 à 1885 et de 1887 à 1891
Sénateur du Nord de 1891 à 1914*

Docteur en droit, il siégea à l'Union républicaine, puis à celui de la gauche démocratique. Il prend une part active aux travaux des assemblées. Il intervint longuement, en qualité de rapporteur, au cours de la discussion du projet de loi relatif au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, ainsi que dans la proposition de loi relative aux caisses de secours et de retraite des ouvriers mineurs.

Au Sénat il est l'auteur de nombreux rapports. C'est lui qui présente celui de la séparation des Eglises et de l'Etat.

A voté pour la loi de Séparation

Le Cour Grandmaison (Henri, François, Adolphe), né le 27 février 1849 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 20 mars 1916 à Paris

Sénateur de la Loire-Inférieure le 1901 à 1916

Il succède à son père comme armateur et fonde un important établissement de construction de navires, les Chantiers nantais, dont il est nommé président du conseil d'administration. Royaliste et catholique déclaré, il fait partie au Sénat du groupe de la droite. Aussi vote-t-il, le 6 décembre 1905 contre le projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

A voté contre la loi de Séparation

Lefas (Alexandre, Aubert), né le 2^a septembre 1871 à Vannes (Morbihan)

*Député d'Ille-et-Vilaine de 1902 à 1919 et de 1924 à 1932
Sénateur d'Ille-et-Vilaine de 1933 à 1941*

Issu d'une famille bretonne, docteur en droit. A la chambre des députés il est inscrit au groupe de l'union républicaine démocratique. Il siège dans de nombreuses

commissions, dépose de nombreuses propositions de loi et établit de nombreux rapports;

Au Congrès de Vichy, le 10 juillet 1940, il vota pour les pouvoirs constitutionnels.

A voté contre la loi de Séparation

Lefèvre (Abel) naît à Saint-Germain-sur-Avre (Eure). le 27 novembre 1870.

*Député de l'Eure de 1911 à 1919.
Sénateur de l'Eure de 1921 à 1939.*

Publiciste, membre du Conseil général de l'Eure puis président de cette assemblée. A la Chambre des députés, Abel Lefèvre est inscrit au groupe de la gauche démocratique et fait partie de diverses commissions : postes et télégraphes,

Legrand (Louis) né le 29 avril 1838 à Versailles (Seine-et-Oise), il y meurt le 17 février 1926

Sénateur de Seine-et-Oise de 1900 à 1909.

Avocat . Il s'inscrit au centre gauchel. Il se prononça contre la séparation des Eglises et de l'Etat

Le Myre de Viliers (Charles, Marie), né le 17 février 1833 à Vendôme (Loir-et-Cher), mort le 9 mars 1918 à Paris.

Député de Cochinchine de 1889 à 1902

Fils d'officier de cavalerie, il se destine à la marine qu'il quitte en tant qu'enseigne de vaisseau, en 1855, pour l'administration préfectorale. Il reprendra du service comme lieutenant de vaisseau pendant la guerre de 1870 avant de reprendre ses fonctions civiles.

En 1879, il devient le premier gouverneur civil de la Cochinchine et ministre plénipotentiaire à la cour d'Annam. : il s'efforce alors de séparer nettement pouvoir civil et militaire, d'élaborer un code pénal, de créer un conseil colonial mi-parti, des conseils d'arrondissement et le conseil municipal de Saïgon, de même que la construction d'un réseau routier et ferroviaire. Son hostilité à l'expédition du Tonkin fut à l'origine de sa révocation en mai 1882.

Mis à la retraite, il est rappelé par Freycinet en 1883 qui le charge, en tant que ministre plénipotentiaire de 1ère classe, des fonctions de Résident général à Madagascar. Il arrive à y résoudre une situation très difficile face à un premier ministre malgache, Rainilaiarivony , d'une grande habileté.

Elu en 1889, il est membre des commissions relatives aux questions maritimes et coloniales. Il met au services de celles-ci l'expérience acquise tant en Cochinchine qu'à Madagascar. Ses interventions à la tribune seront toutes marquées par son expérience personnelle. Il soutient en 1890 la création d'un ministère des Colonies indépendant.

En 1893, il ne peut éviter la guerre d'annexion de Madagascar et intervient à la Chambre pour l'abolition de l'esclavage dans la Grande Ile.
A voté contre la loi sur le droit d'association

.Le Pelletier (Edmond, Adolphe de Bouhelier dit) né le 26 juin 1846 à Paris, mort le 22 juillet 1913 à Vittel (Vosges)

Député de la Seine de 1902 à 1906

Reçu avocat, il ne plaida jamais, mais devint publiciste avec talent. Il se battit dix-sept fois en duel, fut blessé et ne conserva ses membres que grâce à l'habileté du chirurgien.

Emprisonné pour avoir attaqué le baron Haussman, il fit connaissance à la prison Sainte-Pélagie de Delescluze (tué sur les barricades pendant la commune), de l'écrivain Jules Vallès, de Raoul Rigault et d'autres partisans de la Commune, dont il sera délégué au Conseil État

Il devint de plus en plus modéré et adhéra au nationalisme en 1898 et fut anti-dreyfusard
A voté pour la loi de Séparation

Lepère.(Edmée - Charles - Philippe) né à Auxerre (Yonne) le 1er février 1823, il y meurt le 6 septembre 1885
Représentant de 1871 à 1876 de l'Yonne

Député de 1876 à 1885 de l'Yonne

*Ministre de l'agriculture du 4 février 1879 au 4 mars 1879
Ministre de l'intérieur et des cultes du 4 mars 1879 à mai 1880*

Avocat au barreau d'Auxerre. Il siégea l'Union républicaine il fut le plus zélé partisan de l'opportunisme préconisé par Gambetta. Il devint également président de la gauche radicale

Le Provost de Launay (Auguste, Louis , Marie) né le 8 . juin 1850 à Libourne (Gironde), mort le 17 août 1912 à Aix-les-bains (Savoie)

*Député des Côtes-du-Nord de 1876 à 1893
Sénateur des Côtes-du-Nord de 1896 à 1912*

Conservateur en membre du groupe de l'appel du peuple, il manifesta son opposition au régime républicain en interpellant, souvent vigoureusement, le gouvernement. Il combat les expéditions coloniales.

Il s'élève également contre les fatigues imposées aux soldats pendant les grandes manœuvres et les cas mortels qui en résultent.

Il intervient sur l'affaire Dreyfus et sur l'armée qui retient son attention : Les victimes des "Marches de l'armée" et comment débarrasser les régiments des condamnés de droit commun.

Mais son objectif primordial est la défense de l'enseignement libre et la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat suscite ses interventions passionnées. Il intervient pour la création d'école de perfectionnement pour enfants arriérés.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la séparation.

Lemire (Abbé Jules, Auguste), né le 23 avril 1853 à Vieux-Berquin (Nord), mort le 7 mars 1928 à Hazebrouck (Nord)

	<i>Député du Nord de 1893 à 1928</i>
--	--------------------------------------

Issu d'une famille de cultivateurs. Il sera nommé professeur de rhétorique au collège où il a fait ses études classiques. La construction d'un nouveau collège, dont il dirige les travaux, le met en relation avec la classe ouvrière. L'amélioration du sort des travailleurs et des humbles inspirera désormais toute son action de prêtre et d'homme politique.

Elu comme "socialiste chrétien", il sera assez gravement blessé lors de l'attentat de l'anarchiste Vaillant. Il déploie une activité prodigieuse. Il dépose plusieurs propositions de lois concernant notamment : la liberté d'association, l'organisation d'un bien de famille insaisissable, le duel, le repos hebdomadaire. Il obtient la modification des formalités du mariage en vue de faciliter les unions légales. Au cours de ses très nombreuses interventions en séance publique, il aborde les sujets les plus divers : fermeture de la bourse du travail, maintien de l'ambassade de France auprès du Vatican, réforme de l'impôt sur les boissons, surmenage des enfants dans les écoles, réparation des édifices diocésains, introduction d'épreuves agricoles au Certificat d'études, sociétés de secours mutuel, travail des femmes, des enfants et des filles mineures dans les manufactures, permission agricole en faveur des militaires, aide aux familles nombreuses etc ...

En 1897, il crée la ligue française du coin de terre et du foyer et se fait l'apôtre des jardins ouvriers . La même année, il est nommé secrétaire général de la Démocratie chrétienne.

Réélu en 1898, il devient membre des commissions de l'agriculture, de l'enseignement et des associations. Parmi les nouvelles propositions de loi qu'il présente, il convient de signaler celle sur l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse. La chambre se range à son avis en se prononçant pour la création d'un ministère du travail et de l'institution d'"allocations de famille" au bénéfice des travailleurs ayant plus de trois enfants.

En 1901, il vote contre la loi d'association.

Ses discours les plus chaleureux sont prononcés au cours des débats sur la suppression de l'enseignement congréganiste, la séparation des Eglises et de l'Etat, les caisses de retraites ouvrières.

Devenu membre des commissions du travail et du suffrage universel, il demande l'interdiction du cumul des mandats nationaux et locaux et le vote familial. Il rapporte plusieurs projets ou propositions à caractère social sur le travail de nuit des enfants dans les usines à feu continu; l'emploi dans l'industrie de ceux qui ont moins de

treize ans; le repos des femmes en couche, etc...

Il sera très souvent en conflit avec son évêque, mais il aura le soutien du pape. Une majorité de gauche l'élit vice-président, fonction dont il se démet peu après. En 1919, il s'inscrit au groupe des républicains de gauche et en 1924, il adhère au groupe de la gauche radicale.

Il vota contre la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, mais fut un défenseur de l'école publique, "école de la république"

Lerolle (Paul, Siméon), né le 3 avril 1846 à Pris, mort le 26 octobre 1912 à Paris.

Député de la Seine de 1898 à 1912

Avocat à la cour d'appel, il se signale particulièrement dans le procès intenté à la ville de Paris par Denys-Cochin à propos de la laïcisation de l'hôpital auquel un des grands-oncles, fondateur, avait donné son nom.

Conseiller municipal, il sera élu député en 1898 pour s'inscrire au groupe de l'action libérale. Si les textes dus à son initiative sont peu nombreux - il convient de retenir seulement son projet de résolution sur l'affichage des discours prononcés à la Chambre - il prend en revanche souvent la parole. La loyauté de son caractère et la sincérité de ses convictions lui attirent l'estime de tous ses collègues. Il intervient instamment dans les discussions relatives aux salaires des ouvriers et à l'enseignement.

Après 1902, il se signale à nouveau par multiples interventions : ouverture et tenue d'un établissement congréganiste sans autorisation, monopole des inhumations, suppression de l'enseignement congréganiste. Il dépose trois amendements sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Connu comme philanthrope, il s'occupe, en dehors de ses attributions législatives, d'œuvres de patronage et de bienfaisance sociale. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Levraud (Léonce, Adam) né le 27 avril 1843 à Paris, il y meurt le 21 décembre 1938

Député de la Seine de 1898 à 1910

Docteur en médecine issu d'une famille de tradition républicaine, il prit une part très active contre l'Empire et fut condamné en 1867 à un an de prison pour le délit de participation à une société secrète et lors de la révolution du 4 septembre 1870, il fut l'un des premiers manifestants qui envahirent la Chambre des députés et proclamèrent la République. Tant pendant les sièges de Paris que pendant la Commune, il fut chirurgien dans une ambulance.

Il eut une grande activité parlementaire en faveur de la santé publique et en défaveur des congrégations religieuses.

A voté pour la loi de Séparation

Leydet (Victor) , né le 3 juillet 1845 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), mort le 22 octobre 1908 à Paris.

*Député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1897
Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1897 à 1908*

Son programme était républicain radical et progressiste. Il fut membre, entre autre, de la commission générale des douanes, de la commission des patentes, de la commission chargée de l'examen des projets et propositions de loi concernant la marine ...

A la législature suivante, il fit partie de la commission du travail, de celle de la marine et de celle des chemins de fer.

Il s'intéressa aux questions les plus divers : monopole des allumettes, élection des tribunaux de commerce, suppression du monopole de l'ordre des avocats, délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, conseils de prud'hommes , etc...

Au Sénat il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique et s'appliqua à l'étude de nombreux problèmes : organisation du jury criminel, réglementation des eaux de la Durance, recrutement de l'armée, insuffisance des moyens de transport des compagnies de chemin de fer, etc...

Leygues (Jean, Claude, Georges), né le 26 octobre 1857 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), mort le 2 septembre 1933 à Saint-Clou (Seine-et-Oise)

 <p>J. GEORGES LEYGUES Ministre des Colonies</p>	<p><i>Député du Lot-et-Garonne de 1885 à 1933</i> <i>Ministre de l'Instruction publique et de Beaux-Arts du 30 mai 1894 au 17 janvier 1895</i> <i>Ministre de l'Intérieur du 17 janvier au 1er novembre 1895</i> <i>Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 1er novembre 1898 au 7 juin 1902</i> <i>Ministre des colonies du 14 mars au 25 octobre 1906</i> <i>Ministre de la Marine et membre du Comité de Guerre du 16 novembre 1917 au 20 janvier 1920</i> <i>Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères du 24 septembre 1920 au 16 janvier 1921</i> <i>Ministre de la Marine du 28 juillet 1925 au 19 juillet 1926 et du 23 juillet 1926 au 21 février 1930</i> <i>Ministre de l'Intérieur du 13 décembre 1930 au 27 janvier 1931</i> <i>Ministre de la Marine du 3 juin 1932 au 2 septembre 1933</i></p>
--	---

Inscrit au barreau de Villeneuve-sur-Lot, il avait eu un grand-père violoneux de village et son père était poète. Lui-même écrivait et rencontrait chez son éditeur les grands poètes de son époque; mais il avait d'autres ambitions. Il était membre actif de la Ligue des patriotes et avait fondé un journal républicain. Adjoint au maire, il lui succéda à 25 ans, avant de rester pendant près d'un demi siècle représentant de sa circonscription.

Inscrit à la gauche démocratique, il s'imposa à la chambre par son talent d'orateur.

Au ministère de l'Instruction publique, il fut surtout l'auteur de la grande réforme de 1902 qui, tout en fortifiant les humanités classiques, adapta l'enseignement secondaires aux nécessités de la vie moderne et attribua aux sciences, de même qu'aux langues étrangères, la place légitime qui leur avait été refusée jusqu'alors. Il y eu désormais un baccalauréat sans latin. L'enseignement devait comporter des fins

morales et sociales mais rester étrangères aux luttes des partis. Il voulait que "l'école s'ouvre sur la vie", il refusait "de la voir s'ouvrir sur la rue".

Ministre de l'Intérieur en 1895- au lendemain de l'assassinat de Sadi-Carnot- il fit preuve, au milieu des menées anarchistes, d'une fermeté remarquable et maintint l'ordre sans violence.

Ministre de Colonies en 1906, il substitua à la rude politique qui avait suivi la conquête, une politique d'association et de collaboration avec les indigènes, tout en repoussant une irréalisable assimilation.

Ministre de la Marine pendant la Grande Guerre, il rappela, en 1920, aux députés le rôle important qu'elle avait tenu et fit tout ce qu'il pu pour qu'elle devienne puissante.

Il fit un bref passage aux Affaires étrangères avant de constituer un Cabinet.

Lorsqu'il resta quelque temps à l'écart du gouvernement, il s'inscrivit aux groupe des républicains de gauche de René Coty.

Il redevient Ministre de la Marine dans le cabinet Briand ; il le restera jusqu'à sa mort.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Lockroy (Édouard, Étienne, Antoine **Simon** dit), né le 18 juillet 1838 à Paris, mort le 22 novembre 1913 à Paris.

Représentant de la Seine à l'Assemblée Nationale en 1871

Représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale de 1873 à 1876

Député des Bouches-du-Rhône de 1876 à 1881

Député de la Seine de 1881 à 1910

Ministre du Commerce et de l'Industrie du 7 janvier 1886 au 30 mai 1887

Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts du 3 avril 1888 au 22 février 1889

Ministre de la Marine du 1er novembre 1895 au 29 avril 1896

et du 28 avril 1898 au 22 juin 1899

Ministre de la Guerre par intérim du 25 octobre au 1er novembre 1898

Ses préoccupations de député et de ministre se tournèrent presque toujours vers la mer. Il s'est efforcé de reconstituer les bases d'opération et les arsenaux et crée l'École de guerre de la marine.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Loubet (Émile), né le 31 décembre 1838 à Marsanne (Drôme), mort le 20 décembre 1929 à Montélimar (Drôme)

Député de la Drôme de 1876 à 1885

Sénateur de la Drôme de 1885 à 1889

Ministre des Travaux publics du 12 décembre 1887 au 3 avril 1888

Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur du 27 février au 6 décembre 1892

Ministre de l'Intérieur du 6 décembre 1892 au 11 janvier 1893

Président de la République du 18 février 1899 au 18 février 1906

Il rentre au Sénat après avoir été député pendant dix ans. Il avait fait ses premières armes ministérielles en compagnie de ses amis rangés à l'époque sous l'étiquette "opportuniste". Il y fut une personnalité de premier plan en cumulant les fonctions de président de la commission des finances et de président de la commission des douanes.

Pendant les quelques mois où il forma un cabinet, il eut à affronter: des élections municipales fort passionnées, les attentats de Ravachol, le centenaire de la proclamation de la République en 1792 qui mécontentait profondément les monarchistes, l'épidémie cholérique du Havre, la fameuse grève de Carmaux, les troubles dans les mines de Lens et Liévin et le scandale de Panama qui provoqua la chute de son gouvernement.

Élu à la présidence de la République, sa fonction n'en fut pas plus calme : L'affaire Dreyfus battait son plein et son prédécesseur, tout en restant impartial comme chef d'Etat, avait néanmoins laissé percer sa sympathie pour le camp anti-dreyfusard; Loubet paraissait pour plus à gauche, mais bien que fervent républicain, il était en réalité un modéré, un traditionaliste, un adversaire de tout sectarisme. Il voulait que la lumière fut faite sur l'"Affaire", mais il comprenait qu'elle divisait dangereusement le pays. Il voulait rester "neutre", ce qui est dangereux car l'on mécontente ainsi chaque camp. Le soir même de son élection, la Ligue des patriotes, Déroulède et Drumont en tête organisa une manifestation contre lui. Il fut injurié et frappé au passage d'Auteuil, les socialistes organisèrent contre lui une manifestation lors du Grand Prix. Il y eut aussi la rupture avec le Saint Siège, les rencontres qui commencèrent à édifier la fameuse "Entente cordiale"

Madier de Montjau (Noël -François - Alfred) Né le 1er août 1814 à Nîmes (Gard) mort le 26 mai 1896 à Chatou (Seine-et-Oise)

*représentant en 1850, de la Saône-et-Loire
Représentant de la Drome de 1874 à 1876
député de la Drome de 1876 à 1892*

Inscrit comme avocat à la cour de Paris et plaide plusieurs causes politiques. Républicain ardent., il se mêla à la tentative de résistance au coup d'état du 2 décembre et fut expulsé de France par décret présidentiel. Il passa en Belgique et y fit des conférences remarquées. Elu de la Drome, il fit des déclarations très hostiles à la politique de compromis suivie par Gambetta et mena avec Alfred Naquet une campagne des plus vives contre « l'opportunisme » auquel se résignait de plus en plus la plus grande partie du parti républicain

Marcère (Louis, Emile, Gustave, **Deshayes de**), né le 16 mars 1828 à Domfront (Orne), mort le 26 avril 1918 à Messei (Orne)

*Député du Nord de 1876 à 1884
Sénateur inamovible du Nord de 1884 à 1918*

Magistrat sous l'empire, il se rallie à la forme républicaine du gouvernement
Elu, il siège au centre gauche

Il s'est intéressé, au début de sa carrière, aux divers régimes politiques qui se sont succédé et il a participé de façon active à la vie nationale.

En 1900, il s'occupe de la réorganisation de l'inspection générale et conseil

supérieur des prisons et prend la parole dans la discussion générale de la proposition de loi relative à l'amnistie. En 1905, il rapporte le projet de loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, après s'être élevé véhémentement contre le gouvernement qui avait déposé ce texte, il vote contre.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Marchal (Charles, François) né le 13 novembre 1849 à Coléah (Algérie) date et lieu de décès non connu.

Député d'Alger de 1898 à 1902

Licencié en droit à Aix, il regagne l'Algérie pour s'engager dans l'artillerie. Après avoir fait la campagne de Kabylie en 1871, il commence une carrière de publiciste en fondant un journal *La Jeune République*. En 1878, il lance le premier quotidien d'Algérie *Le petit Colon*, dont il restera directeur pendant 20 ans. Il fait ce qu'il faut en politique locale pour être populaire et se faire élire comme candidat antijuif.

A la chambre des députés, politiquement rattaché aux indépendants, membre de la commission des chemins de fer et inscrit au groupe de la défense nationale, il défend avec véhémence les colons d'Algérie contre le seul péril qui menace à la fois la "France des Français" et "la Colonie des colons", à savoir les israélites. A l'origine de tous les maux, le décret Crémieux qui naturalise collectivement, en 1870, les 35.000 juifs algériens.

N'a pas pris part au vote de la loi sur le droit d'association.(en congé)

Marmonier (Henri), né le 16 septembre 1855 à Saint-Maurice-de-Satonay (Saône-et-Loire), mort le 4 février 1900 à Belleville-sur-Saône (Rhône)

Député du Rhône de 1885 à 1889

Il siège à l'extrême-gauche de la Chambre. Membre de la commission des chemins de fer, il rapporta à ce titre un certain nombre de projets relatifs à la construction et à l'exploitation de lignes. Il se prononça pour l'expulsion des princes et pour les poursuites à engager contre le général Boulangier.

Martin-Feuillée (Félix), né le 25 novembre 1830 à Rennes (Ille-et-Vilaine), mort en 1896

Député d'Ille-et-Vilaine de 1876 à 1889

Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Cultes du 4 mars au 28 décembre 1879

Sous-secrétaire d'Etat à la justice du 29 décembre 1879 au 30 janvier 1882

Ministre de la justice du 27 février 1883 au 6 avril 1885

Il a fait voter le projet de loi de réforme du personnel judiciaire.

Massabuau (Joseph, Pierre André), né le 27 juillet 1862 à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron), mort le 14 octobre 1939 à Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron)

Député de l'Aveyron de 1898 à 1914
Sénateur de l'Aveyron de 1921 à 1930

Avocat élevé dans la tradition républicaine, il fut élu en 1898 comme républicain indépendant, partisan de la liberté par une large décentralisation.

A la chambre il s'inscrivit au groupe d'action libéral et fut membre de la commission des finances. il intervint fréquemment à la tribune, notamment en matière budgétaire.

Au Sénat, inscrit au groupe de l'union républicaine, il fit partie de la commission de la législation civile et criminelle. Il s'intéressa d'une manière particulière à la politique extérieure depuis le traité de Versailles.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Massé (Louis, *Alfred* , François, Pierre), né le 2 juin 1870 à Pougues-les-Eaux (Nièvre)

Député de la Nièvre de 1898 à 1914
Sénateur de la Nièvre de 1920 à 1924
Ministre du Commerce et de l'Industrie du 2 mars au 27 juin 1911
et du 22 mars au 9 décembre 1913

Avocat, publiciste, collaborateur de plusieurs publications, conférencier de l'union de la jeunesse républicaine il prend une part active aux démonstrations démocratiques du quartier Latin.

Élu pour la première fois sur le banc des radicaux socialistes, son programme portait sur les principaux points suivants : révision de la constitution, impôt progressif sur le revenu, caisses de retraites ouvrières, service militaire de deux ans, mandat impératif, séparation des Eglises et de l'Etat, qu'il votera en 1905.

Au Sénat il appartient aux commissions des douanes, de l'enseignement et de l'agriculture.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Méline (Félix, *Jules*), né le 20 mai 1838 à Remiremont (Vosges), mort le 21 décembre 1925 à Paris

	<p><i>Député des Vosges de 1876 à 1903</i> <i>Sénateur des Vosges de 1903 à 1925</i> <i>Sous-Secrétaire d'Etat à la Justice et aux Cultes du 21</i> <i>décembre 1876 au 16 mai 1877</i> <i>Ministre de l'Agriculture du 21 février 1883 au 6 avril 1885</i> <i>Président du Conseil et Ministre de l'Agriculture du 29 avril</i> <i>1896 au 28 juin 1898</i> <i>Ministre de l'Agriculture du 21 octobre 1915 au 12 décembre</i> <i>1916</i></p>
--	---

Pendant toute la période d'agitation des boulangistes , il compta comme l'un des plus redoutables adversaires de ce mouvement et, à ce titre, il fut violemment

combattu.

Durant la législature de 1898, il fut président de la commission des douanes et il fit voter l'ensemble des lois économiques ayant pour but la protection des intérêts agricoles nationaux, connues sous le nom de "Tarif Méline". Son action a profondément modifié le régime économique de la France avec des résultats diversement appréciés; elle a enrichi certaines industries et nuis à d'autres. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Méjan (Louis) né le 05 juin 1874 à Codognan (Gard), mort à Lezan (Gard) le 13 janvier 1955

Sénateur du Gard de 1924 à 1934

Protestant cévenol, fils et frère de pasteurs il fut directeur honoraire aux ministère des cultes et des finances, préfet, conseiller général. Repéré pour ses qualité par Monis quand ce dernier était au cabinet de M. Waldeck-Rousseau , il devint le conseiller d'Aristide Briand dont il rédigea, pendant plus d'un an tous les textes que ce dernier présenta. C'est donc à lui que l'on doit le rapport de la commission sur le séparation des Églises et de l'État dont il réussit à en infléchir l'orientation dans un sens plus libéral. Il fut soutenu par Briand lui-même, par le Conseil d'État et par certain parlementaires protestants. Il aurait voulu faire de cette loi "le Concordat de la séparation". L'hostilité du Saint-Siège, le sectarisme en matière d'homme comme Clemenceau, Caillaux et Malvy ne facilitèrent pas sa tâche. Il ne cessa d'oeuvrer en ce sens préparant l'apaisement qui se produisit en 1923 et 1924, ce qui ne l'empêcha pas de maintenir très fortement parfois contre Briand lui-même le principe de la laïcité de l'État : il fallait donner à toutes les églises une pleine liberté, d'empêcher l'Église romaine d'être une puissance politique dans l'État, de restaurer l'autorité de ce dernier, ce qui impliquait l'application à l'Église du droit commun. (pour plus de détails)

Meunier (Paul , Charles Félix dit Paul-Meunie) né le 18 février 1871 à Saint-Parrès-lesVaudes (Aubes), mort le 17 mai 1922 à Paris

Député de l'Aube de 1902 à 1919

Avocat, publiciste, il siégea parmi les élus du groupe radical-socialiste
A voté pour la loi de Séparation

Michelin (Joseph- Henri) né à Paris le 3 mai 1847

Député de la Seine de 1885 à 1889

Docteur en droit, il se consacra à l'enseignement libre du droit.
Il fut élu à la mairie du 7^e de Paris avec un programme radical-socialiste. Il s'occupa beaucoup d'hygiène publique. Elu député, il prit place à l'extrême gauche. Partisan d'une révision de la constitution, il fut favorable aux boulangisme. En 1887, de concert avec M. Boyer, il dépose une proposition de loi ayant pour objet de rendre incompatible le mandat de sénateur ou de député avec les fonctions de ministre. La même année, avec M. Gaulier, il dépose une proposition de loi ayant pour objet de

conférer les droits de citoyens français aux musulmans indigènes des départements algériens.

Millerand (Étienne, *Alexandre*), né le 10 février 1859 à Paris, mort à Versailles en 1943

	<p><i>Député de la Seine de 1885 à 1920</i> <i>Sénateur de la Seine de 1925 à 1927</i> <i>Sénateur de l'Orne de 1927 à 1944</i> <i>Ministre du Commerce du 23 juin 1899 au 4 juin 1902</i> <i>Ministre des Travaux publics du 24 juillet 1909 au 3 novembre 1910</i> <i>Ministre de la Guerre du 14 janvier 1912 au 13 janvier 1913</i> <i>et du 26 août 1914 au 29 octobre 1915</i> <i>Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères du 20 janvier au 23 septembre 1920</i> <i>Président de la République du 24 septembre 1920 au 11 juin 1924.</i></p>
--	---

Avocat, député républicain socialiste, son attirance vers les doctrines collectivistes commencent à se préciser après les incidents dramatiques de Fourmies (1er mai 1891). Il combattit sans relâche la politique opportuniste : entraves au droit syndical; résistance du patronat à l'arbitrage gouvernemental demandé par les ouvriers dans le conflits des mines de Carmaux ou de la propagation du privilège de la Banque de France. Il s'opposa à la politique d'accommodement avec la droite menée par les ministères Ribot et Méline ; il soutint ,au contraire, le cabinet radical présidé par Léon Bourgeois .

Dans l'affaire Dreyfus , il ne vit, tout d'abord, comme les autres socialistes, qu'une querelle entre factions bourgeoises. Il ne prit part qu'après les aveux et le suicide du colonel Henry.

Le 30 mai 1896, les socialistes fêtent, par un banquet, leur succès aux élections municipales; Millerand en profite pour exposer un programme qu'il ramenait à trois points : substitution nécessaire et progressive de la propriété sociale à la propriété capitaliste ; conquête des pouvoirs publics; entente internationale des Travailleurs. Face aux révolutionnaires, il déclarait que le parti ne devait attendre la réalisation de son idéal que du suffrage universel. Cette politique fut approuvée par le parti et suivie jusqu'à la naissance du "cas Millerand", en 1899, quand Waldeck-Rousseau le fit entrer dans son cabinet au côté du général Gallifet. Beaucoup de socialiste s'abstinrent de voter la confiance.

Les "décrets Millerand" laissent sa marque dans le domaine social : clauses de repos hebdomadaire et de salaire minimum dans les marchés passés par l'Etat, les départements et les communes; création d'un conseil supérieur du travail; loi du 30 mars 1900 fixant une durée maximum de travail pour tous les travailleurs industriels. Certains projets de loi ne furent adoptés que longtemps après le départ de Millerand du ministère. A cause de cette participation, la fédération de la Seine votait son exclusion du parti en janvier 1904. Il combattit Combes auquel il reprochait de sacrifier les réformes sociales au profit de la lutte contre les congrégations.

Comme ministre des Travaux publics, il réforma les direction postales, créa la direction des mines et l'office du tourisme.

Ministre de la Guerre, il enleva au préfet la faculté de fournir au ministère de la Guerre des renseignements sur les opinions politique des officiers.

Après la Grande Guerre, Clemenceau lui confia la tâche d'administrer les provinces retrouvées. Le passage d'une souveraineté à une autre posait, dans tous les domaines, des problèmes difficiles qu'il s'appliqua à résoudre dans le respect des traditions et des habitudes - qui ne cadraient pas toutes avec celles des autres départements français.

Président du Conseil, il fait face énergiquement à de nombreuse grèves. Il soutient financièrement et militairement les polonais en guerre contre les russes.

Président de la République, il insista auprès du Gouvernement pour que la Ruhr fut occupée pour garantir le remboursement des dommages de Guerre imposés à l'Allemagne. Celle-ci dévaluait sa monnaie à une vitesse vertigineuse pour contrer cette obligation du traité de Versailles.

Aux élection de 1924, il prit parti contre le "Cartel des gauches", mais c'est ce dernier qui triompha, Millerand démissionna.

Au Sénat, il s'inscrivit au groupe de la gauche républicaine. Ses interventions furent rares, portant essentiellement sur la politique étrangère et surtout pour dénoncer l'Allemagne revancharde qui n'avait pas accepté le traité de Versailles. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Milliard (Victor, Édouard) né le 19 décembre 1844 aux Andelys (Eure), mort le 9 mai 1921 à Paris

Député de l'Eure de 1887 à 1889

Sénateur de l'Eure de 1890 à 1921

Ministre de la Justice du 2 décembre 1897 au 28 juin 1898

Inscrit aux groupes de la gauche républicaine et de l'union républicaine au Sénat, il est membre de divers commissions : projet contre les menées anarchistes, celle sur les syndicats professionnels.

En tant que garde des sceaux, il témoigna, dans l'exercice de ses délicates fonctions, de la plus haute impartialité et d'un véritable esprit de justice. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Monis (Ernest, Antoine Emmanuel) , né le 23 mai 1846 à Châteauneuf (Charente), mort le 25 mai 1929 à Châteauneuf

Député de la Gironde de 1885 à 1889

Sénateur de la Gironde de 1891 à 1920

Ministre de la Justice du 22 juin 1899 au 7 juin 1902

Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes du 2 mars au 27 juin 1911

Ministre de la Marine du 9 décembre 1913 au 20 mars 1914

Au Sénat il s'inscrivit au groupe de la gauche démocratique. Ce fils d'huissier qui avait consacré jusqu'alors toute sa carrière aux questions juridiques aux questions juridiques, eut une grande activité parlementaire qui s'étendit dans tous les domaines car tout le préoccupait : les questions militaires comme les problèmes régionaux, les intérêts des professions viticoles comme les questions algériennes. Il connu de très

nombreuses attaques personnelles durant sa carrière politique.
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Montfort (Louis, Philogène, vicomte de), né le 3 février 1840 ,à Paris, mort le 10 octobre 1911 à Crasville-la-Rocquefort (Seine-Inférieure).

*Député de la Seine-Inférieure le 1889 à 1890.
Sénateur de la Seine-Inférieure de 1900 à 1911*

A la Chambre, il s'occupa spécialement des questions militaires et agricoles. Il prit souvent la parole. Il s'est nettement prononcé dès 1888 sur l'alliance du parti monarchiste avec le boulangisme et il fut l'un des fondateurs du groupe de la droite républicaine, dont il a défendu la politique dans *Le Figaro* et dans plusieurs autres journaux. Il soutint le ministère présidé par Méline. Il intervint contre la suppression de l'enseignement congréganiste et la séparation des Eglise et de l'Etat

Morel (Jean-Baptiste), Louis, Joseph dit **Jean-Morel**) né le 10 octobre 1854 à Nandax (Loire), mort le 7 février 1927 à Paris

*Député de la Loire de 1898 à 1912
Sénateur de la Loire de 1912 à 1927
Ministre des Colonies du 3 novembre 1910 au 2 mars 1911
et du 21 janvier au 9 décembre 1913*

Brillant pharmacien, il présida la commission des octrois au parlement
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Morlot (Louis-Emile- François, Jean) né le 10 octobre 1859 à Charly-sur-Marne (Aisne), mort le 21 janvier 1907 à Paris

Député de l'Aisne de 1896 à 1907

Docteur en droit . Il siège au groupe républicain -radical. Il fut l'auteur de nombreuses propositions de lois et fut membre de nombreuses commissions.
A voté pour la loi de Séparation

Mun (Adrien, *Albert* , Marie, comte de), né le 28 février 1841 à Lumigny (Seine-et-Marne), mort le 6 octobre 1914 à Bordeaux (Gironde)



*Député du Morbihan de 1876 à 1878 et de 1881 à 1893
Député du Finistère de 1894 à 1914*

Ancien officier de cavalerie, ayant démissionné en 1875 pour se consacrer à l'action politique, c'est à l'Oeuvre des cercles catholiques ouvriers - dont il a été l'un des membres fondateurs en 1871 - qu'il formule les grandes lignes de sa doctrine sociale

Toute sa vie publique est dominée à la fois par son patriotisme et par son désir de justice sociale. L'image qu'il se fait de la France est celle d'une personne vivante, marquée par le sceau du christianisme. Il affirmera : "Je suis royaliste dans la sincérité de ma conscience de catholique et de Français". La mort du comte de Chambord en 1883 ruine ses espoirs de restauration et il lui faut envisager la création d'un parti catholique, attaché à la défense des libertés religieuses, de la famille, et à l'établissement d'une législation protectrice des travailleurs. Cette "union catholique", conçue à l'image du centre catholique allemand, ne vit jamais le jour, Léon XIII lui ayant demandé de renoncer à ce projet.

Un moment tenté par le, boulangisme, il soutient l'Union de la France chrétienne, qui reprend les objectifs du parti catholique. Cependant, après l'encyclique du 16 février 1892 adressée aux Français, leur demandant d'accepter la République, Albert de Mun accepte le sacrifice de ses convictions politiques et la séparation d'avec la plupart de ses amis. Il participe, avec Jacques Piou et Etienne Lamy, à la fondation de la droite constitutionnelle.

Il ne cessa de combattre pour ses idées sociales, demandant l'organisation corporative du travail avec des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers. Réconcilier le capital et le travail, éviter que les conflits ne deviennent trop lourds à résoudre par un arbitrage à l'amiable. Cette organisation était, pour lui, le seul moyen d'échapper au libéralisme sans tomber dans le socialisme.

Il ne manqua jamais de se faire le défenseur de la liberté syndicale. Il intervint, en 1890, pour que la journée de repos soit fixée le dimanche; dès 1892, il demande la semaine anglaise.

Cette même année, il réclame pour les femmes enceintes un arrêt de travail obligatoire et une indemnité. La chambre rejette sa proposition pour la reprendre sept ans plus tard. En 1890, il soutient avec succès un amendement qu'il avait déposé pour demander qu'en aucun cas les enfants ne soit mis au travail avant l'âge de treize ans.

En précurseur, il souhaite la création des caisses d'assurances spéciales alimentées conjointement par les patrons et les ouvriers et proposa de substituer à la théorie de la responsabilité délictuelle, le principe du risque professionnel. Il préconisait aussi l'organisation de caisses de secours et de retraite pour améliorer le sort des ouvriers âgés.

Il combattit la politique antireligieuse de Waldeck-Rousseau et de Combes et s'opposa de toute ses forces à la loi de séparation, qui est cependant votée le 9 décembre 1905.

Atteint par une maladie de cœur, il renonce à la parole pour la plume et se consacre surtout aux problèmes des Affaires étrangères.

Convaincu que la guerre est inévitable, contre Jaurès, il soutiendra Poincaré pour faire échec à l'antimilitarisme du bloc des gauches. Ce dernier lui demandera de l'accompagner à Bordeaux où le gouvernement s'était replié. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Muteau (Alfred, Jean, Baptiste), né le 1er mars 1850 à Dijon (Côte-d'Or), mort le 8 avril 1916 à Paris.

Député de la Côte-d'Or de 1898 à 1914.

C'est une sorte d'explorateur ethnographe qui parcourra le monde. Secrétaire général de l'Alliance française et de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, membre du Conseil supérieur de l'assistance publique, du Conseil supérieur de la statistique, du comité consultatif des chemins de fer, il appartient en outre à la société de géographie et à la société des études historiques. La liste de ses œuvres est impressionnante.

Élu au parlement, il fait partie de la commission de l'assistance et de la prévoyance, de la commission de la marine, de la commission de l'heure décimale, et de la commission des colonies. Réélu, il sera désigné par ses pairs membre du conseil supérieur des sociétés de secours mutuels, poste qu'il gardera à la législature suivante.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Nadeau Martin né le 17 novembre 1815 à Soubrebost (Creuse)

*Représentant en 1849 à l'Assemblée législative
Député de la Creuse de 1876 à 1889*

Fils de cultivateur, il se rendit à l'âge de 16 ans à Paris pour y être maçon. Il était chef d'atelier à 19 ans et s'efforça de compléter son instruction insuffisante. Il fréquenta les réunions socialistes et devint un adepte fervent du communisme.

Elu en 1849, il siégea à la Montagne, dans le groupe des républicains socialistes, mais ne lâcha pas pour autant la truelle.

Au coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut arrêté avec beaucoup d'autres, et, par décret du 9 juin suivant, expulsé du territoire français après deux mois d'edétention. Il reprit son métier de maçon en Angleterre, mais se fit instituteur pour raison de santé.

Revenu en France, il fut élu conseiller municipal de Paris où il s'occupa des questions ouvrières.

A la Chambre il siégea à l'extrême gauche avant de se rapprocher de l'Union républicaine. Il ne fit point d'opposition au système "opportuniste" préconisé par Gambetta.

Naquet (Alfred, Joseph), né le 6 octobre 1834 à Carpentras (Vaucluse), mort le 10 novembre 1916 à Paris

*Député du Vaucluse de 1876 à 1883
Sénateur du Vaucluse de 1883 à 1890
Député de la Seine de 1890 à 1893
Député du Vaucluse de 1893 à 1898*

Il a été boulangiste car, selon lui, c'était le seul moyen d'obtenir de profondes réformes constitutionnelles et s'il désire des réformes dans tous les domaines, il n'en repousse pas moins de toute se forces "le collectivisme qui de son vrai nom s'appelle le communisme".

.Il interviendra dans deux interpellation relatives, l'une à la révocation d'un Trésorier-payeur général et à la prédominance des juifs dans l'administration française, l'autre aux dangers de l'infiltration incessante de la race juive. (*Je pense*

que c'est pour souligner le racisme de ces interpellations)

Les antisémites bien-pensants s'en prendront à lui comme auteur de la loi sur le divorce.

Il quittera la France au moment de l'affaire de Panamapour y revenir recevoir son acquittement

Noulens (Jean-Baptiste, Joseph, Eliacin) né le 29 mars 1864 à Bordeaux (Gironde)

Député de Gers de 1902 à 1919

Sénateur du de 1920 à 1924

Sous secrétaire État à la Guerre du 3 novembre 1910 au 27 février 1911

Ministre de la Guerre du 9 décembre 1913 au 2 juin 1914

Ministre des finances du 13 juin au 26 août 1914

Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du 29 juillet 1919 au 18 janvier 1920

Juriste, diplômé de science politique, avocat, maître des requêtes au Conseil État, il commença sa carrière politique comme chef de cabinet de plusieurs ministres dans différents ministères.

Ses débuts à la tribune furent timides et intervint dans un sens modérateur lors de la séparation des Églises et de l'État. Il fut très actif par la suite

A voté pour la loi de Séparation

Ollivier (Louis, Félix, Marie) né le 3 avril 1853 à Guigamp (Côtes-du-Nord), mort à Saint-Connan) (Côtes-du-Nord) le 1er octobre 1931

Député des Côtes-du-Nord de 1902 à 1910

Il appartient à une ancienne famille de notables locaux. Docteur en droit, il entre dans la magistrature pour en sortir le 29 mars 1880 lors de l'exécution des décrets d'expulsion des religieux.; il s'inscrivit au barreau de Saint-Brieuc

Républicain libéral catholique,, il s'inscrivit, à la Chambre, au groupe de l'action libérale et de la patrie française.

Très occupé par la séparation des Églises et de État, il intervint à plusieurs reprises.

A voté contre la loi de Séparation

Ornano (Gustave, Léon, Eugène, baron **Cunéo d'**), né le 15 novembre 1845 à Rome (Italie), mort à Paris le 17 mai 1906.

Député de la Charente en 1876 (invalidé) et de 1876 à 1906

Ardent bonapartiste, il se défendit, avec le temps de vouloir renverser la République, " qu'il désirait conserver à condition qu'elle devienne démocratique et plébiscitaire, c'est à dire soumise au référendum national". C'est avec ce programme qu'il se présenta aux élections de 1889 sous l'étiquette "bonapartiste et révisionniste". A la chambre, il reprit sa place sur le banc des partisans à l'Appel au peuple. Il s'occupa particulièrement de la réforme des boissons; Député de Cognac, c'est un problème pour lequel il interviendra toujours.

Après les élections de 1898, il fut membre de la commission de la réforme judiciaire et de la commission du droit d'association. Il déposa, en outre, une

proposition de loi sur l'engagement volontaire dans l'armée, une autre sur les incompatibilités parlementaires et ministérielles.

Après les élections de 1902, il s'occupa beaucoup des problèmes de l'armée et intervint encore dans la discussion d'un projet et de proposition de loi sur la séparation des églises et de l'Etat.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Ournac (Camille), né le 31 août 1845 à Toulouse (Haute-Garonne), mort le 24 février 1925 à Toulouse.

Sénateur de la Haute-Garonne de 1897 à 1920

Minotier, il fut maire de Toulouse. Elu sur la liste radicale, il appartenait au Sénat au groupe de la gauche démocratique. Ses votes reflètent fidèlement la doctrine et les prises de position politique de son groupe. C'est ainsi qu'il vota pour le contrat d'association (1901), la séparation des Eglises et de l'Etat (1905), le libre exercice du culte (1906), les retraites ouvrières (1909), la confiance à Briand dans l'interpellation sur les liquidateurs des congrégations (1910), et contre : les 28 jours (1905), le délégué électoral (1906), l'amnistie (inventaires, 1909)

Painlevé (Paul) (Paris, 1863 ; id., 1933), mathématicien et homme politique français. Ses travaux scientifiques ont surtout porté sur l'analyse mathématique et sur l'aérodynamisme. Plusieurs fois ministre (1917-1933), il fut président du Conseil et ministre de la Guerre de septembre à novembre 1917. Républicain, socialiste, un des fondateurs du Cartel des gauches (1924), il fut, de nouveau, chef du gouvernement en 1925. © Hachette Livre, 1997

Paulin-Méry (César, Auguste, Paulin **Méry** dit), né le 14 juin 1860 à Villiers-sur-Tholon (Yonne), mort le 25 janvier 1913 à Paris.

Député de la Seine en 1889 et de 1890 à 1902

Docteur en médecine, il prend une part très active à la fameuse campagne boulangiste de 1887-1889, en particulier contre l'élection de Jules Ferry à la Présidence de la République. Il est fondateur de la fédération républicaine révisionniste et préconise une politique d'action, comme le montre sa circulaire de 1889 : "Sus au Sénat ! révision, Constituante, référendum, mandat impératif : voilà le but, voilà le salut !"

Lors de son dernier mandat, il appartenait au groupe nationaliste.
A voté contre loi sur le droit d'association

Pelletant (Charles, *Camille*), né le 23 juin 1846 à Paris, mort le 4 juin 1915 à Paris.

Député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1912
Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1912 à 1915
Ministre de la Marine du 7 juin 1902 au 24 janvier 1905

Fils d'un grand républicain, ce qui lui a facilité ses débuts en politique, il s'est fait un prénom et sa réputation ne doit rien à son père; porté aux nus par les uns,

détesté par les autres. C'était la nature jamais contente, pas plus d'elle-même que du reste du monde. Aussi vivement il avait attaqué l'empire, aussi vivement il se retourna contre ses grandes admirations, Gambetta et Jules Ferry. Waldek-Rousseau n'eut guère à se louer de lui. Il n'y eut que deux cabinets contre lesquels Pelletant parut retenir ses coups : celui de Floquet , qui était tout à fait son ami et, vingt ans plus tard , celui de Combes , sans doute pour la seule raison qu'il en faisait partie.

Il avait un goût pour la critique et un penchant pour la polémique. Ses principaux centre d'intérêt étaient les impôts, les douanes, les colonies, les chemins de fer, les canaux, les caisses d'épargne, les rapport de l'Eglise et de l'Etat, tous problèmes sur lesquels il finit par se poser sur un pied de spécialiste, même aux yeux de ses adversaires.

Au sénat il était inscrit au groupe de la gauche démocratique.
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Pernolet (Arthur) né à Poullaouen (Finistère le 14 mars 1845). Mort à Paris le 15 janvier 1915

Député du Cher de 1885 à 1889

Ingénieur de l'Ecole centrale, il entra en politique sous les hospices de son ami Henri Brisson

Il siégea à l'union des gauches

Perreau (Camille, Antoine, François), né le 13 mars 1866 à Rouvray (Côte-d'Or)

Député des Bouches-du-Rhône de 1898 à 1902

Inscrit au barreau d'Aix, il était professeur d'économie politique. Inscrit au groupe républicain radical indépendant, il apporta à la chambre la même courtoisie, le même équilibre d'esprit et le même sérieux qui marquèrent l'homme dans sa chaire d'enseignement comme dans son comportement habituel.
A voté contre la loi sur le droit d'association

Peytral (Paul, Louis), né le 20 janvier 1842 à Marseille (Bouches-du-Rhône), mort à Marseille le 30 novembre 1919.

Député des Bouches-du-Rhône de 1881 à 1894

Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1894 à 1919

Sous-Secrétaire d'Etat aux finances du 7 janvier au 11 décembre 1886

Ministre des finances du 3 avril 1888 au 22 février 1889, du 4 avril au 3 décembre 1893

et du 28 juin 1898 au 22 juin 1899

Il fut élu sous l'étiquette "républicain radical." Economiste et financier, il participa activement aux discussions budgétaires pendant plus de trente-cinq ans. ses interventions à ce titre comme rapporteur, comme ministre ou comme président de commission des finances sont innombrables.

Piou (Jacques, Gustave), né le 6 août 1838 à Angers (Maine-et-Loire), mort le 12 mai 1932 à Paris

*Député de la Haute-Garonne de 1885 à 1893 et de 1898 à 1902
Député de la Lozère de 1906 à 1919.*

Très hostile à son endroit, il commença à définir, à partir de 1889, une nouvelle politique d'adhésion à la République qui deviendra le "ralliement". Il constitue un nouveau groupe parlementaire, la "droite indépendante" ou "républicaine", appelé aussi, souvent, "droite constitutionnelle". Cette attitude provoqua de nombreuses et vives polémiques. Il se confirma comme l'un des grands leaders de la droite, l'un de ses principaux orateurs. Il prononce des discours, célèbres à l'époque, sur l'affaire Dreyfus, les affaires de Chine, le contrat d'association, ou encore, la déchéance de Paul Déroulède.

Au lendemain de l'Armistice, il joue un grand rôle dans la formation du bloc national en suggérant la laïcité qui, seule, pouvait permettre de faire l'union. A voté contre la loi sur le droit d'association

Pichon.(Alphonse - Jean - Marie) né à Aunay-le-Duc (Côte-d'Or) le 10 août 1857. Mort le 18 septembre 1933 à Versailles

*Député de 1885 à 1893 de la Seine
Sénateur du Jura de 1906 à 1924
Ministre des affaires étrangères du 25 octobre 1906 au 2 mars 1911
du 22 mars au 9 décembre 1913 et 16 novembre 1917 au 20 janvier 1920*

Il siège à l'extrême gauche et vota avec ce groupe qui suivait Clémenceau. Et s'opposa vigoureusement au boulangisme

Planteau (François- Edouard) né à Limoge (Haute-Vienne) le 8 janvier 1836

Député de Haute-Vienne de 1885 à 1889

Fils d'un proscrit du 2 décembre. Sans fortune, il apprend le métier de peintre sur porcelaine après avoir réussi son bac.

Il "monte" à Paris où il exerce divers métiers avant de commencer à 43 ans des études de droit. Reçu licencié, il ne plaide pas mais continua une activité de traducteur. En même temps, il s'occupait de politique, dans le sens républicain radical. A la chambre, il siégea dans le petit groupe ouvrier socialiste dont il fut le fondateur. Il évolua vers le boulangisme.

Plichon (Jean, Ignace, Alexis, Winoc) né le 14 juin 1863 à Bailleul (Nord), mort le 22 septembre 1936 à Oxelaere (Nord)

*Député du Nord de 1889 à 1920
Sénateur du Nord de 1920 à 1924
Député du Nord de 1924 à 1936*

Ingénieur des mines, il succède à son père comme député et sert la III^e République comme son père avait servi sous la monarchie et l'Empire. D'abord siégeant sur les bancs de la droite, il rallie ceux de la République. Il intervint dans le domaine de ses compétences techniques et économiques.
A voté contre la loi de Séparation

Poincaré (Raymond)



(Bar-le-Duc, 1860 ; Paris, 1934), Avocat . Député de la Meuse dès 1887 au sein de l'Union des gauches, de tendance modérée, excellent orateur; il obtint divers ministères (1893, 1895, 1906) et fut président du Conseil en 1912-1913. Président de la République (1913-1920), il soutint avec énergie l'effort de guerre. Président du Conseil (1922-1924 et 1926-1929), il fit occuper la Ruhr (1923) et combattit une grave crise financière en réussissant à stabiliser le franc (franc Poincaré, 1926). Académicien français (1909). © Hachette Livre, 1997
A voté contre la loi sur le droit d'association

Ponthier de Chamillard (Henri, Charles, Marie), né le 23 octobre 1848 à Quimper (Finistère), mort 24 mars 1908 à Nice (Alpes-Maritimes)

Sénateur du Finistère de 1897 à 1908.

Licencié en droit il acquiert de très bonne heure une situation considérable en plaidant dans des affaires retentissantes.

Il est un des meilleurs orateurs de la droite au Sénat.

A voté contre la loi de Séparation

Porteu (Armand, Albert, Hyacinthe) né le 9 décembre 1839 à Rennes (Ille-et-Vilaine), mort le 8 mars 1906 à Rennes.

Député d'Ille-et-Vilaine de 1889 à 1902

Il entra dans l'administration pour devenir préfet de la Creuse pendant la période du 16 mai 1877. On lui demanda de révoquer de modestes fonctionnaires , faussement accusés; il préféra démissionner plutôt que d'y consentir et commença une carrière politique.

Il siégea à la droite de la chambre et s'intéressa particulièrement aux problèmes militaires, aux activités économiques des collectivités locales et aux discussions budgétaires. Après 1898, il fut membre de la commission des chemin de fer et chargé de nombreux rapports relatifs à l'établissement de chemin de fer d'intérêt local.

A voté contre la loi sur le droit d'association

Prache (Laurent, Denis), né le 26 février 1856 à Combles (Somme), mort le 27 octobre 1919 à Paris

Député de la Seine de 1898 à 1910

Avocat attiré par la vie politique, il fait une carrière à l'Hôtel de Ville de Paris avant de devenir député. Sa profession de foi le présente comme républicain libéral partisan de l'apaisement religieux, d'une politique de prévoyance sociale adaptée aux possibilités de l'économie et d'une "sage décentralisation administrative".

Sa pratique des problèmes de propriété industrielle l'incite à déposer un projet de loi sur les brevets d'invention. Il interviendra toujours sur ce problème. Il demande à interpeller le gouvernement sur les agissements politiques des fédérations maçonniques, préoccupation qui fera l'objet de sa "pétition contre la franc-maçonnerie" publiée en 1905.

Toujours fidèle aux intentions de paix religieuse exprimées au travers de ses engagements électoraux, il prend la parole en ce sens au cours de tous les débats consacrés au problème de la séparation des Eglise et de l'Etat et à ses conséquences

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Pressensé (Francis, Charles de Hault de), né à Paris le 30 septembre 1853, il y meurt le 19 janvier 1914

Député du Rhône de 1902-1910

Fils du pasteur, écrivain, homme politique, Edmond de Pressensé. Engagé volontaire en 1870, il est licencié es lettres et en droit.

Brillant journaliste, il collabore à l'Humanité, l'Aurore, le Temps. Il lutte contre les nationalistes, les antisémites et les réactionnaires.

Il fait campagne pour la révision du procès Dreyfus

Républicain convaincu, mais modéré à l'origine, il s'est peu à peu orienté vers le socialisme.

En plus de ses campagnes en faveur de la séparation des Églises et de l'État, il prit la parole à plusieurs reprises pour critiquer l'attitude du Gouvernement vis à vis des républicains espagnols et pour demander la protection des Arméniens et des Macédoniens opprimés par la Turquie.

Décoré de la légion d'honneur, il en démissionna quand Zola en fut radié en 1899.

La ligue des droits de l'homme le porta à sa présidence en 1904.

A voté pour la loi de Séparation

Prevet (Frédéric, Alphonse, Charles), né le 18 mars 1852 à Paris, mort 25 février 1914 à Paris

*Député de Seine-et-Marne de 1887 à 1893,
Sénateur de Seine-et-Marne de 1894 à 1909.*

Industriel, il succède à son père au conseil d'administration du *Figaro*. Il se présente à la députation comme radical. Au Sénat, où il s'inscrit à la gauche

républicaine

Puech (Jean, *Louis*), né le 1er mai 1851 à Bozouls (Aveyron)

Député de la Seine de 1898 à 1932
Ministre des Travaux publics du 3 novembre 1910 au 27 février 1911

Avocat, il se fait remarquer en plaidant divers affaires politiques, notamment celles des grévistes de Decazeville, des anarchistes Monod et Lucas, des socialistes russes à Paris, etc ...

Il commence à être un élu municipal puis départemental avant d'être élu à la chambre; il intervient alors dans la plupart des discussions budgétaires.

Partisan de la politique d'union républicaine, il soutint les ministères Dupuy, Brisson et Waldeck-Rousseau . Toutefois, il se sépara de celui-ci à propos de la révision du procès de Dreyfus ; puis à propos de la loi sur les associations - qu'il combattit - en demandant seulement la suppression des biens de mainmorte et la dissolution des congrégations qui ne se soumettaient pas aux lois existantes. Cette attitude indépendante lui valut d'être combattu comme "radical dissident" par les soutiens de la politique de défense républicaine. Il n'en fut pas moins attaqué de la façon la plus ardente par la coalition nationaliste au renouvellement législatif de 1902.

Au cours de ses trente quatre années de mandat, il fut inscrit au groupe des républicains de gauche et aborda les sujets les plus divers. Il s'intéressa particulièrement aux questions sociales, telles que l'assistance obligatoire aux vieillards et aux infirmes, les retraites ouvrières, la durée du temps de travail, les pensions d'invalidité, l'assistance aux orphelins et aux pupilles de la nation, la réparation des dommages de guerre. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Raiberti (Baron Flaminius) né le 13 avril 1862 à Nice (Alpes-Maritimes) il y est mort le 16 décembre 1929

Député des Alpes-Maritimes de 1890 à 1922
Sénateur des Alpes-Maritimes de 1922 à 1929
Ministre de la Guerre de du 16 décembre 1920 au 16 janvier 1921
Ministre de la Marine du 15 janvier 1922 au 29 mars 1924

Avocat issu d'une noble famille du comté de Nice, il est vite attiré par la politique. Il intervint dans différents débats, mais ses domaines furent ceux où il sera ministre. Il est considéré comme étant l'un des auteurs de la rénovation de la marine nationale.

Il interviendra également beaucoup pour sa région

A voté contre la loi de Séparation

Rambaud (Alfred, Nicolas), né le 2 juillet 1842 à Besançon (Doubs), mort le 10 novembre 1905 à Paris

Sénateur du Doubs de 1896 à 1903
Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts

(et des Cultes jusqu'au 26 septembre 1896)
du 29 avril 1896 au 28 juin 1898.

Avant de s'engager dans la politique, il eut une brillante carrière d'universitaire et d'historien.

Au Sénat, il adhéra au groupe de l'union républicaine, puis à celui de la gauche républicaine. Il prit part à la discussion de la loi sur les associations.

En tant que ministre, il ne prit aucune décision vraiment importante.

A voté contre la loi sur le droit d'association

Ramel (Augustin, Fernand, comte de), né le 27 mars 1847 à Alès (Gard), mort le 25 décembre 1915 à Paris

Député du Gard de 1889 à 1914

Il avait commencé une belle carrière administrative mais démissionna pour garder son indépendance. Il s'inscrivit au Barreau de Paris.

Elu à la chambre, monarchiste libéral, il préside le groupe des droites et est l'un des fondateurs de la droite constitutionnelle. Il y déploya toujours une intense activité et ses interventions touchèrent les sujets les plus divers. Représentant un district minier, il demanda au premier chef des réformes en faveur des populations minières et des mesures protectionnistes en période de crise. Il a déposé d'importantes propositions de loi : l'une sur les caisses de retraite des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture, d'autres sur les conseils d'arbitrage et de conciliation, sur les indemnités en cas d'erreur judiciaire et d'arrestation arbitraire, sur les garanties individuelles, sur l'assurance obligatoire contre les accidents du travail.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Raspail (François, Vincent, *Benjamin*), né le 16 août 1823 à Paris, mort le 24 septembre 1899 à Cachan (Seine)

Député de la Seine de 1876 à 1889

Il ne s'agit pas du chimiste, homme politique.

Régnier (Marcel, Claude) né le 16 février 1867 à Billy (Allier)

Député de l'Allier de 1903 à 1910

Sénateur de l'Allier de 1920 à 1939

Ministre de l'Intérieur du 9 novembre 1934 au 30 mai 1935

Ministre des Finances du 7 juin 1935 au 4 juin 1936

Jeune avocat républicain attiré par la politique, il est élu lors d'une élection partielle il s'inscrit au groupe de la gauche radicale socialiste, il fut membre des commissions du budget et des travaux publics, se spécialisant dans les chemins de fer. Il intervint lors de la discussion de la loi sur la séparation des Églises et de l'État où, soutenant avec enthousiasme la politique anticléricale du gouvernement, il eut de vives controverses avec les leaders catholiques.

Ses positions de gauche avancée ne le plaçaient pas tellement loin des socialistes. Cela lui valu des frictions avec son propre parti. avant d'en avoir avec le

parti socialiste qu'il combattit de 1936 à 1938. Battu au élection sénatoriale, il quitta la politique pour devenir administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique
A voté pour la loi de Séparation

Reille (Charles, Marie, *Amédée* , baron de), né le 25 mars 1873 à Saint-Amans-Soult (Tarn)

Député du Tarn de 1899 à 1914

Officier de marine, il démissionne pour postuler le siège de député laissé vacant par la mort de son père.

A la chambre, il fait partie du groupe d'opposition des républicains indépendants et progressistes, se montrant, dans toutes ses interventions, comme résolu à "combattre une République sectaire et jacobine " et à "soutenir une République libérale et progressiste". Il s'oppose à la séparation des Eglises et de l'Etat. Il manifestera un intérêt particulier pour toutes les questions de marine.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Renault-Morlière (Amédée, Joseph, Romaine), né le 11 octobre 1839 à Ernée (Mayenne), mort le 28 août 1907 à Ernée

Député de la Mayenne de 1876 à 1885 et de 1893 à 1906

Avocat. Fut en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire et se fit élire à la gauche républicaine. Il soutint la politique gouvernementale de colonisation comme membre de la majorité opportuniste

A la législature de 1893, il se confirme à la chambre comme républicain de gouvernement et protectionniste, mais n'y a pas une grande activité. A celle de 1898, il fait partie de commission des douanes et de la commission du droit d'association. Après 1902, il déposa de nombreuses proposition de loi d'intérêt local. Les lois sur les congrégations retiennent son attention. Il participe à la discussion du projet de loi concernant les demandes en autorisation formulées par des congrégations enseignantes. Le 26 juin 1903, dans un discours vif de ton, il s'écrie:" Il y a trois mois vous avez inauguré contre 54 congrégations d'hommes le système de l'exécution en masse. Nous laissons au gouvernement et à la majorité qui le soutient l'entière responsabilité d'une politique que nous considérons comme funeste".
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Réveillaud (Eugène Michel) nait à Saint-Coutant-le-Grand (Charente-inférieure) le 28 janvier 1851 et meurt le 28 novembre 1935 à Versailles

	<p><i>Député de la Charente-Inférieure de 1902 à 1912</i> <i>Sénateur de Charente-Inférieure de 1912 à 1921</i></p>
--	---

Avocat, publiciste très anticlérical, autant parce qu'il est franc-maçon, que protestant militant à la tendance évangélique (converti, il en endossa les persécutions des huguenots). Il est à l'initiative de la création de la commission chargée d'examiner les propositions et projets de lois concernant la séparation des Églises et de l'État.

Le 4 avril 1905, il prononça un si long discours que la Chambre suspendit la séance pour que l'orateur pu reprendre son souffle.

Il siégea avec la gauche radicale où il s'attela à de nombreux projets.

Il vota pour la Séparation.

Crédit photo : S.H.P.F. - vu sur www.museeprotestant.org

Réville (Marc) né le 19 juin 1863 à Rotterdam (Hollande), mort à Paris le 19 octobre 1920

Député du Doubs de 1903 à 1919

Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes du 9 au 13 juin 1914

Fils de pasteur protestant, avocat, publiciste, il est au parlement avec les groupements républicains radicaux et démocrates. Il participe activement à l'amélioration de la législation du travail.

Il sera partisan de la décentralisation administrative et de la création d'assemblées régionales.

Il vota pour la Séparation.

Reybert (Jean, *Louis*), né le 11 novembre 1844 à Lyon (Rhône), mort le 18 janvier 1897 à Paris

Député du Jura de 1885 à 1893

Médecin, il axa sa campagne électorale sur la défense des institutions républicaine menacées par les entreprises boulangistes et sur la réforme constitutionnelle limitant les prérogatives du Sénat, c'est à dire sur les grandes lignes du programme radical.

Au Palais Bourbon, il s'intéressa essentiellement aux questions de travail et de

santé publique; aussi est-il nommé, en 1891, rapporteur d'une proposition de loi tendant à modifier la législation pénale en matière d'avortement; il est favorable à la prise en considération du texte mais n'aura pas le temps de le rapporter avant la fin de la législature. L'année suivante, il participe aux travaux d'une commission chargée d'examiner un projet de loi concernant le droit d'association.

Ribot (Alexandre, Félix, Joseph), né le 7 février 1842 à Saint-Omer (Pas-de-Calais), mort le 13 janvier 1923 à Paris.

Député du Pas-de-Calais de 1878 à 1909
Sénateur du Pas-de-Calais de 1909 à 1923
Ministre des Affaires étrangères du 17 mars 1890 au 27 février 1892
Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères
du 6 décembre 1892 au 11 Janvier 1893
et Président du Conseil et ministre de l'Intérieur du 11 janvier au 4 avril 1893
Président du Conseil et ministre des Finances du 26 janvier au 1er novembre 1895
Président du Conseil et ministre de la Justice du 9 au 13 juin 1914
Ministre des Finances du 26 août 1914 au 20 mars 1917
Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères du 20 mars au 12 septembre
1917
Ministre des Affaires étrangères du 12 septembre au 16 novembre 1917.

Il est l'auteur de l'alliance franco-russe qui bénéficia d'une immense popularité. L'expédition de Madagascar eut lieu sous son ministère

A la chambre, il présida la commission de réforme de l'enseignement secondaire. défavorable à l'article de loi qui défendait d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées, il interpella à ce sujet le gouvernement, mais sans succès.

En 1905, il livra à la Chambre le combat décisif qui devait amener la chute du ministère Combes. Il prit une part considérable à la discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, estimant que le moment était inopportun pour dénoncer le Concordat . Il réussit, par ses fréquentes interventions à apporter au projet une série de modifications.

La guerre allait lui donner à remplir de lourdes tâches: il se livra à de nombreuses négociations pour assurer à notre pays l'aide financière de l'Angleterre; c'est à lui qu'appartient l'initiative de la création des bons de la défense nationale.

En 1903, il fut élu à l'Académie des sciences morales et politiques, et à l'Académie française en 1906.

Caillaux écrivit dans ses *Mémoires* :

"Ribot, savez-vous ce que j'ai rêvé de vous cette nuit ? Un rêve bien pénible. Je vous voyais au purgatoire car vous n'irez pas en enfer. Vous êtes un brave homme. Vous n'irez pas non plus directement au ciel, vous n'êtes pas parfait. Vous étiez donc au purgatoire où vous enduriez de cruels tourments : vous aviez à côté de vous un ange qui vous disait tout le temps du bien de vos amis. Vous souffriez horriblement."

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Riou (Charles, Henri, Marie), né le 10 janvier 1840 à Paimboeuf (Loire-Inférieure), mort le 28 septembre 1927 à Vannes (Morbihan)

Sénateur du Morbihan de 1900 à 1920

Elu au cours d'une élection partielle, il s'inscrit au groupe de la droite, ses opinions conservatrices étant très proches de prédécesseur de tendance royaliste. C'est d'ailleurs en se référant explicitement à lui qu'il prend position contre le projet d'amnistie présentée par le gouvernement Waldeck-Rousseau, projet tendant à faire cesser toutes les poursuites à raison de faits pouvant se rattacher à l'affaire Dreyfus.

En 1901, lors de la discussion du projet de loi sur le contrat d'association, il sera le défenseur le plus acharné des congrégations religieuses et de la liberté de l'enseignement. Tous les amendements qu'il proposa furent rejetés au scrutin. La discussion au Sénat d'un nouveau projet de loi, le 2 décembre 1902, interdisant l'ouverture d'établissements congréganistes sans autorisation est, pour lui, l'occasion de rappeler le mot de Tacite : "Corruptissima republica plurimae leges", qu'il commente en ces termes: "... lorsque le régime est infidèle à ses principes ..., il accumule les lois... et va d'autant plus loin qu'il ne sait pas où il va." En juin 1903, il combat avec vigueur le projet de loi relatif à la construction d'office des maisons d'école et, avec d'autres sénateur, lors de la discussion de propositions de loi sur l'enseignement secondaire, il dénonce l'exigence du certificat d'aptitude que le ministre entend imposer aux futurs directeurs d'école. Il sera battu, mais le vote final ne constitue en fait qu'un demi succès pour le ministre Combes qui n'a pu obtenir l'abrogation pure et simple de la loi Falloux. En juin 1904 il demandera en vain l'ajournement de la discussion du projet de loi interdisant l'enseignement congréganiste. Quand Rouvier, le successeur de Combes, mettra en application la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, Charles Riou est parmi les opposants.

Qui relirait dans le détail ses interventions pendant cette période qui s'affermir les bases de la laïcité de l'Etat, celui-là s'apercevrait que, la passion politique mise à part, c'était la plupart du temps des arguments d'ordre financier qui étaient en avant. A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Rivet (Gustave - Hector) né à Domène (Isère) le 25 février 1848 mort au Fayet (Haute Savoie) le 20 juin 1936

*Député de l'Isère de 1883 à 1903
Sénateur de l'Isère de 1903 à 1924*

Professeur de rhétorique, il fut révoqué au 24 mars 1873 pour avoir publié « voix perdues », à l'adresse de la commission de grâces. Il reprit un poste au cabinet suivant. Candidat républicain radical, il fut élu à Grenoble en 1883. où il était vice-président de la gauche radicale

Roche (Jules, Antoine), né le 22 mai 1841 à Saint-Etienne (Loire), mort le 8 avril 1923 à Paris

*Député du Var de 1881 à 1885
Député de la Savoie de 1885 à 1898
Député de l'Ardèche de 1898 à 1919
Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies du 17 mars 1890 au 8 mars 1892
et ministre du Commerce et de l'Industrie du 8 mars au 6 décembre 1892*

Anticlérical militant, il se sépara de l'extrême gauche dès 1884 pour devenir chef de l'union républicaine avant d'adhérer au parti progressiste.

En tant que Ministre du Commerce, il s'illustra dans ses fonctions en soutenant l'importante discussion du tarif des douanes où il sut s'opposer avec talent aux protectionnistes. Il défendit également le projet de loi sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels.

Sous le cabinet Loubet , il soutint la discussion du projet relatif au Conseil de prud'homme (1892) et divers textes de conciliation et d'arbitrage, destinés à prévenir les grèves. Il est en outre considéré comme le créateur de l'office du travail.

Dans l'affaire Dreyfus , lors du second procès qui eut lieu à Rennes en 1899, malgré ses renseignements sur Esterhazy, il se borna à faire une déclaration sans véritable importance.

Il vota, en 1909, contre le projet de loi d'impôt sur le revenu . Cet impôt lui paraissait comme une immixtion insupportable dans les affaires privées de citoyens, et comme la destruction des principes essentiels de 1789.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.



Roche (Jean, Ernest) né à Bordeaux le 27 octobre 1850, il meurt le 27 décembre 1917 à Paris

Député de la Seine de 1889 à 1906 et de 1910 à 1917

Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même, publiciste, il fut condamné à quinze mois de prison pour sa participation à l'organisation des grèves es mineurs d'Anzin et de Decazeville, il fut gracié au bout de six mois.

Socialiste révolutionnaire blanquiste il lutte contre les tribunaux d'exception. Il est un farouche partisan de la séparation des Églises et de l'État.

Il fut le fondateur de la première "soupe populaire" créée dans le XVIII^e arrondissement et subventionnée par le Conseil municipal de Paris

Il vota pour la Séparation.

Rosanbo (Marie, Raymond, Louis, Henri Alain Le Pelletier, marquis de) né le 21 octobre 1864 à Paris

Député des Côtes-du-Nord de 1903 à 1910

Officier de cavalerie, il quitta l'armée pour s'occuper de ses terres. Élu à la Chambre, il incarna la défense de la religion, de la patrie et des libertés. Adversaire résolu de la séparation des Églises et de État, il critiqua vigoureusement le projet gouvernemental, comme il s'était opposé l'année précédente à la loi relative à la suppression de l'enseignement congréganiste. Il était remarqué par la rectitude de sa pensée.

Il vota contre la Séparation.

Rose (Théodore, François), né le 10 février 1852 à Bailleulval (Pas-de-Calais), mort le 27 octobre 1917 à Paris

Député du Pas-de-Calais de 1893 à 1910.

Notaire, propriétaire terrien et conseiller général de Beaumetz-les-Loges, Pendant l'exercice de ses différents mandats, Théodore Rose s'inscrit à l'union républicaine. Il siège dans de nombreuses commissions (agriculture, finances, travail...). Se défendant d'être un politicien, il apparaît comme un réformateur soucieux d'assurer la protection des classes sociales les plus défavorisées. Dans le domaine religieux, il défendit la liberté de conscience mais dans le respect des droits du pouvoir civil et de la laïcité. Il vota contre la Séparation.

Rouanet (Armand, Gustave), né le 14 août 1885 à Oupia (Hérault), mort le 11 février 1927 à Paris

Député de la Seine de 1893 à 1914

Fils d'un proscrit du 2 décembre, il s'engage dès la fin de ses études secondaires. Ayant tenu des propos révolutionnaires, il est envoyé aux bataillons d'Afrique sous le gouvernement du 16 mai 1877. A son retour, il fait du journalisme. Lors des grèves du bassin houiller, en 1881, il milite dans le Gard et écrit de violents articles dans la presse socialiste de Paris. Il est condamné à la prison par le tribunal d'Alès et purge sa peine à Paris.

Au parlement, il se distingue par la vivacité de ses réparties et ses mots à l'emporte-pièce. Ses propositions de loi sont variées : les unes tendent à perfectionner le mécanisme des sociétés de secours mutuels et des assurances sociales, à supprimer les décorations ; d'autres concernent les chemins de fer et les incompatibilités attachées aux fonctions de préfet de police. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Roy de Loulay (Louis), né le 8 août 1848 à Paris, mort le 27 juillet 1911 à Loulay (Charente-Inférieure)

Député de la Charente-Inférieure de 1876 à 1889 et de 1898 à 1902

Il se présenta aux élections de 1889 comme bonapartiste révisionniste (boulangiste) ce qui lui valut d'être battu. Quand il fut réélu, ce fut pour s'inscrire au groupe de l'action libérale. A voté contre la loi sur le droit d'association

Rudelle (Pierre:, Théodore, Henri), né le 9 juillet 1843 à Paris, mort le 10 août 1926 à Versailles (Seine-et-Oise).

Député de Seine-et-Oise de 1902 à 1910.

Haut magistrat, il démissionna en 1880, brisant sa carrière par scrupules religieux lors de l'application des premiers décrets contre les congrégations. Il s'inscrit au

barreau de Versailles . Inscrit an groupe de l'action libérale fondé par Jacques Piou et composé de conservateurs et de royalistes ralliés à la république, ce magistrat érudit s'intéressa aux problèmes juridiques mais aussi à l'entretien et à la restauration du Palais de Versailles et de ses dépendances. Son appartenance active à l'opposition lui fit combattre les projets d'impôt sur le revenu et de séparation des Églises et de l'État.

Il vota contre la Séparation.

Saisy (Hervé de) né le 5 avril 1833 à Glomel (Côtes-du-Nord), mort le 2 septembre 1904 à Glomel

*Représentant des Côte-du-Nord de 1871 à 1875
Sénateur inamovible de 1875 à 1904*

Aucun sujet ne laisse indifférent cet esprit curieux de tout. Il intervient sur les baux ruraux, l'impôt foncier, les droits de douane comme sur la lutte contre l'invasion des sauterelles en Algérie.

Il vote contre le projet de loi sur l'exercice de la médecine et pour l'assistance médicale gratuite.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Salis (Jacques, Michel), né le 21 mars 1848 à Cette (Hérault), mort le 16 novembre 1919 à Montpellier (Hérault)

Député de l'Hérault de 1881 à 1910

Anti-boulangiste , orateur passionné et très écouté, il intervint fréquemment sur les sujets les plus divers, plaçant souvent dans l'embarras les gouvernements modérés; il est même à l'origine de la chute du cabinet Casimir Perrier le 22 mai 1894. Mais la grande affaire qui l'occupe tout au long des législatures est la réforme de la législation sur les boissons .

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Sarrien (Jean, Marie, *Ferdinand*), né le 15 octobre 1840 à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), mort le 28 novembre 1915 à Paris.



*Député de la Saône-et-Loire de 1876 à 1908
Sénateur de la Saône-et-Loire de 1908 à 1915
Ministres des Postes et Télégraphes du 6 avril au 29
décembre 1885
Ministre de l'Intérieur du 7 janvier au 3 décembre 1886
Ministre de la Justice de 11 décembre 1886 au 18 mai 1887
Ministre de l'Intérieur du 12 décembre 1887 au 3 avril 1888
et du 30 mars au 13 avril 1896
Ministre de la Justice et des Cultes du 28 juin au 26 octobre
1898
Président du Conseil et ministre de la Justice du 14 mars au
19 octobre 1906*

--	--

Dans un pays, traumatisé par l'affaire Dreyfus , il est sans doute sollicité pour son intégrité au poste de Ministre de la Justice, et il lui faut un indéniable courage pour l'accepter dans ces circonstances.

Pendant les sept mois de son ministère, il appliqua strictement, mais sans idée de représailles, la séparation des Eglises et de l'Etat. Il pratiqua la laïcisation complète de l'enseignement, attribua aux syndicats la capacité commerciale et annula le jugement du Conseil de Guerre condamnant le capitaine Dreyfus; huit jours après, le 20 juillet, il nommait au grade de commandant ce nouveau chevalier de la Légion d'honneur. Il revenait au président Sarrien de clôturer une affaire qu'il avait su, alors qu'il était garde des Sceaux en 1898, maintenir, contre toutes les cabales, sur le terrain strictement judiciaire.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Sénac (Thomas *Urbain* Marie) né le 25 mai 1839 à Saint-Elix-Theux (Haute-Garonne), il meurt le 26 mars 1914 à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Député du Tarn-et-Garonne de 1902 à 1910

Avocat de formation

Républicain progressiste il s'intéresse surtout au problème des transports
Il vota pour la Séparation.

Sibille (Marie, *Maurice*), né le 21 juillet 1847 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 26 juillet 1932 à Paris

Député de Loire-Inférieure de 1889 à 1932

Avocat, il siégera parmi les républicains de gauche. Il est membres de diverses commissions et rapportera, en 1892 la loi sur le travail des enfants et des femmes dans les établissements industriels. Il interviendra de nombreuse fois, entre autre sur l'assistance aux vieillards et sur le repos hebdomadaire.

En désaccord avec la politique du Bloc, il refuse la confiance au ministère Combes (4/11/1904), mais soutiendra le ministère Clemenceau (06/04 et 12/06/1908).

En 1910, membre de la commission des travaux publics, il n'est inscrit à aucun groupe et s'élève avec force contre une proposition de résolution tendant à faire nommer les membres des commissions par les bureaux des partis. Dans le même esprit, il se prononce en faveur de la représentation des minorités (01/07/1912) dans la longue bataille qui divise le monde parlementaire entre partisan et adversaires de la représentation proportionnelle.

Après 1924, ce sont les relations extérieures qui l'absorberont le plus.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Simon (François, Jules **Suisse** , dit *Jules*), né le 27 décembre 1814 à Lorient (Morbihan), mort le 8 juin 1896 à Paris.

*Représentant des Côtes-du-Nord en 1848
Député de la Seine au Corps législatif de 1863 à 1869
Député de la Gironde au Corps législatif de 1869 à 1870
Membre du gouvernement de la défense nationale du 4 septembre 1870,
délégué à l'Instruction publique, aux Cultes et aux Beaux-Arts (5 septembre 1870)
Ministre de l'Instruction publique du 19 février 1871 au 17 avril 1873
Représentant de la Marne de 1871 à 1875
Sénateur inamovible de 1875 à 1896
Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur du 12 décembre 1876 au 17 mai 1877*

Professeur de philosophie à la Sorbonne, il fut suspendu en 1851 . Député de l'opposition républicaine sous l'Empire, plusieurs fois ministre de l'Instruction publique, il devint Président de Conseil en 1876, mais Mac-Mahon le contraignit à démissionner en mai 1877.

Il fut élu à l'Académie française en 1875

Les dernières années de sa vie parlementaires furent entièrement consacrées aux problèmes de l'éducation et aux questions sociales.

Il a représenté la France à la conférence internationale du travail à Berlin et il avait joué un rôle actif dans la discussion du projet de loi réglementant le travail des femmes et des enfants. Il demanda qu'il fût interdit de faire travailler une femme venant d'accoucher pendant un délais de quatre semaines. Il souligna la dureté du travail manuel et il affirma que le rôle de femme dans la famille était essentiel. Il insista pour que, dans l'éducation des filles, on donnât de l'importance et de la dignité à la préparation des travaux domestiques. Il défendit, dans l'éducation, le principe des examens de passage qui auraient pour effet de réduire le nombre des déclassés.

Talandier. (Pierre - Théodore - Alfred) né à Limoges (Haute - Vienne) le 7 septembre 1822, mort à Paris le 4 mars 1890

Député du Cantal de 1876 à 1885

Avocat au barreau de Limoges. D'opinion républicaine, il est destitué de son poste d'avocat général par le gouvernement présidentiel de L. N. Bonaparte et fut condamné à deux ans d'emprisonnement pour propagande démocratique après le coup d'Etat. Proscrit, il se réfugia en Angleterre.

Rentré en France qu'après le 4 septembre, il fut nommé sous-préfet de Rochechouart, mais le gouvernement de Thiers le révoque.

Il prit la direction du journal la *Défense républicaine* de Limoge et prit la défense de la Commune ce qui le conduisit devant le conseil de Guerre qui l'acquitta. Mais son journal fut suspendu.

Elu, il se plaça à l'extrême gauche où il se fit champion de la laïcité et de la séparation des Églises et de l'Etat

Thézard (Léopold), né le 22 juin 1840 à Dissay-sur-Vienne (Vienne), mort 13 février 1907 à Poitiers (Vienne).

Sénateur de la Vienne de 1891 à 1907.

Agrégé de droit, il est nommé chargé de cours à la faculté. Inscrit à la gauche républicaine, il a voté contre la séparation des Eglises et de l'Etat

Thierry (Marie, Philippe, Joseph), né le 20 mars 1857 à Haguenau (Bas-Rhin), mort le 22 septembre 1918 à San Sebastian.

Député des Bouches-du-Rhône de 1898 à 1918
Ministres de travaux publics du 22 mars au 2 décembre 1913
Sous secrétaire d'Etat à la Guerre (Ravitaillement et intendance militaire)
du 1er juillet 1915 au 12 décembre 1916
Ministre des finances du 20 mars au 7 septembre 1917

Avocat spécialisé dans les différents commerciaux et financiers, ses talents d'orateurs, son expérience des affaires et sa compétence le font distinguer dès son entrée au Palais Bourbon. Il est des rares parlementaires de l'époque à dénoncer les effets d'un protectionnisme exagéré.

Il ne s'est pas cantonné aux questions économiques; membre puis président du groupe progressiste, il s'est opposé aux dispositions législatives adoptées contre les associations religieuses et contre le Concordat. L'opposition l'invite donc à présenter en son nom la déclaration dirigée contre le projet de loi instituant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Habile négociateur, il instaurera une politique d'entente avec l'Espagne. Cette dernière manifestera peu à peu une neutralité bienveillante vis à vis de la France, malgré les menées agressives de l'Allemagne.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et contre la loi de Séparation.

Tolain (Henri, Louis), né le 18 juin 1828 à Paris, mort le 3 mai 1897 à Paris

Représentant de la Seine de 1871 à 1876
Sénateur de la Seine de 1876 à 1897

Ouvrier, il fut l'un des dirigeants de la section parisienne de l'Internationale, délégué à la Conférence de Londres et à de nombreux congrès de l'Internationale. Il en fut exclu parce que, sous la Commune, il "passa" aux Versaillais.

Au Sénat comme à l'assemblée nationale, il prit souvent la parole sur les questions ayant trait à l'amélioration du sort des classes laborieuses. Il fut rapporteur du projet de loi relatif au travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels et prit une part active au débat. Il contribua également au vote de la nouvelle législation réglant l'organisation des syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers et intervint régulièrement dans les discussions relatives aux projets de loi sur le règlement des heures de travail, sur les accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, sur le régime des syndicats, sur la conciliation et l'arbitrage facultatif entre patrons et ouvriers et employés.

Tournier (Victor, Fernand, Albert), né le 24 mai 1855 à Pamiers (Ariège), mort le 3 septembre 1909 à Ussat (Ariège).

Député de l'Ariège de 1902 à 1909.

Albert Tournier a une carrière bien remplie d'homme de lettres et de journaliste derrière lui lorsqu'il entre à la Chambre des députés en 1902. Profondément laïc, partisan de l'abrogation de la loi Falloux sur l'enseignement, de l'impôt progressif sur le revenu, du service militaire à deux ans, il se montre très favorable aux mesures sociales : retraites ouvrières et agricoles, assistance aux vieillards et aux infirmes. Inscrit à la 1^{re} Chambre au groupe radical-socialiste, il est membre des commissions de l'armée, de l'enseignement et des beaux-arts, de l'agriculture, de la législation fiscale.

Il vota pour la Séparation.

Tourgnol, (Gaucher Tourniol, dit Jules) né le 18 juin 1833 à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne) mort le 29 septembre 1909 à Paris

Député de la Haute-Vienne de 1898 à 1909

Universitaire, il menait parallèlement une carrière de publiciste. Militant radical, vigoureusement anticlérical et défenseur farouche de la république il défend avec acharnement le programme radical-socialiste.

Il vota pour la Séparation.

Trarieux (Jacques, *Ludovic*), né le 30 novembre 1840 à Aubeterre (Charente) mort le 13 mars 1904 à Paris

Député de la Gironde de 1879 à 1881

Sénateur de la Gironde de 1888 à 1904

Ministre de la justice de 26 janvier au 1^{er} novembre 1895

Au sénat il participe à maintes discussions d'ordre juridique ou social : modification de la loi sur les syndicats professionnels que, sur son rapport, le Sénat rejeta; arbitrage entre patrons et ouvriers, travail des femmes et des enfants mineurs; indigénat et organisation coloniale. Mais les traits les plus marquants de son activité furent sa participation comme rapporteur au vote de trois des quatre lois visant la répression des attentats anarchistes puis, sa prise de position en faveur de la révision du procès Dreyfus. Ces deux attitudes n'étaient point contradictoires: défenseur de la liberté, il ne la confondait pas avec la licence, il fut durablement l'adversaire de tout manquement à la légalité républicaine.

Lors de la crise anarchiste, il requis "contre une école du crime où la provocation aux pires attentats est devenu le métier habituel de certains hommes" mais fit rejeter un amendement qui déférait les civils usant d'explosifs aux conseils de guerre, car il n'acceptait point de dessaisir les tribunaux de droit commun. Ainsi exprimait-il le sentiment de la grande majorité des sénateurs, conservateurs du libéralisme politique.

Il était membre du "Centre gauche", le groupe le plus modéré de la Haute Assemblée. Il rapporta et fit voter, malgré l'opposition de l'extrême droite, le projet de loi déclarant "Madagascar et les îles qui en dépendent Colonies Françaises". Il aida, le 28 mai 1897, au vote de la loi qui mit fin à l'instruction secrète - c'est à dire à l'interrogatoire de l'accusé par le juge d'instruction hors de la présence de l'avocat - et réclama même l'institution d'une expertise contradictoire en matière criminelle et correctionnelle.

Lors de l'affaire Dreyfus, ses collègues ne furent pas surpris lorsque le 7 décembre

1897, ému par les révélations de Scheurer-Kestner, il intervint pour rappeler que la suspicion de l'erreur n'a jamais été, dans la pensée du législateur, offensante pour le caractère des magistrats dont le jugement aurait pu être trompé ... "car la toute science et l'infaillibilité ne sont pas de ce monde". En février 1898, avec Scheurer-Kestner et avec Thevenet- qui avait été ministre de la justice - il dépose une interpellation sur l'illégalité commise le 22 décembre 1894 consistant à remettre au conseil de guerre des pièces dites secrètes et communiquées à l'accusé et à ses conseils. Sur ce thème essentiellement juridique, il poursuivit, sur le plan parlementaire, la campagne en faveur de la révision, puis constitua la même année le comité de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen.
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Trouillot (Georges, Marie, Denis, Gabriel), né le 7 mai 1951 à Champagnol (Jura), mort le 20 novembre 1916 à Paris

Député du Jura de 1889 à 1906
Sénateur du Jura de 1906 à 1916
Ministre des Colonies du 28 juin au 26 octobre 1898
et du 24 juillet 1909 au 2 novembre 1910
Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Postes du 7 juin 1902 au 18 janvier 1905
et du 12 novembre 1905 au 9 mars 1906.

Avocat, il entre en politique par les élections locales. A la chambre, s'inscrit au groupe de l'union progressiste et de la gauche radicale. Il s'occupera activement de la réforme judiciaire, de celle du baccalauréat, du dégrèvement de l'impôt foncier. A la chambre il prit part à plusieurs débats : la réforme des tarifs en matière de succession, les grands projets de réforme fiscale, la réforme électorale du Sénat, l'exposition universelle de 1900.

Comme ministre, son administration fut toujours douce et conciliante. Il n'a cessé de dénoncer comme funeste toute séparation entre les diverses fractions du parti, toute alliance avec des hommes hostiles aux principes essentiels du régime démocratique. Quels que fussent les hommes au pouvoir, il s'est tenu à sa profession de foi. Il combattit le ministère Méline à qui il reprochait de pratiquer une politique de division. Ce fut d'ailleurs à la suite de ce débat, le 14/06/1898, que le ministère Méline donna sa démission.
A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Vacherie (Henri, Jean-Baptiste, Mathieu), né le 25 juin 1847 à Rancon (Haute-Vienne), il y meurt le 7 juillet 1917

Député de la Haute-Vienne de 1889 à 1898 et de 1902 à 1909.
Sénateur de la Haute-Vienne de 1909 à 1917.

Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il prend une part active quoique discrète aux travaux de l'assemblée en étant membre de plusieurs commissions. Il vota pour la Séparation.

Vaillant (Marie, Edouard) , né le 29 janvier 1840 à Vierzon (Cher), mort le 18 décembre 1915 à Paris.

Député de la Seine de 1893 à 1915

Ingénieur des Mines, il poursuit des études à la Sorbonne, au Collège de France, à l'École de médecine et au Muséum d'histoire naturelle. Sans être encore très engagé en politique, il fréquente les milieux d'opposition à l'Empire: Félix Pyat, Jules Vallès, Charles Longuet. En 1866, il part en Allemagne étudier les sciences, la médecine et la philosophie. Il y obtient le diplôme de docteur en médecine.

Rentré à Paris au début de la guerre de 1870, il prend part à l'insurrection du 4 septembre. C'est l'époque où il noue des relations avec Blanqui dont il deviendra un fidèle admirateur. L'assemblée de la Commune le désigne comme l'un des sept membres de sa Commission exécutive. Il est partisan de moyens radicaux tels que l'exécution d'otages en réponse aux exécutions faites par les Versaillais. Il veut que la commune agisse au lieu de palabrer et essaye de concilier les factions rivales. Il agira jusqu'au bout et parviendra à s'échapper pour Londres.

Il sera condamné à mort par contumace par le Conseil de guerre, en 1872. A Londres, il passe ses examens de docteur en médecine, ce qui lui permet d'exercer et de soigner ses camarades en exil. Il y rencontre Marx dont les idées vont supplanter son proudhoniste jusque-là prédominant dans ses idées sociales. Il sera membre du conseil général de l' Internationale .

Rentré à Paris après la loi d'amnistie de 1880, il poursuit le combat politique aux côtés de Blanqui . Il briguera, en 1881, la députation à Bourges sous l'étiquette " ancien membre de la commune et candidat socialiste"; il ne sera pas élu. En 1884, il sera conseiller municipal à Paris; révolutionnaire intransigeant, il entend réaliser une œuvre positive en faveur de la classe ouvrière.

Pendant la crise boulangiste, il préconise la lutte contre toutes les factions bourgeoises, réactionnaires ou opportunistes sans aucune compromission avec l'une d'elle.

Sa première intervention , à la tribune de la chambre, sera pour défendre, au milieu des interruptions, la Commune de Paris dont il revendique l'honneur d'avoir été membre et pour proclamer sa foi socialiste et révolutionnaire. Ses autres interventions de la législature concerneront, notamment, son opposition aux lois "scélérates" contre les menées anarchistes, le chômage, la législation sociale à propos de laquelle il se livre à des comparaisons approfondies avec l'Angleterre et l'Allemagne.

A propos de l'affaire Dreyfus , il prend partie avec Jaurès et Jules Guesde pour l'engagement du mouvement socialiste en faveur de la révision du procès. Il souhaite toutefois que cela se fasse en toute autonomie au regard des hommes politiques de la bourgeoisie, ce qui le sépare quelque peu de Jaurès.

Le 12 juin 1899, son interpellation sur les " violences de la police contre les républicains " entraîne la chute du cabinet Charles Dupuy et son remplacement par Waldeck-Rousseau. Vaillant s'élève violemment contre la présence de Millerand au gouvernement aux côtés du général de Galliffet qualifié de " massacreur de Paris, assassin de la Commune, homme qui, en 1871 dirigeait le massacre versaillais des parisiens, etc ... " Le groupe socialiste éclate. Il constitue avec ses amis le groupe des socialistes révolutionnaires qui s'abstiendra au moment du vote; ce qui permet le maintien du cabinet de défense républicaine.

A la chambre des députés, il déploie son activité parlementaire dans divers domaines : celui de la défense nationale où il reprend ses propositions sur la suppression de l'armée permanente, du code militaire et des conseils de guerre,

celui du droit social où il demande l'institution de la journée de 8 heures, la création d'un ministère du travail et de l'assurance sociale, celui de l'agriculture où il réclame la reconstitution et l'extension du domaine communal, celui de l'organisation politique où il préconise l'application de la loi communale de Paris et la révision de la Constitution par l'institution du droit d'initiative populaire et du référendum, celui de la politique internationale où il se prononce pour la création de règles de droit internationale, celui de l'enseignement dont il demande la laïcisation et que l'on y développe la partie scientifique.

En 1902, à propos des congrégations et en 1905, dans le débat sur la loi de séparation, il réclame une vigoureuse politique de laïcisation de l'Etat explicitement destinée à ruiner la puissance de l'Eglise en la dépossédant de ses moyens d'action matériels.

En 1905, à propos du Maroc et de la politique en Extrême-Orient, il prédit le recours " à la grève général et à l'insurrection plutôt que de laisser le gouvernement engager le pays dans une guerre odieuse."

En 1906, lors d'une séance d'interpellation, il attaque durement la politique de répression anti-ouvrière de Clemenceau, ministre de l'Intérieur. Il renouvelle, en mai 1907, ses critiques, accusant Clemenceau et les radicaux d'être à la dévotion de la classe dirigeante. La même année, il demande que la France renonce à intervenir au Maroc.

Au sein du parti socialiste, Vaillant est l'un des partisans les plus ardents de la résistance à la guerre par la grève général et l'insurrection.

Mais les événements se précipitent. Jaurès est assassiné le 31 juillet 1914. La mobilisation générale est décrétée le 2 août. Il déclarera: " Les socialistes rempliront à la fois leur devoir patriotique et leur devoir socialiste. En présence de l'agression, ils accompliront tout leur devoir pour la Patrie, pour la République, pour la révolution." Le 4 août, jour des obsèques de Jaurès, il reprend les mêmes formules. L'après-midi, à la chambre, marquant symboliquement son adhésion totale à l'union sacrée, il serra pour la première fois la main d'Albert de Mun , ancien officier de l'armée versaillaise.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Vallée (Ernest), né le 19 septembre 1845 à Avize (Marne), mort le 24 janvier 1920 à Paris

Député de la Marne de 1889 à 1898

Sénateur de la Marne de 1898 à 1920

Sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur du 28 juin au 26 octobre 1898

Ministre de la Justice du 7 juin 1902 au 18 janvier 1905

Inscrit au barreau de Paris, il prit part au mouvement de la jeunesse républicaine contre l'Empire. Il fit partie du comité anti-plébiscitaire et fut chargé de distribuer dans les casernes des bulletins de vote portant "non".

Aux élections de 1889, il fut élu comme candidat progressiste et intervint dans un certain nombre de débats intéressants plus particulièrement la procédure; il fut nommé, en 1892, rapporteur général de la commission d'enquête sur les affaires de Panama.

En 1901, il avait été nommé président du parti radical. Au Sénat, membre de la commission de la Haute cour dès 1902, et ce jusqu'en 1914, il ne s'inscrivit, dès l'abord, à aucun groupe.

De 1905 à 1912, il intervint très souvent à la tribune, en particulier lors des discussions des budgets et des débats visant la séparation des Eglises et de l'Etat. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Vidal de Saint-Urbain (Gabriel, Henri, Marcel, Marie), né à Rodez (Aveyron) le 9 mars 1854, mort le 16 novembre 1925 à Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron)

*Député de l'Aveyron de 1896 à 1902
Sénateur de l'Aveyron de 1903 à 1921*

Docteur en droit, il entre dans la magistrature. Républicain progressiste, il prononce à la chambre des discours remarquables sur le projet de loi relatifs associations, la réforme judiciaire, les questions agricoles, l'impôt sur le revenu et les camps d'instruction militaire. On lui doit, en grande partie, la création du camp de Larzac, dans l'Aveyron.

Inscrit au groupe de la gauche républicaine, il fait de partie de nombreuses commissions, notamment celles d'examen des projets sur les retraites ouvrières, sur la nomination des maires et adjoints et des commissions d'enquête sur les congrégations et sur la codification des lois ouvrières.

Ancien procureur de la République, il ne pouvait pas ne pas intervenir lors de la discussion de la proposition de loi tendant à l'abrogation de la peine de mort et son remplacement par la peine d'internement perpétuel. La déportation en Nouvelle-Calédonie ne lui paraissait pas comme une peine suffisamment répressive pour impressionner les malfaiteurs. Il concluait au maintien de la peine de mort, mais demandait qu'il en soit fait très rarement usage.

A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Vigouroux (Louis) né le 25 août 1866 au Puy (Haute-Loire)

Député de la Haute-Loire de 1900 à 1910

Licencié en droit, professeur d'économie politique et industrielle
Républicain modéré, il siégeait sur les bancs de la gauche démocratique .

Il vota pour la Séparation.

Villiers (Emile, François, Marie), né le 31 juillet 1851 à Brest

*Député du Finistère de 1893 à 1912
Sénateur du Finistère de 1912 à 1921*

Entré dans l'administration, il démissionne lors de la retraite du maréchal Mac-Mahon.

Au palais de Bourbon, il siège parmi les conservateurs : il se prononce contre l'augmentation des impôts, pour la protection de l'agriculture et de l'industrie nationale contre la concurrence étrangère, et naturellement contre le projet de loi de séparation des églises et de l'Etat.

Au palais du Luxembourg, il s'inscrit au groupe des indépendants et intervient rarement en séance publique, mais toujours de façon pertinente, marquant une nette

préférence pour les discussions mettant en cause la marine ou les pêches.
A voté contre la loi sur le droit d'association et contre la Séparation.

Viviani (Jean, Raphaël, Adrien, *René*) né le 8 novembre 1862 à Sidi-Bel-Abbès (Algérie) mort le 6 septembre 1925 au Plessis-Robinson (Seine)

	<p><i>Député de Seine de 1893 à 1902 et de 1906 à 1910</i> <i>Député de la Creuse de 1910 à 1922</i> <i>Sénateur de la Creuse de 1922 à 1925</i> <i>Ministre du travail et de la Prévoyance sociale du 25 octobre 1906 au 3 novembre 1910</i> <i>Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 9 décembre 1913 au 9 juin 1914</i> <i>Président du Conseil du 13 juin au 26 août 1914</i> <i>et Ministre des Affaires étrangères du 13 juin au 3 août 1914</i> <i>Président du Conseil du 26 août 1914 au 29 octobre 1915</i> <i>et Ministre des Affaires étrangères du 13 au 29 octobre 1915</i> <i>Ministre de la Justice du 29 octobre 1915 au 12 décembre 1916</i> <i>Ministre de la Justice et de l'Instruction publique du 12 décembre 1916 au 17 mars 1917</i> <i>Ministre de la justice du 20 mars au 7 septembre 1917</i></p>
--	---

Avocat, il se signale par ses plaidoiries pour les grévistes devant les tribunaux de province. Il proteste contre les agissements de la police à Paris lors des troubles du Quartier latin et ce d'une façon si vive, que le ministre de la Justice demande contre lui des mesures disciplinaires au Conseil de l'ordre (1893). Durant cette période, il est l'avocat conseil du syndicat général des ouvriers et employés de chemin de fer et l'un des arbitres dans la grande grève de Carmaux .

Elu à la Chambre, il soutient à plusieurs reprises, à la tribune, les revendications socialistes, comme il le fait au dehors ; il va haranguer les grévistes ou plaider divers procès politiques.

Au cours de ses deux premiers mandats, il dépose sur le bureau de la Chambre divers textes, notamment une proposition de loi tendant à abaisser de dix à cinq ans la durée de l'engagement contracté par certains jeunes gens, une proposition de loi d'amnistie, un rapport sur les responsabilités qui incombent à la magistrature dans la recherches et la poursuite des délits et crimes commis par les administrateurs du "Panama "

Premier titulaire du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, en octobre 1906, dans le cabinet Clemenceau , il fait voter les lois sur le repos hebdomadaire, les assurances du travail, le bien de famille insaisissable, le salaire de la femme mariée. C'est volontairement qu'il abandonne ce poste en novembre 1910.

Comme la plupart des hommes d'Etat, il ne se doutait guère, mi 1914, de ce que méditait l'Allemagne. Favorable à une organisation pacifique du monde, confiant dans l'esprit international et dans la vertu des arbitrages, il a sans doute été de ceux que la brusque apparition de la force ont surpris. Faisant tout pour conjurer le péril (après l'ultimatum à la Serbie), il multiplie les tentatives de médiation, réitère les assurances de notre désir de paix. et donne le fameux ordre de recul de nos troupes à dix kilomètres de la frontière. Le 1er août, il décide de la mobilisation générale; le 3 l'ambassadeur d'Allemagne lui remet une lettre il lui faisait connaître que "l'empire

allemand se considère en état de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance"; le 4, il annonce à la chambre que la guerre s'engage et demande son ajournement dans le discours le plus pathétique de sa vie.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Waddington (Richard, Pendrell) né le 22 mai 1838 à Rouen (Seine-Inférieure), mort le 26 juin 1913 à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (Seine-Inférieure).

*Député de Seine-Inférieure de 1876 à 1891.
Sénateur de Seine-Inférieure de 1891 à 1913.*

Magistrat , il se fait élire au centre gauche. Il fut des 363 qui refusèrent leur confiance au cabinet du 16 Mai

Waldeck-Rousseau (Pierre, Marie, René , Ernest), né le 2 décembre 1846 à Nantes (Loire-Inférieure), mort le 10 août 1904 à Corbeil (Seine-et-Oise)



*Député d'Ille-et-Vilaine de 1879 à 1889
Sénateur de la Loire de 1894 à 1904
Ministre de l'Intérieur du 14 novembre 1881 au 30 janvier 1882
Ministre de l'Intérieur (et des Cultes du 21 au 27 février 1883)
du 21 février 1883 au 6 avril 1885
Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes du 22
juin 1899 au 7 juin 1902.*

Avocat de renom, froid, distant, peu aimé de ses confrères, il est expert en droit civil.

Il intervient peu au Sénat mais n'en est pas moins actif. C'est dans un discours prononcé hors Parlement qu'il définit sa ligne politique et un programme de gouvernement.

Président du Conseil, il forme un cabinet à sa convenance: les ministères qu'il s'attribue, le ministère de la guerre au général Gallifet et le commerce à Millerand ; ce qui provoque une séance d'investiture plus que houleuse. C'est la première fois, sous la III^e République, qu'un socialiste, et non des moindres, fait partie du gouvernement. Ce sera malgré tout une majorité durable qui saura, en pleine affaire Dreyfus , par sa détermination, rassurer et apaiser les esprits. L'armée est touchée, mais ne bouge pas devant les mesures énergiques prises par Gallifet.

L'amnistie difficilement votée en 1900 pour toutes les actions judiciaires se rattachant à cette affaire met un terme, dans les faits sinon dans les esprits à un des plus sombres épisodes de notre Histoire.

Quand il arrive à la tête du Gouvernement, la situation sociale en France n'est guère plus brillante que la situation politique. Les grèves se succèdent et de l'été 1899 à l'été 1901, vont en s'amplifiant. Tour à tour, ouvriers du textile, métallurgistes, dockers et marins cessent le travail. Les bénéfices des grosses entreprises ont augmenté assez rapidement au cours des dix dernières années, mais les salaires n'ont pas suivi cette progression. Mieux organisés, plus conscients de leurs problèmes, et de leur force, les ouvriers multiplient les manifestations publiques. Fait

nouveau ; les ouvriers du Creusot lui demandent d'arbitrer le conflit qui les oppose à Schneider. Sensible à cette marque de confiance, il rendra un arbitrage, mais se montrera écœuré de la façon dont il est appliqué. Cette action lui vaut la sympathie des ouvriers mais l'hostilité de tout le patronat qu'il estime responsable de la prolongation de ces mouvements. Avec Millerand , il dépose un projet de loi définissant un système d'arbitrage obligatoire ; le Parlement ne s'en saisira même pas.

Les querelles religieuses vont fournir aux français un autre motif de s'entre-déchirer avec le vote de la loi sur les associations . Dans son esprit, il s'agit de ramener les congrégations dans le droit commun. Le texte déposé est strict et précis ; il sera profondément remanié, c'est l'anticléricalisme qui se déchaînera. Ce n'était pas son intention. Ce qu'il voulait, c'était la suprématie de l'état. Lui qui boudait la tribune en tant que parlementaire devra, en tant que président du conseil, répondre à quelque 350 questions et interpellations.

Les élections de 1902 sont un gros succès pour le gouvernement, mais choisit de démissionner.

Devant le président Loubet , il "laisse tomber le nom de Combes " qui lui succédera effectivement.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association

Wallon (Henri, Alexandre) né le 23 décembre 1812 à Valenciennes (Nord), mort le 13 novembre 1904 à Paris

*Représentant du Nord à l'Assemblée législative de 1849 à 1850
Membre de l'Assemblée nationale, représentant le département du Nord de 1871 à 1875.
Sénateur inamovible de 1875 à 1904*

Tous les livres d'histoire l'appellent souvent "le père de la Constitution" en raison du célèbre amendement qui porte son nom.

Son activité fut toujours débordante et multiple. Au sénat il siégeait au centre gauche. Il prit part à toutes les grandes discussions, notamment celles relatives à la défense des intérêts religieux, aux questions économiques et sociales, à la législation sur l'enseignement public. Il se prononça en toute occasion contre la révision de la Constitution. Parmi ses interventions ses plus célèbres, il convient de citer celles qu'il fit en 1901 et 1902 à propos de la réforme de l'enseignement secondaire et de la loi sur les associations. Sa dernière intervention date du 1er juillet 1904 ; elle portait sur le projet relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste.

A voté contre la loi sur le droit d'association

Walter (Albert-Joseph), né le 20 juin 1852 à Saint-Denis, mort le 13 mars 1919 à Paris

Député de la Seine de 1893 à 1919.

Dessinateur-mécanicien, il adhère d'abord au parti socialiste révolutionnaire avant de devenir l'un des fondateurs du parti socialiste dyonisien.

Maire de Saint-Denis, il a de nombreux démêlés avec le gouvernement, interdit toutes les manifestations extérieures du culte, et impose "la neutralisation du lieu de

sépulture en supprimant la croix surmontant le caveau provisoire où peuvent être enterrées des personnes pratiquant un autre culte que le catholique". Mais ce sectarisme cache un dévouement inlassable à la classe ouvrière, une grande sollicitude pour les petits employés, plus vulnérables selon lui, que les ouvriers.

Elu au Palais de Bourbon, il s'inscrit au groupe socialiste et fera partie des commissions du travail, d'assistance et de prévoyance, des P.T.T., des pétitions. Anticlérical, il demande la suppression du budget des cultes, il s'oppose à la création d'une deuxième paroisse à Saint-Denis ; antimilitariste, il se fera rappeler à l'ordre pour avoir injurié l'armée lors d'un incident relatif à l'affaire Dreyfus . Surtout épris de justice sociale, il se consacre aux humbles, aux travailleurs. A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Zévaès (Alexandre **Bourson** dit) né le 20 mai 1873

Député de l'Isère de 1898 1902 et de 1904 à 1910

Il manifesta très tôt son goût pour la politique en collaborant alors qu'il était lycéen, à un journal révolutionnaire de Comentry. Il avait choisi le pseudonyme de Zévaès en pensant à la fois à l'écrivain Michel Zévaco et à Jules Vallès. Il conserva ce pseudonyme sous lequel il se fit élire; c'était alors le seul admis à la chambre.

Il fait partie avec Jaurès , Jules Guesde et Viviani , du comité de vigilance désigné par le parti socialiste pour se dresser contre l'agitation nationaliste anti-dreyfusarde.

Il dépose de nombreuses propositions de loi qui, toutes, témoignent de son sens social : sur "l'organisation générale et immédiate des retraites et des soins de maladie pour les travailleurs", sur "les règlements d'atelier", sur les accidents du travail, sur le repos hebdomadaire à accorder aux employés de commerce et de magasin. Il propose "la suppression des sous-préfets", la suppression du budget des cultes, il demande d'interdire l'intervention de l'armée dans les grèves. Il dépose un projet de résolution "tendant à faire élire par les ouvriers les inspecteurs du travail".

L'anticléricalisme de Zévaès se manifeste le 10 juin 1904, alors qu'Emile Combes est pris à partie à propos de l'affaire du "million des chartreux" et accusé d'avoir reçu des offres considérables pour autoriser cette congrégation. Le 14 mars 1906, il demande au gouvernement Sarrien qui se présente de "dompter la rébellion cléricale et aussi de "mettre un terme à l'arrogance militaire". Plus humainement, il demande une enquête sur la catastrophe de Courrières et rapporte une loi tendant à établir le repos hebdomadaire en faveur des ouvriers et employés.

Zévaès, qui s'était inscrit au barreau parisien en novembre 1905, défendit Raoul Villain, l'assassin de Jaurès qui, après plus de quatre années de prison préventive, bénéficia d'un arrêt d'acquiescement.

A voté en faveur de la loi sur le droit d'association et pour la Séparation.

Maurice Gelbard
9, chemin du clos d'Artois
91490 Oncy sur Ecole
ISBN 2 - 9505795 -2 - 3
Dépôt légal 2ème trimestre 1999

